L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1164 - VENDREDI 04 MAI 2012 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Sommaire



Pac 2012 *p.12*
Précisions sur l'aide à l'engraissement

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Climat: Chaud et froid à la Fdsea

P 06 **Actualité** Nièvre
Une assemblée générale tournée vers la compétitivité

P08 **Actualité** Yonne
Les produits laitiers en vedette à la foire de Sens

P 12 **Filières** Élevage
Cialyn: Anticiper pour ne pas "subir" le printemps

P 13 **Filières** Cultures
Colza: Un début de floraison difficile

P 26 **Vie** Quotidienne
Des sécheresses plus fréquentes et plus sévères dès 2030

Encarts: Ets De Bruin partiellement (Nièvre et Yonne)

Dossier fenaison

Les modèles de grande largeur plébiscités



Là aussi le climat joue les perturbateurs et influence les choix: pour profiter au maximum des bonnes fenêtres météo, les éleveurs investissent dans des faneuses de grande largeur.

Page 14 à 17





l'Agenda

Côte d'Or

Formation
"Santé - alimentation - parasitisme des Ovins" le 10 mai

Le GDS21 organise une formation "Santé - alimentation - parasitisme des Ovins" le jeudi 10 mai. Ouvert à tous les éleveurs Ovins de Côte d'Or. La formation se déroulera en salle à Vitteaux puis chez M. Dupaquier à Posanges. Le Dr. Edwige Bornot assurera la formation. Pour tous renseignements contactez Virginie Pabiou au 03 80 68 67 35 - 06 09 14 55 07

Visite bio
le 10 mai

Le Sedarb, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, le Gab 21 et Interbio Franche-Comté, vous invite à participer à une matinée de découverte et d'échanges sur l'agriculture biologique. Rendez-vous mercredi 30 mai à Corberon de 9h30 à 12h30. Renseignements au 06 89 27 97 68 ou sarah.hassan@sedarb.org

Assemblée générale de la race Brune
le 15 mai

Le syndicat interdépartemental des éleveurs de race brune et la SCA Brune expansion tiennent leur assemblée mardi 15 mai à Châtillon-sur-Seine. Le rendez-vous est donnéà 9h45 à la salle des conférence de l'Hotel de ville.

Nièvre

Groupama
AG des caisses locales

Les sociétaires de Groupama Rhône-Alpes Auvergne sont invités à participer à l'assemblée générale de leur caisse locale, qui se tiendra, dans la Nièvre, entre le 16 mars et le 4 mai 2012. La dernière réunion prévue est la suivante:
Caisse des bords de Loire: vendredi 4 mai à 18h à la salle des fêtes de Decize (thème: « *la foudre et le phénomène orageux* »).

Service de remplacement
Assemblée générale

Le Service de remplacement Nièvre tiendra son assemblée générale annuelle le mercredi 9 mai, à partir de 18h, à la salle des fêtes de Rouy.

Sicafome
Assemblée générale

Le marché au cadran de Moulins-Engilbert (SICAFOME) tiendra son assemblée générale annuelle, le vendredi 4 mai, à partir de 14h30, à la salle polyvalente de Moulins-Engilbert.

Decize Fête écobiologique

La 2ème fête écobiologique de Decize (qui est aussi la 13ème fête écobiologique de la Nièvre) se tiendra dimanche 13 mai à la pointe de la promenade des Halles de Decize. La manifestation est proposée par le Comité d'organisation de la fête écobiologique de Decize et le Groupement des agrobiologistes de la Nièvre (GABNI) avec le soutien de la Ville de Decize, l'association Veille au grain, la Communauté de communes, le Conseil général de la Nièvre et le Conseil régional de Bourgogne. Au programme figurent un marché bio et artisanal, des stands d'information sur le jardinage, le compostage et les déchêts, un pôle économies d'énergie sur les matériaux écologiques et le photovoltaïque, un buffet bio préparé par les producteurs à partir de 11h45 ainsi qu'une conférence « *pourquoi consommer bio?* » animée par André Lefevre (à partir de 14h30). Des ateliers cirque et maquillage pour les enfants ainsi que des animations musicales seront également proposées au public.

Instants santé
Canton de Fours

La MSA Bourgogne organise ses Instants Santé, véritables bilans de santé individuels, sur le canton de Fours, du 21 au 25 mai prochains. Les rendez-vous sont fixés au Centre social de Fours, 3 La Grande Revenue 58250 Fours. Ces bilans de santé sont gratuits pour tous les assurés et ayant-droits de la MSA. Pour permettre une bonne organisation, renvoyer les imprimés d'inscription, préalablement reçus, avec l'enveloppe pré-timbrée.

Réunions
Cessation d'activité

La Chambre d'agriculture de la Nièvre, en partenariat avec la MSA Bourgogne, propose deux réunions d'information sur le thème « *préparer sa cessation d'activité et commencer à réfléchir aux démarches à effectuer* ». Les rendez-vous sont fixés jeudi 24 mai, à 14h, à la mairie de Luzy (salle du rez-de-chaussée) et mardi 31 mai, à 14h, à la mairie de Varzy (salle Pierre Robelin). Renseignements: Carole Simon ou Sylvie Simonin au 03 86 93 45 99.

Herd Book Charolais
Nouveau siège social

L'inauguration du nouveau siège social du HBC est prévue le 25 mai, sur le site de l'Agropôle du Marault à Magny-Cours.

Yonne

Les Jardins de la Croisière
« *s'amusent* »

Samedi 12 mai, les Jardins de la Croisière ouvrent grandes leurs portes au 5 chemin de la Croisière, à Sens, de 9 h à 18 h. Au menu : marché biologique, plants de légumes et aromatiques, visite de l'exploitation, ateliers créatifs pour petits et grands, vente de produits du commerce équitable Artisans du Monde, vente de légumineuses, les animaux de la « Ferme de Flo »… Et plein de conseils jardin, avec Pascal Rabier, jardinier de France bleu Auxerre.
Renseignements au : 03 86 64 93 18

Certiphyto
viticulture

Devenez incollable sur la réglementation sur la protection de l'utilisateur de produits phytosanitaires, de l'environnement et du consommateur ! Révisez les aspects pratiques de la protection intégrée ! La FDSEA de l'Yonne organise une formation gratuite « *Certiphyto viticulture* » sur 2 journées, jeudi 10 et mardi 15 mai, de 9 h à 17 h 30, au siège de la FDSEA, 37 B rue de la Maladière à Auxerre.
Au programme :
Identifier les risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires
Revoir les éléments essentiels de la réglementation en vigueur concernant directement l'activité agricole et viticole
Principes et intérêt de la protection intégrée appliquée à l'exploitation agricole et viticole
Renseignements et inscriptions : 03 86 499 48 10 - fax 01 56 72 57 31 «mailto:fdsea.yonne@fdsea89.fr» fdsea.yonne@fdsea89.fr

Apecita
Permanence le 22 mai

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra mardi 22 mai à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Jocelyne Foutoyet, 03 86 94 22 11

Instants Santé MSA
pour le canton de Ligny le Châtel

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Ligny le Châtel, âgés de 25 à 74 ans, du lundi 14 au mercredi 16 mai, de 7 h 30 à 11 h 30, à la Salle Les Mille Clubs à Pontigny
L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 34 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiologiques (comme pour les 35 à 44 ans). Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance.
Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

Fête des Saints de Glace à Vareilles

La commune de Vareilles (en Pays d'Othe, à 15 km à l'est de Sens) et ses habitants, organisent dimanche 13 mai, sa grande fête du jardin et des jardiniers de l'Yonne, sur la place du village.
Au programme : plantes vivaces et annuelles, plants de légumes bio, plants rares et anciens, mobilier et ornement de jardin, conseils en jardinage, vide grenier « *spécial jardin* », apiculteurs, exposition d'épouvantails, produits terroir…
Côté animation : fanfare, artistes de rue, musiciens… Restauration assurée sur place. De 9 à 19 h.
Entrée libre
Renseignements complémentaires sur : http://lapucedevareilles.dyndns.org "http://lapucedevareilles.dyndns.org et "http://lionel.genin.perso.neuf.fr/"http://lionel.genin.perso.neuf.fr/

Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Les agents du Pôle Juridique Foncier vous reçoivent uniquement sur rendez-vous en nos bureaux à :
Avallon : 9 avenue du 11 novembre, le 1er mercredi de chaque mois
Maillot : 8 avenue de l'Europe, ZA le Saule Fendu, les 1er et 3e lundi de chaque mois
Auxerre : 14 bis rue Guynemer
Vous pouvez les joindre par téléphone au 03 86 94 22 22, pour prendre rendez-vous, obtenir l'indice des fermages, les barèmes indicatifs de la valeur vénale des terres etc..

Quincaillerie Agricole
Yves Février
21150 Menetreux Le Pitois
03 80 96 97 45





JOURNÉES PORTES OUVERTES
Vendredi 11 et samedi 12 mai 2012
de 8h à 12h et de 14h à 19h

Exposition de matériels

Nombreuses promotions

Bénéficiez des conseils techniques et des offres spéciales de nos fournisseurs

TOMBOLA GÉANTE
1000€ de lots à gagner

Accueil de fête - Animations - Démonstrations

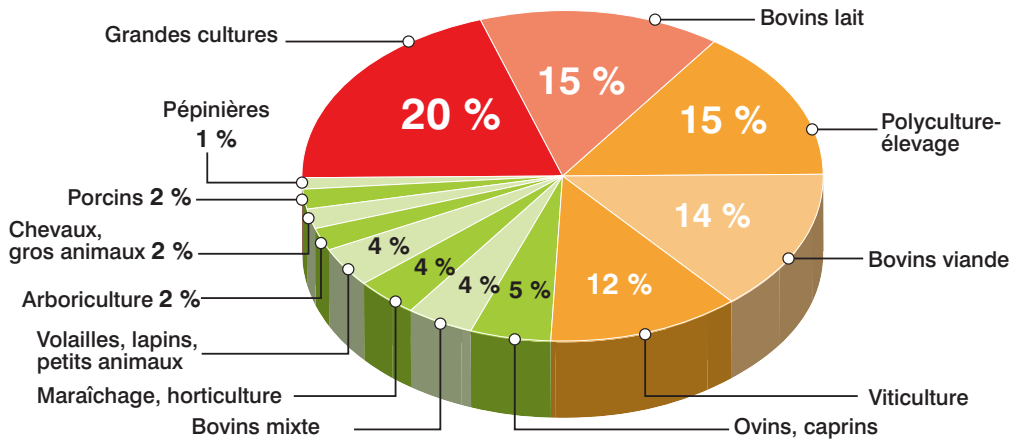
KÄRCHER BERNER HITACHI POWER TOOLS Mobil Rico RENSON siku bruder BRITAINS KS TOOLS MECANOREM horizont AGRAR

Économie

Amélioration de la conjoncture économique agricole

Le printemps a pris un peu d'avance en matière d'économie dans le secteur agricole. Explications et tendances.

Répartition des exploitations selon la filière en 2011 (en %)



Source : CCMSA - Infographie : Réussir

La dernière édition du baromètre de conjoncture agricole FNSEA-IFOP(1) confirme «*l'accalmie économique agricole et affiche un moral virant vers l'optimisme*». En effet, 53 % des chefs d'exploitation jugent leur situation économique comme étant acceptable, les autres agriculteurs se répartissant équitablement entre les réponses «*bonnes*» et «*mauvaises*». Jusqu'alors, ceux qui déclaraient une situation économique «*bonne*» étaient relativement rares. Seule ombre au tableau : plus d'un tiers des arboriculteurs et horticulteurs déclarent toujours des situations économiques «*mauvaises ou très mauvaises*».

L'hiver a fait l'objet de difficultés assez ou très importantes pour moins d'un exploitant sur trois (32 %) : c'est le taux le plus bas depuis la création de ce baromètre en 2008. Le moral des exploitants est en constante progression : 48 % des exploitants interrogés se disent optimistes sur leur propre activité. Et, chose plutôt agréable à constater, les chefs d'exploitation sont plutôt « *plus optimistes sur le climat général des affaires en France* », contrairement à leurs homologues des autres secteurs économiques (industrie et services) qui, eux, sont au mieux moroses, voire négatifs.

Conséquence de cette meilleure situation économique : les recrutements de cet hiver et les intentions pour le printemps sont excellents, en particulier sur l'emploi en contrat à durée indéterminée (CDI).

Une hirondelle ne fait pas le printemps

Qu'on se comprenne bien cependant : cette amélioration, certes réelle et notable, ne change pas les problèmes de fond posés aux professionnels du secteur. D'abord, des «*marges de progression*» existent réellement selon les exploitants interrogés dans l'étude de conjoncture pour améliorer la performance des exploitations et donc créer plus d'emplois. À la question «*quels types de difficultés avez-vous rencontrer?*», les exploitants sont 62 % à citer le poids des charges d'exploitation comme premier facteur de difficulté. Vient ensuite la réglementation environnementale et sanitaire devant le coût du travail. La concurrence étrangère est également citée dans les filières comme le maraîchage, l'arboriculture et l'horticulture. Mais surtout, «*en 2011, la réduction du nombre d'exploitations (- 1,9 %) et d'exploitants (- 1,4 %) agricoles se poursuit*» selon les dernières données de la Caisse centrale de la mutualité sociale et agricole (CCMSA) d'avril 2012.

THIERRY MICHEL

(1) Réalisé du 8 au 12 mars 2012 auprès de 1 505 exploitants agricoles.

En bref

Céréales : l'IGC s'attend à une production mondiale record

La production mondiale de céréales devrait atteindre un niveau record pour la campagne 2012-2013, selon le rapport du l'IGC, l'International grain council. Le maïs pourrait afficher de beaux scores, tandis que la production de soja est attendue à 238,4 Mt, en baisse de 11 % par rapport à l'an dernier. Malgré une révision à la baisse de ses estimations du début du mois, l'IGC table sur une production de céréales (blé et céréales secondaires) à 1 869 Mt en 2013, et de maïs de 900 Mt, misant sur une hausse de 4 %, soit des hausses respectives de 1,5 % et 4 % en un an. La vague de froid de février en Europe fait calculer à ces experts que la production mondiale de blé pourrait baisser à 676 Mt, une prévision que pourraient démentir les conditions climatiques actuelles en Europe.

Légère hausse des taux de prêts bonifiés à l'agriculture

Les taux de base et de référence applicables aux prêts bonifiés à l'agriculture ont été publiés par le ministère de l'Agriculture via une circulaire en date du 24 avril, publiée au bulletin officiel du 27 avril. Ils entreront en vigueur à compter du 1er mai 2012. Le taux de référence est le résultat d'un taux de base variable par trimestre et d'un taux de rémunération des banques. Ce dernier s'élève, en 2012, à 0,15 %. La valeur du taux de base passe de 3,85 % à 3,98 % à compter du 1er mai 2012 et le taux de référence passe, de 4,00 % à 4,13 %.

Sécheresse : le Copa-Cogeca tire la sonnette d'alarme

Le Copa-Cogeca (coopération européenne) appelle à l'introduction de mesures urgentes pour remédier au problème de la sécheresse. Selon ses dernières prévisions (publiées le 20 avril) la sécheresse et les dégâts du gel peuvent « changer la donne » concernant la production européenne. Le syndicat demande à la Commission européenne de « rapidement mettre en œuvre des mesures visant à aider les agriculteurs à surmonter cette période difficile ».

Lait : une collecte dynamique

A un mois de la fin de campagne, la collecte laitière reste toujours dynamique. En février, elle a progressé de 3,9% par rapport à l'année précédente. Mais selon les premières estimations de FranceAgriMer, elle aurait été plus modérée fin mars. A la fin du mois de février, la progression cumulée depuis le début de la campagne était de l'ordre de 4,1% et l'écart par rapport au quota national était inférieur à 3%. Même dynamisme au plan européen avec une hausse cumulée de 2,2% sous l'impulsion de la France et de l'Allemagne.



Édito

Enfin des avancées !

La tuberculose fait partie des dossiers récurrents de notre département. Ceci pèse lourdement sur le moral des éleveurs et la trésorerie des exploitations.

Comme vous le savez, plusieurs facteurs peuvent être la cause de la recrudescence de cette maladie. Bien sûr, en ce qui concerne les bovins, des mesures sont prises depuis plusieurs années et les efforts des éleveurs sont considérables.

En ce qui concerne le blaireau, les mesures de piégeage mises en place devraient aboutir à une diminution des populations.

Pour le gibier, et notamment les cervidés, les choses sont beaucoup plus compliquées. Toutefois, nous avons, la semaine dernière, travaillé à l'élaboration d'un plan d'action global dont un des points concerne la gestion des populations de gibier. Cette mesure devrait se traduire par un arrêté préfectoral (que nous vous détaillerons dans les semaines à venir).

Nous le savons et vous nous le direz, il n'est pas parfait. Mais les avancées obtenues sur les cervidés et les sangliers sont sans précédent.

Nous ne considérons pas cela comme une victoire sur les chasseurs mais bien comme une prise en considération de tout ce que



nous disons depuis des années.

La FDSEA, les JA, le GDS et la Chambre d'agriculture on su rester soudés sur ce dossier, ce qui nous à permis, à force de persuasion, d'aboutir à cet arrêté. Je vous le répète, il est certainement perfectible mais il a le mérite d'exister et de mettre en route un vrai plan sanitaire départemental.

Je tiens à remercier Pascal Martens (GDS) et Jean Luc Loizon (FDSEA), les principaux acteurs de ce dossier qui ont su trouver la voie pour la défense des éleveurs de Côte d'Or.

Jean Bertrand
Secrétaire Général FDSEA21

Climat

Chaud et froid, à la FDSEA

La commission *«productions végétales»* de la FDSEA de Côte d'Or s'est réunie vendredi dernier dans les locaux de Dijon Céréales. L'impact du climat sur les cultures était au programme, aussi bien aujourd'hui avec l'impact du gel, que dans plusieurs décennies avec le réchauffement climatique.

La commission *«productions végétales»* présidée par Jacques de Loisy, a fait le point sur le gel des cultures et la réglementation qui s'en suit. Les consignes de la FDSEA concernant les aides du 1er pilier, la conditionnalité et les aides agro-environnementales ont été rappelées par l'animateur Arnaud Ehrlacher. Le dossier paille, qui *«malheureusement devrait être une nouvelle fois d'actualité»* a été abordé. *«La commission demande aux éleveurs de se rapprocher au plus vite des exploitations céréalières pouvant disposer de paille. Nous souhaitons que des solutions amiables et locales soient trouvées, tant sur les besoins en quantité que sur la gestion du prix»* annonce Jacques de Loisy. Concernant ce prix, *«les exploitations céréalières ne pourront pas forcément s'adapter aussi bien à la demande que l'an passé»* précise le président de la commission, *«ce sera à 100% une composante du chiffre d'affaires des exploitations qui a déjà beaucoup baissé par rapport au gel. Les exploitations céréalières sont dans une grande difficulté: comme évoqué lors de la réunion terrain avec les parlementaires le 6 avril, nous aurons des baisses de chiffres d'affaire de l'ordre de 500 euros/ha*. Autre point abordé par la commission : les contrats passés avec les différents organismes stockeurs. *«Les agriculteurs ayant contractualisé des quantités et des prix fermes sur certaines cultures comme le colza, et pensant qu'ils ne pourront pas honorer leur contrat, doivent rapidement contacter leur OS pour leur en faire part et envisager une sortie du contrat dans les meilleures conditions possibles»* commente Jacques de Loisy.

Ce rendez-vous a été marqué par la présentation d'une étude prévisionnelle sur le changement climatique, menée par la Chambre régionale de Poitou-Charentes et plusieurs organismes scientifiques. A l'horizon 2100, le réchauffement, la modification de la pluviométrie, l'augmentation de la concentration en CO2 de l'atmosphère seront des éléments qui modifieront la donne en agriculture. *«Cet exposé de haut-niveau nous amène à envisager une réflexion sur l'évolution des cultures, une nécessité d'adapter la génétique et créer des réserves d'eau pour répondre aux situations plus critiques qui se présenteront à l'avenir»* signale Jacques de Loisy, *«cette étude évoque la fin du siècle mais regardez les années 2003, 2007 2011: le phénomène est déjà enclenché»*. A suivre dans notre prochaine édition de Terres de Bourgogne : l'interview de Frédéric Levrault, chargé de programme Recherche &Innovation au sein de la CRA Poitou-Charentes qui a présenté l'étude.

AURÉLIEN GENEST



Jacques de Loisy a abordé le dossier paille et les contrats passés avec les organismes stockeurs.

Crédit Agricole

Les agences se modernisent

Une agence rénovée, avenue Poincaré à Dijon, vient d'être inaugurée en présence du président Vincent Delatte et du directeur général Jacques Kermarrec. Cette inauguration a été l'occasion de rappeler le programme de modernisation du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne, qui a choisi d'équiper toutes ses agences du système de visio-conférence Vision'ère.Celui-ci permet de converser à plusieurs, à distance, au moyen d'une webcam. Le client est mis en relation avec un expert de l'entreprise depuis l'agence, en présence de son conseiller. Un gain de temps, des conseils fiables, Vision'ère permet de répondre dans les meilleurs délais à toutes les demandes, tout en respectant les valeurs de développement durable. Grâce à Vision'ère, les agriculteurs et viticulteurs peuvent accéder à toute l'expertise du Crédit Agricole. Depuis le bureau de son conseiller, le client est mis en relation avec un expert pour répondre à ses questions en matière de financement, cœur de l'activité du Crédit Agricole, mais aussi concernant des produits spécifiques, comme les marchés à terme, ou encore des services personnalisés, tels que Winealley.com, le service Expert Vins destiné aux producteurs de vins et spiritueux.

Il est également possible avec Vision'ère de bénéficier d'une démonstration en ligne ou d'échanger des documents en temps réel avec une sécurité identique à un rendez-vous bureau.



Groupama

Au parfum de la crise



Comme elle en a l'habitude pratiquement chaque année, la fédération départementale de Groupama a organisé une réunion d'informations pour ses présidents de caisses locales. Le thème 2012 était la crise financière et bancaire. L'objectif était de les aider à *«mieux comprendre»* l'actualité et les mécanismes qui ont amené la dérive financière. Délila Allam, économiste, a retracé les événements qui ont impacté la sphère mondiale depuis 2008. Phrase-clé de l'intervenante sur l'actualité : *«Les mécanismes responsables de la crise sont toujours actifs, les règles de spéculation sont toujours là, les logiques n'ont pas été freinées. L'épisode grec en est la parfaite illustration»*.

Les présidents des caisses locales Groupama étaient visiblement satisfaits de ce rendez-vous, celui-ci leur ayant permis d'acquérir des notions importantes pour leur fonction. A l'instar d'Eric Bratigny, du canton de Grancey-le-Château : *«Cette présentation était neutre, contrairement à ce que l'on peut lire ou entendre aux informations, ça nous donne un autre aperçu sur ce qui se passe actuellement»*.

AG



Bovins à l'engraissement

De Quemigny à la Turquie, en passant par l'Algérie



Le Gaec de la Combe, dans le canton d'Aignay-le-Duc, a décidé d'agrandir son atelier d'engraissement. De 190 bovins aujourd'hui, l'effectif passera à 280 dans moins d'une semaine.

Les derniers mois ont connu une conjoncture favorable à l'engraissement des bovins. Bonne nouvelle pour les éleveurs, ça n'a pas l'air de vouloir se calmer. Une exploitation du nord Côte d'Or en profite pour consacrer un deuxième bâtiment à l'engraissement, dès la semaine prochaine.

«*En engraissement, si on n'a pas l'export, on sait qu'on va être plombé. Nous, on a la chance d'avoir le groupe Global qui tient la route*» signale Pierre Lecoeur, éleveur à Quemigny-sur-Seine. La grande majorité de sa production prend la direction de la Turquie, de l'Algérie et même du Liban, depuis peu. «*En marché local, nous sommes à 23 francs le kg. C'est à ce prix que nous vendons encore quelques-uns de nos animaux. Mais avec l'export, on passe à 25,5 francs, c'est déjà mieux ! Les prix deviennent porteurs*» se réjouit l'éleveur du Gaec de la Combe (représenté par trois temps pleins, un contrat d'apprentissage et un stagiaire).

Virage en 2009

L'exploitation s'est orientée vers un atelier d'engraissement il y a trois ans. Une chose est sûre : elle ne semble pas regretter son ancien système laitier (70 Montbéliardes, 500 000 litres de quotas). «*La passion de l'élevage est toujours là, la production est valorisée et il y a beaucoup moins d'astreinte*» commente Pierre Lecoeur, qui avait déjà en tête l'idée d'engraisser depuis très longtemps. «*J'avais visité plusieurs ateliers d'engraissement dans la Marne dans les années 1990. Début 2000, j'ai fait un essai avec quelques broutards. Pas de chance, c'était l'année de la vache folle et les broutards sont repartis quatre mois plus tard au même prix !*» confie l'éleveur.

Fin 2009, le Gaec se lance une fois pour toute dans l'engraissement. «*Nous avons eu l'opportunité de faire un échange quotas laitiers/ primes vaches allaitantes*» explique Pierre Lecoeur.

Un bâtiment est construit dans la foulée. Les premiers broutards arrivent en mars 2010. L'effectif du Gaec est d'aujourd'hui 190 animaux. La barre des 280 bêtes sera atteinte d'ici quelques jours, lorsque l'ancien bâtiment consacré à la production laitière sera entièrement réaménagé.

Objectif 750 kg

Dans la pratique, les bovins arrivent à un âge variant entre 8 et 12 mois. Leur poids est d'environ 350 kg. Les races sont diverses (Blonde d'Aquitaine, Charolaise, Limousine, croisées). «*Le but est de les amener à 750 kg. Il nous faut entre 280 et 300 jours pour y parvenir. Le groupe Global, qui nous apporte les animaux, s'occupe de tout et revient les chercher pour les exporter*» précise Pierre Lecoeur.

D'un point de vue économique, chaque bovin est acheté aux environs de 900 euros puis revendu 1 600 euros en moyenne. Le différentiel est donc de 700 euros par bovin. A cette marge doit être retranchée le coût de l'alimentation (maïs, pulpes de betterave, pommes de terre, tourteaux de colza) estimé à 1,5 euro par animal et par jour, l'amortissement du bâtiment et le coût du matériel (mélangeuse, télescopique). L'approvisionnement en paille ne pose pas trop de problèmes à l'exploitation puisque des échanges paille/fumier sont régulièrement réalisés avec des agriculteurs locaux, en plus de la production issue des 240 hectares de cultures du Gaec.

AURÉLIEN GENEST

▶ Zoom sur…

L'avis de la FDSEA

«***L'engraissement, ça marche***» **se réjouit Jean Bertrand, secrétaire général de la FDSEA et éleveur dans le canton voisin de Baigneux-les-Juifs, «*** ***le syndicalisme s'est battu pour l'export sur la Turquie et les éleveurs trouvent enfin une plus-value, c'est une bonne chose».**



Fédération départementale des Cuma

Des investissements en hausse

Les coopératives d'utilisation de matériel agricole se portent plutôt bien en Côte d'Or. Le parc matériel existant a pu être renouvelé en 2011.

Les 230 Cuma de Côte d'Or ont continué d'investir en 2011. Si le chiffre d'affaires n'a pas augmenté (environ 23 000 €) le rallongement des investissements est certain et témoigne d'une bonne santé des Cuma. «*C'est l'effet bonus d'une bonne récolte, un redressement suite à plusieurs années difficiles*» confie Fernand Prudent, le président de la FDcuma, lors de l'assemblée générale qui s'est tenue la semaine dernière à Baigneux-les-Juifs. Les cumistes côte d'oriens ont principalement renouvelé leur parc existant, comme l'a indiqué l'animateur Guillaume Dumonet.

Les investissements se sont souvent orientés vers du matériel plus performant, orientation pas toujours possible pour une exploitation isolée. L'accès aux nouvelles technologies telle que la géolocalisation est également permis aux exploitations en Cuma. «*L'investissement passe plus facilement*» rappelle Fernand Prudent, dont la coopérative, à titre d'exemple, a récemment investi dans deux semoirs avec barre GPS, évitant ainsi les recroisements et amenant divers bénéfices aux agriculteurs.

La «*der*» du président

Le principal intérêt des Cuma reste la baisse des charges de mécanisation. «*Elles se situent aux alentours de 300 ou 350 euros par hectare pour une exploitation individuelle. Ces charges baissent de 150 euros/ha en moyenne pour les exploitations qui sont en Cuma intégrales*» explique Fernand Prudent.

La réflexion sur le partage peut même aller plus loin avec le partage des terres et l'assolement en commun.

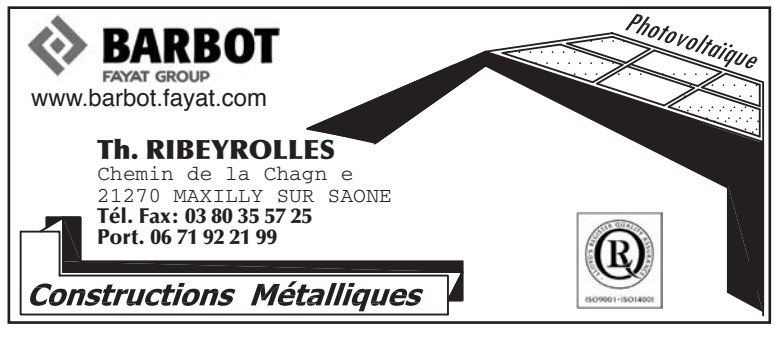
«*C'est une autre façon d'économiser. En plus des charges de mécanisation, c'est très intéressant pour l'approvisionnement et les ventes, le tout en conservant des structures individuelles*» indique Fernand Prudent, qui présidait là sa dernière assemblée générale (le prochain conseil d'administration élira un nouveau président).

Il s'agissait également de la dernière assemblée générale de la FDcuma, l'entité «Fédération régionale des Cuma Bourgogne» voit effectivement le jour avec plusieurs antennes départementales, dont l'antenne Côte d'Or. Fernand Prudent a rassuré les adhérents en les informant qu'il n'y aura pas «de gros changements» et en les invitant à contacter les animateurs du réseau : «ils sont là pour vous aider, pour vous informer, pour monter des dossiers et pour vous faire bénéficier des aides disponibles».

AURÉLIEN GENEST



Edouard Bénard, Guillaume Dumonet et Fernand Prudent, la semaine dernière lors de l'assemblée générale de la FDcuma.



FDSEA

Une assemblée générale tournée vers la compétitivité

Le rendez-vous annuel de la FDSEA 58 a eu lieu le 26 avril à la salle des fêtes de Luzy. Après Pouilly-sur-Loire en 2011, le lieu choisi cette année n'avait pas été laissé au hasard. Outre l'alternance géographique des secteurs Nivernais, les élus voulaient mettre à l'honneur un canton hyper-dynamique en matière d'économie agricole, support d'une réflexion sur la compétitivité de l'agriculture nivernaise et française.



Jean-Louis Rollot, le maire de Luzy (à droite), s'est fait applaudir pour dénoncer les effets d'une administration tatillonne, au cours de l'AG présidée par Jean-Pierre Condamine.

Après les actes statutaires à huis-clos et la présentation du rapport d'activités 2011, présenté pour la première fois, par Didier Ramet, secrétaire général du syndicat majoritaire dans le département, l'heure est venue aux travaux de réflexion et de débat. Et cette année, le thème tout trouvé était voué à «*La compétitivité de l'agriculture française*». Le rapport d'orientation, l'intervention d'accueil de Jean-Louis Rollot, maire de Luzy, la parole de l'invité d'honneur, Christian Decerle, président de la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire venu en voisin, ont permis de réaffirmer avec force-arguments et démonstrations à l'appui, la lassitude qui s'empare du milieu professionnel vis-à-vis des contraintes de toutes natures qui pèsent sur lui. Et qui font trop souvent oublier que «*derrière la passion des professionnels pour leurs terres, il y a aussi des chefs d'entreprises qui réclament de pouvoir vivre du fruit de leur travail*» sans se heurter systématiquement à toutes sortes d'obstacles administratifs, économiques, environnementaux et sociétaux...

«*Pour une administration au service du public*»

En introduction, le maire de Luzy s'est fait copieusement applaudir par l'assistance quand il a évoqué le parcours complexe qu'il a du poursuivre afin d'obtenir la réalisation du hall d'exposition qui accueillera la prochaine foire aux bovins, sur la commune, en novembre. Avec «*un an de retard et 100 000 euros supplémentaires que ce qui avait été prévu au départ*», le hall d'exposition s'est fait attendre de l'élu, qui, jeudi dernier, s'est fait le chantre d'une «*administration au service du public mais pas seulement dédiée à de simples contrôles inutiles*». Le propos s'est fait encore plus nourri quand, en tant que président du Comité de pilotage Natura 2000 dans le sud-Morvan, Jean-Louis Rollot a su mettre le public de son côté en expliquant que «*si aujourd'hui, il y a un excellent état de la faune et de la flore sur le territoire, c'est grâce à votre action, reconnaissons-le avant d'ajouter de nouvelles contraintes*». Car l'élu le sait: «*l'agriculture est la base économique de notre secteur et du développement de notre territoire*». Et de rappeler que Luzy est le premier canton pour le nombre de bovins (26 500), pour celui du nombre d'installations de jeunes (46 entre 2002 et 2009) et deuxième pour ce qui est de la surface agricole (17 000 ha de SAU en herbe). Face aux enjeux, Jean-Louis Rollot n'a pas eu de mal à convaincre que les contraintes toujours plus pressantes constituaient le premier frein à la compétitivité des exploitations. Et peut-être aussi à l'image que le milieu agricole renvoie de lui-même au reste de la société. Ces contraintes administratives sont en effet jugées castratrices et discriminantes par la plupart des agriculteurs qui, souvent, aimeraient éviter d'être mis au banc des accusés. Et cloués au pilori par certains lobbies «*écolo-écologistes qui influencent les décisions de l'administration mais ne représentent qu'eux*» selon Jean-Pierre Condamine, le président de la FDSEA58.

Vision caricaturale et «*malbouffe*»

Pour Christian Decerle, l'invité d'honneur du jour, le constat est identique. «*Pourquoi fait-on fausse route? C'est l'effet José Bové qui a initié une opposition virulente sur les pratiques de nos métiers, qui a fait passer le message de la malbouffe dans la société et qui a fait beaucoup de mal à l'agriculture. Mais cette vision caricaturale, où on sait mieux à Paris ce qui est bon au fin fond de la Bretagne, de l'Alsace ou du Cantal, çà ne marche pas*». Et au fond, l'agriculture doit faire passer un message partagé par tous les intervenants la semaine dernière: «*Il faut expliquer que la PAC n'est pas un système d'aides mais un moyen de compensations normales et naturelles quand les prix des intrants et des matériels, en plus des obligations à respecter, font des agriculteurs des proies de la part de marchés qui ont une curieuse façon de considérer l'intérêt général*». C'est d'ailleurs ce qu'ont rappelé Francis Maenhout et Joëlle Lebeaut, vice-président et trésorière adjointe de la FDSEA58, lors de la lecture du rapport d'orientation, qui avait choisi de montrer du doigt l'exemple du secteur de l'approvisionnement. «*Les producteurs sont pris en tenaille entre, d'une part, des faibles prix au départ de la ferme, en raison d'un déficit de pouvoir de négociation des producteurs et, d'autre part, des prix élevés des intrants dûs à une forte concentration de sociétés de ce secteur. La vulnérabilité particulière des agriculteurs aux pressions de leur amont et aux blocages de leur aval commence à être reconnue en France et en Europe*» ont-ils dit.

«*Des poux dans la paille*»

Un paradoxe qu'a aussi relevé Christian Decerle: «*C'est étonnant qu'un pays comme la France, qui a perdu un quart de ses exploitations en dix ans - quel appauvrissement de l'outil de production ! - a dans le même temps montré sa capacité d'adaptation et de compétitivité en maintenant à niveau l'industrie agro-alimentaire avec moins de bras*». Et, évoquant un récent voyage d'études en Allemagne, de souligner que «*là-bas les politiques publiques sont plus lisibles et plus durables avec 30% du revenu agricole issu du produit des énergies renouvelables*». Pas un hasard si l'Allemagne a grignoté des parts de marchés à la France «*sur les produits carnés et les fruits et légumes*» alors qu'il était convenu que son point fort «c'*était son industrie*». Mais «*j'ai senti dans les Länder une administration au service des citoyens, qui facilite les projets et qui ne cherche pas des poux dans la paille pour faire perdre du temps*», a-t-il lancé.

EMMANUEL COULOMBEIX



Christian Decerfe, président de la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire, a fait part de ces constats au cours d'un voyage d'études en Allemagne.

Groupama Rhône-Alpes Auvergne

Patrick Seguin, devient président délégué

A l'issue de l'assemblée générale de la caisse régionale de Groupama, le 11 avril dernier, le conseil d'administration a élu un nouveau bureau, un nouveau président et deux nouveaux présidents délégués, dont un Nivernais.

Patrick Séguin était déjà président de la Fédération départementale des caisses locales de Groupama dans la Nièvre ainsi qu'administrateur national de la compagnie mutualiste. Il ajoute dorénavant une corde à son arc en devenant président délégué de la caisse régionale Rhône-Alpes Auvergne. Ainsi en a décidé le conseil d'administration le 11 avril dernier. Exploitant agricole à Vielmanay, Patrick Seguin a 62 ans, est marié et père de trois enfants. Par ailleurs, il a contribué à la mise en place d'Agricompta, association de formation et soutien aux agriculteurs maîtrisant leurs comptabilités et leurs fiscalités. A ce nouveau poste éminent, Patrick Seguin succède à Jean-Jacques Rozier, le président de la Fédération des caisses locales de l'Allier qui était président délégué depuis 2003. Il entourera un nouveau président de Groupama Rhône-Alpes Auvergne, en la personne de Jean-Louis Pivard. L'intéressé, 54 ans, marié et père de deux enfants, est exploitant agricole et originaire de Dortain dans l'Ain. Le nouveau triumvirat ne serait pas complet sans la désignation d'un autre président délégué. Il s'agit de Jacques Depeyre, 59 ans, marié, père de deux enfants et exploitant agricole à Tamié (Savoie). Enfin, un autre Nivernais a été élu administrateur de la caisse régionale: Didier Tardivon, président de la caisse locale de Brinon-sur-Beuvron, représentera désormais la fédération de la Nièvre aux côtés de Patrick Seguin.

E.C. D'APRÈS COMMUNIQUÉ



Jean-Louis Pivard (au centre) est le nouveau président de Groupama Rhône-Alpes Auvergne. Il sera entouré de deux présidents délégués, dont le Nivernais Patrick Seguin (à gauche).

Télédéclarations PAC

L'échéance du 15 mai approche à grands pas

Un comité de pilotage «*zéro papier*», en partenariat avec la DDT et les organisations agricoles de la Nièvre, s'est tenu vendredi dernier à Nevers pour faire le point d'étape sur le remplissage électronique des déclarations. Les agriculteurs ont jusqu'au 15 mai pour accomplir la démarche par ordinateur, s'ils veulent obtenir leurs aides PAC. Après, il sera trop tard.



Joël Plu, de la DDT, s'inquiète des 269 exploitants qui ont indiqué faire leurs déclarations surfaces de leurs propres côtés et qui n'ont pas commencé le remplissage.

Cette année, dans la Nièvre comme dans trois autres départements français, il n'y a plus de dossier papier envoyé par l'administration aux agriculteurs. Charge à chacun d'accomplir les démarches, soit de son côté, soit en suivant une formation délivrée par les OPA ou la DDT dans ses relais délocalisés, soit en payant une prestation individualisée auprès des mêmes partenaires. Vendredi dernier, un point d'étape a été fait à la DDT, sur l'avancement des télédéclarations. Les demandeurs ont jusqu'au 15 mai prochain pour remplir leurs dossiers éléctroniquement. «*L'objectif est de ne laisser personne sur le bord du chemin*» confirme Joël Plu, le chef du service économie agricole de la DDT de la Nièvre.

PMTVA: 80,57% de remplissage

Concernant les dossiers de demande de Prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA), les éleveurs ont démarré la campagne de déclaration dès le 1er mars dernier. Sur les 1930 dossiers attendus (selon les déclarations 2011), 1555 éleveurs ont déjà rempli les leurs dans la Nièvre, soit un taux de 80,57% au 25 avril. En dépit d'un plat récurrent à chaque week-end, la ligne de progression des télédéclarations est constante. Joël Plu rappelle toutefois que «*ceux qui ont déjà déclaré les aides surfaces et ont oublié le dossier PMTVA doivent penser à le faire*».

Surfaces: inquiétude pour 269 déclarants isolés

S'agissant des déclarations des aides surfaces, la DDT avait envoyé en début d'année un questionnaire aux agriculteurs leur demandant leurs intentions concernant le mode de télédéclaration (soit seuls, soit via la DDT, ou via CER France, Chambre d'agriculture, Sicafome, ELVEA, Cogep...). Sur 2840 exploitants attendus, 2811 avaient répondu (99%) et, au 27 avril, 1645 ont effectivement déclaré selon le choix qu'ils avaient exprimé. Selon Joël Plu, «*cela représente 58% de déclarations au cours des 4 premières semaines de la campagne: nous en espérions plus*» s'inquiète-t-il. La progression est toutefois constante puisque la DDT enregistrait 70 dossiers par jour au début et en compte 110 à 120 par jour à la fin de la semaine dernière. Ce qui interpelle particulièrement l'administration, ce sont les 269 exploitants qui avaient indiqué qu'ils se débrouilleraient seuls, de leur côté, et qui, vendredi dernier, n'avaient pas commencé leur déclaration. Et notamment, parmi eux, 70 agriculteurs qui avaient rempli un dossier papier en 2011. Au total, sur 2811 inscrits, 1541 ont déjà signé, 226 sont en cours et 1044 n'ont pas commencé leurs télédéclarations. Face à cela, la DDT a envoyé, la semaine dernière, un mail et une lettre de rappel. La consigne est simple: «*nous ne pouvons pas aller dans chaque ferme mais les partenaires agricoles sont invités à sensibiliser les personnes qu'ils rencontrent*». Ils ont jusqu'au 15 mai pour que la démarche «*0 papier*» se traduise par 100% de télédéclarations.

EMMANUEL COULOMBEIX

Journées herbe à Sermages

Les essais sont dans le pré

C'est au cœur de la Nièvre, à la limite entre le Nivernais et le Morvan que se déroulera la prochaine Journée Herbe 2012, organisée par la coopérative Epis-Centre. Le rendez-vous est fixé au 10 mai prochain à Sermages sur l'exploitation des frères Martin. Ce sont près de 40 professionnels qui seront présents pour vous présenter leurs produits, les essais mais aussi du matériel.



Chaque année, c'est dans une ambiance conviviale que les agriculteurs viennent nombreux contempler les essais et rencontrer leurs fournisseurs

Comme chaque année, une journée consacrée à l'herbe est organisée dans l'un des 3 départements de la zone Epis-Centre (Indre, Cher, Nièvre). Cette année, c'est la Nièvre qui est organisatrice de l'évènement.
L'édition 2011 avait eu lieu dans l'Indre, à Chasseneuil sur l'exploitation de Jean-Etienne Reignoux et avait rassemblé près de 150 éleveurs.

Près de 40 professionnels présents sur place

Cette Journée Herbe nécessite plusieurs mois d'organisation. En effet, le projet de mettre en place cette plateforme fourragère a germé en août 2011 et a été suivi de près par Jean-Michel Bouchié, ingénieur développement Epis-Centre et par Vincent Noppe, expérimentateur. Ces essais ont pour but de comparer les espèces, les variétés mais aussi les différents désherbages. Des tests sur les fertilisants et amendements calciques sont également réalisés. C'est un appui précieux aux agriculteurs qui peuvent voir de leurs propres yeux les résultats obtenus et ainsi les appliquer sur leur exploitation.
Au programme de cette journée : Visite des essais, démonstrations de matériels par les concessionnaires locaux et présence des fournisseurs.

60 variétés, espèces et associations différentes

«L'exploitation des frères Martin est idéalement située entre le Nivernais et le Morvan ce qui va permettre d'attirer nos agriculteurs de ces 2 zones. Les frères Martin sont des agriculteurs qui ont une bonne technicité. La parcelle qu'ils mettent à notre disposition a une surface de 4,5 hectares dont 0,5 ha pour l'expérimentation», nous confie Jean-Michel Bouchié. Le Gaec des Maillards est constitué de Philippe, Jean-Claude et Patrick Martin. La SAU de l'exploitation est de 310ha dont 39ha sont consacrés à la culture de triticale. Le reste est en herbe, indispensable à l'alimentation des 220 vaches présentes sur l'exploitation. Les éleveurs ont permis à la coopérative de s'installer sur leur exploitation car pour eux, les éleveurs doivent encore progresser et les essais sont très importants pour une bonne conduite des fourrages.

Comme à son habitude, la coopérative n'oublie pas la convivialité: le repas offert du midi sera composé de viande grillée locale et chaque participant repartira avec un cadeau !

Eloïse Bergeron

Formations

Certiphyto

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise deux nouvelles sessions de formation décentralisées au Certificat individuel (Certiphyto), à destination des professionnels de l'agriculture qui achètent ou utilisent des produits phytosanitaires. Les 10 et 15 mai, de 9 à 17h30, à Decize, et les 11 et 16 mai à Clamecy. Le stage est gratuit pour les ressortissants du fonds Vivea.
Contact: Marie-Luce Soudière, intervenante en formation Certiphyto de la Chambre d'agriculture de la Nièvre au 03 86 93 40 62 ou par mail: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

Chien de troupeau Perfectionnement au dressage

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation de perfectionnement au dressage de chien de troupeau les 7 mai et 13 juin. Cette formation s'adresse aux éleveurs accompagnés de leurs chiens qui ont déjà suivi une initiation ou dont les chiens sont déjà dressés et qui ont quelques mois ou années de pratique et qui souhaitent perfectionner le dressage. La session est animée par S. de Montmollin, formateur à l'Institut de l'Elevage.
Renseignements et inscriptions:
Christophe Rainon au 06 72 39 76 43:
christophe.rainon@nievre.chambagri.fr

Informatique

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise en juillet 3 stages dédiés à l'informatique. Le 1er module, intitulé « *découverte de Windows* », se tiendra jeudi 12 juillet à Nevers. Le 2 module, « *initiation au traitement de texte* », aura lieu mardi 17 juillet à Nevers.. Le 3 module enfin, intitulé « *initiation au tableur* » se déroulera jeudi 19 juillet à Nevers
Durant les trois stages, des manipulations sur ordinateurs portables sont prévues ainsi que la fourniture d'un support écrit.
La maîtrise de Windows est un préalable aux stages sur le traitement de texte et le tableur.
Participation: 50 euros par stagiaire et par journée, et financement VIVEA.
Renseignements: Laurence Evers au 03 86 93 40 36 ou par mail à laurence.evers@nievre.chambagri.fr.



Assemblée générale FDSEA 89

Venez découvrir la vision que les responsables politiques ont de l'agriculture

L'assemblée générale de la FDSEA de l'Yonne se déroulera vendredi 4 mai, au foyer communal de Monéteau et fera l'objet d'un débat avec les représentants icaunais des partis politiques en lice pour le second tour des élections présidentielles.



Le huis clos par lequel débute l'AG est l'occasion de faire le point très librement entre les responsables de la FDSEA et les adhérents sur leurs attentes et leurs interrogations. Après un temps consacré au rapport financier, le rapport d'activité permettra de revenir sur une année riche en engagements syndicaux. Luc Smessaert, membre du bureau national de la FNSEA, participera au huis-clos. Ce qui permettra d'élargir la discussion et de faire le point sur les actions nationales. Après la pause, les travaux officiels débuteront à 15h45, en présence des personnalités officielles et notamment des représentants des partis politiques.

Car entre deux tours d'élections présidentielles et avant les élections législatives, la FDSEA de l'Yonne veut rappeler aux représentants des partis politiques locaux que l'agriculture n'a été que peu abordée dans les débats jusque-là, alors qu'elle représente une source de richesses, de développements, d'emplois… dont la société ne peut se passer aujourd'hui.

A la table ronde : Jean-Yves Caullet maire d'Avallon représentant le PS, Henri de Raincourt pour l'UMP, Luc Smessaert pour la FNSEA, seront amenés à clarifier la vision qu'ils ont de l'agriculture et leur projet pour ce secteur. Anne-Marie Klein, rédactrice en chef de Terres de Bourgogne, veillera au bon déroulement des débats.

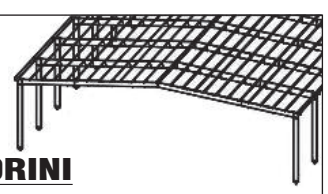
L'idée n'étant pas d'être simples spectateurs des échanges entre les représentants politiques, nous vous invitons à venir nombreux poser vos questions afin que le débat soit très concret et que la discussion se fasse bien du terrain vers la sphère politique.

Les discussions entre adhérents se poursuivront au cours du buffet convivial organisé en soirée.

CLARISSE BACHELAY
DIRECTRICE FDSEA 89

D'autres avantages à adhérer à la FDSEA !

Adhérents de la FDSEA, profitez des avantages locaux et nationaux de votre carte moisson !!!
N'hésitez pas à récolter des remises auprès d'une centaine d'enseignes de notre département sur simple présentation de votre carte d'adhésion. Ses avantages concernent l'ensemble des facettes de votre quotidien : professionnel, comme familial. De multiples univers s'ouvrent à vous : matériels agricoles, auto, maison, santé et bien être, plaisirs et gastronomie… Découvrez-les au travers du livret "carte moisson 2012" que vous avez reçu en même temps que votre carte d'adhésion.
D'ailleurs de nouveaux partenaires nous ont rejoints après son édition. Vous souhaitez décompresser et vous amusez en famille…? Allez profiter des hauteurs de l'accro-branche à Treigny! Vous souhaitez que vos enfants se prennent pour des pirates ou des grenouilles… ? Conduisez les aux plaines de jeux "corsaires et pirates" !
D'autres nouveaux partenaires nous accompagnent : Auxerre Karting Indoor, pour prendre de la vitesse, Botanic pour fleurir son jardin et le musée des arts naïfs et populaires à Noyers pour vous divertir en vous instruisant.
Vous trouverez également sur le site www.carte-moissons.fr, les enseignes nationales où vous pourrez obtenir des avantages.
Alors ne tardez plus, utilisez la !

BARBOT
FAYAT GROUP
www.barbot.fayat.com

René TAMBORINI
06 07 24 28 31 - dr.ouest@barbot.fayat.com
Constructions métalliques
BARBOT FAYAT GROUP
Usine - Siège social : BP 49 - 37160 DESCARTES
Tél. 02 47 59 78 25 - Fax 02 47 92 48 94

▶ Programme

13h30: Émargement
14h00 : Huis Clos (réservé aux adhérents, actifs ou retraités)
• Ouverture de la séance à huis clos par Francis Letellier, président de la FDSEA de l'Yonne
• Présentation du rapport financier de l'exercice 2011
• Intervention du Commissaire aux comptes (débat et vote)
• Présentation du rapport d'activité (débat et vote)
15h15: Pause
15h45: Ouverture officielle de l'assemblée générale
• Présentation du rapport d'intervention (débat et vote)
• Table ronde : *«Quelle vision et quel projet pour l'agriculture ?»*
Avec la participation des représentants icaunais des partis politiques en lice pour le second tour des élections présidentielles.
Animée par Anne-Marie Klein de Terres-de-Bourgogne
18h00: Clôture
18h30: Vin d'honneur de clôture offert par les Caves de Bailly

Luc Smessaert
"Bravo pour cette initiative"

L'invité de l'assemblée générale est Luc Smessaert, exploitant en polyculture élevage sur 228 ha, pour un cheptel de 75 vaches laitières et 15 charolaises. Marié, père de quatre enfants, il est président depuis 2008, de la FDSEA Oise, administrateur Coop Agora et depuis l'an passé, administrateur et membre du bureau FNSEA. Il est également adjoint au maire de sa commune.


Luc Smessaert, lors de l'édition 2011 du marché de la rue de Chine à Paris, organisé par la FDSEA de l'Yonne

TdB : Quelles sont vos missions au national ?
Luc Smessaert : *«Je m'occupe avec Joël Limouzin, de la Commission « gestion des risques». Responsable de la carte Moisson, du suivi des projets «les dimanches des Terres de France» et de l'opération paille l'an passé, je suis aussi membre du groupe de Jean-Bernard Bayard «congrès 2012, adapter nos entreprises agricoles». Je participe tous les mercredi matin au bureau FNSEA, à Paris».*

Vous arrive t-il souvent de participer ainsi à des assemblées départementales ?
«Nouveau au bureau, je ne pensais pas être si vite sollicité. En février, l'AG d'Eure et Loir, en mars, celle du Finistère, ce vendredi dans l'Yonne… Chacune avec sa personnalité, avec à chaque fois le sentiment d'être fier d'appartenir à notre syndicat. L'AG, c'est aussi un moment fort d'expression, pour dire ce qui ne va pas, le ras le bol des contraintes administratives, la pression du foncier…. Des départements tous différents, mais je vous assure que les problématiques sont les mêmes».

Que pensez vous de la thématique retenue pour cette assemblée, mettant en présence les représentants des partis en lice pour ce 2e tour des présidentielles ?
«A deux jours d'un scrutin important, bravo pour cette initiative ! L'agriculture de l'Yonne, comme celle du reste de la France, sont des atouts pour notre économie…Pour les cultiver, nous devons regagner de la compétitivité, obtenir plus de souplesse dans les règlementations, de vrais outils de gestion des risques et revoir le fameux droit de la concurrence qui nous condamne dès lors qu'on s'organise…J'attends beaucoup de ce débat. Reste à savoir s'ils auront le courage de répondre franchement et sans langue de bois ! A l'image d'autres vrais sujets restés au second plan, le monde rural et l'agriculture auront d'ailleurs été un peu oubliés dans cette campagne».

L'AG est toujours un moment fort dans l'activité d'une fédération départementale. Est-ce important pour la FNSEA d'être informé de la teneur des débats et ateliers qui s'y déroulent ?
«Je dirai même que c'est essentiel ! Comment défendre à Paris les agriculteurs, si nous ne sommes pas en lien direct avec le terrain ? Moment privilégié pour échanger, une AG est l'occasion pour tout adhérent, de s'apercevoir de tout le travail mené et de la diversité des sujets traités par sa fédération départementale. A l'image de Francis, votre président, très présent et actif pour vous défendre. Merci de votre invitation et rendez-vous vendredi 4 mai ! Agir pour ne pas subir est ma devise. C'est ensemble, que nous relèverons le défi d'inscrire nos exploitations dans une croissance durable !»

PROPOS RECUEILLIS PAR
DOMINIQUE BERNERD

Foire de Sens

Les produits laitiers en vedette

La 85e édition n'aura pas dérogé à la règle et cinq jours durant, l'espace agricole implanté au cœur de la foire de Sens, a accueilli plusieurs dizaines de milliers de visiteurs

Héritière des grandes foires ancestrales de Champagne, la foire de Sens rencontre chaque année un succès et une notoriété qui vont bien au-delà des limites du département. A mille lieues des foires prisonnières d'un espace bétonné, sa popularité repose essentiellement, outre un grand nombre d'exposants, sur une implantation insolite tout au long des trois kilomètres de promenades que compte la capitale du sénonais.

Avec une édition 2012 présidée par Didier Lincet, responsable de la fromagerie éponyme installée à Saligny. L'une des trois entreprises de transformation que compte le département. Près de 39 millions de litres de lait utilisés en 2010, pour une production de 3600 tonnes de fromages en font l'un des fleurons de l'industrie agroalimentaire icaunaise et une référence en la matière. Pour preuve, les deux médailles obtenues au dernier Concours Général Agricole à Paris venues récompenser la qualité de ses fromages Chaource et Saint-Florentin.

En vedette cette année également sur le pôle agricole installé place des Héros : les produits laitiers. Pendant toute la durée de la foire, des éleveurs ont été présents sur le stand de la Chambre d'agriculture, pour expliquer à l'aide de panneaux, les différentes étapes de fabrication des produits. A l'heure de l'inauguration, la présidente du réseau «*Bienvenue à la ferme*», Christine Busson a rappelé ces quelques chiffres : la filière lait dans l'Yonne, ce sont 281 producteurs, pour 113 millions de litres de lait collectés et 16 500 vaches. Premier pays consommateur de fromages dans le monde, avec 24 kg par an et par habitant, la France est le 2ème producteur de lait européen et le 1er de lait de chèvre. Chaque français consomme en moyenne annuellement, 67 l de lait et 8 kg de beurre. Et pour étancher la soif des visiteurs, rien de tel qu'un petit passage par la fontaine à lait installée sur le stand, pour déguster un verre de lait gratuit !



Petit arrêt pour les officiels, sur le stand de la Chambre d'agriculture, avec de gauche à droite : Didier Lincet, PDG dela fromagerie Lincet, Daniel Paris, maire de Sens et Christine Busson.

Un pôle agricole bien fréquenté

Si les engins agricoles qui faisaient l'apanage des foires d'entre deux guerres ne sont plus légions, d'autres exposants les ont remplacés et il y avait du monde sur l'esplanade du Pôle de l'agriculture. A commencer par les animaux de la « *Ferme de Flo* », venus en voisins. Du poussin à la vache, en passant par les dindons, les lapins, les chèvres, etc…, succès assuré pour les pensionnaires de la ferme pédagogique de Florence Pouteau. Au rythme des photos, comme un petit air de festival de Cannes… (…ard bien sûr !) Et pour les amoureux des potagers, un petit tour sur le stand des « *Jardins de la Croisière* », qui proposaient à la vente ses plants de légumes et autres plantes aromatiques. L'occasion pour la structure sénonaise bien connue, d'insertion par le maraîchage, de présenter le travail réalisé à l'année et d'annoncer la journée Portes Ouvertes qu'elle organise le 12 mai prochain. Fidèles au rendez-vous également, les Maisons familiales de Villevallier et Gron, venues présenter leurs formations et compétences. A l'image du superbe décor paysager réalisé par les élèves de la filière horticole. L'agritourisme n'était pas en reste, avec la présence des Gîtes de France et du réseau Bienvenue à la ferme. De quoi inciter les visiteurs les plus lointains, à revenir plus longuement, séjourner au cœur du terroir icaunais.

DOMINIQUE BERNERD



A l'heure du discours inaugural, Christine Busson, présidente du réseau « *Bienvenue à la ferme* », remplaçait le président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Gilles Abry, excusé.



Autour de son directeur, Erik Polrot, une petite partie de l'équipe des «*Jardins de la Croisière*».

FDSEA 89

Les aléas climatiques toujours au premier plan de l'actualité

Parmi les thèmes abordés lors du Conseil d'administration du 24 avril dernier : dégâts de gel, sécheresse, dégâts de sangliers, carburant GNR B0

Même si la météo de ces derniers jours aura apporté quelques pluies salvatrices pour les semis et pour l'herbe, les conséquences du début de sécheresse printanière et des périodes de gel enregistrées en février sont toujours d'actualité. Des sujets longuement abordés lors du dernier Conseil d'administration de la FDSEA 89. Par rapport aux premières estimations effectuées début mars, la situation s'est dégradée. On enregistre aujourd'hui une sole de 60 à 65 000 ha ressemés sur le département. Pour mémoire, les dégâts dans le département voisin de Côte d'Or sont de l'ordre de 100 000 ha, faisant de la Bourgogne la 3ème région touchée sur l'hexagone. Particulièrement concerné, le Tonnerrois, où, compte tenu d'un potentiel assez faible, les experts n'avaient pas forcément conseillé de ressemer. Christophe Perret, exploitant à Gland, a témoigné d'une situation catastrophique : un pied de colza tous les deux mètres et une prolifération sans pareil des adventices. La FDSEA se mobilise pour que tous les agriculteurs touchés ne soient pas pénalisés au niveau des aides PAC. Il y a trois semaines, le scénario s'est répété, faisant des dégâts dans le vignoble Chablisien et chez les arboriculteurs. Côté sécheresse, en dépit des précipitations tombées ces derniers jours, l'inquiétude demeure chez les éleveurs quant à la quantité de paille disponible. D'ors et déjà, la Nièvre et la Saône et Loire ont annoncé leur souhait de voir renouvelée l'opération de solidarité de l'été dernier. Frédéric Blin, président de la section bovine, a rappelé l'urgence à voir développer la réflexion sur des bâtiments économes en paille. A propos des dégâts de sangliers : un arrêté préfectoral a été pris, autorisant les tirs de nuit en Puisaye, par les lieutenants de louveterie. Le taux de réalisation du plan de chasse pour la dernière campagne, atteint 67 %. Un chiffre jugé insuffisant par les agriculteurs qui constatent néanmoins un effort particulier sur les zones « *points noirs* » du département, avec 100 % de réalisations. Pour ce qui est des pigeons et corbeaux, les tirs sont désormais autorisés (sous réserve bien sur d'être titulaire d'un permis de chasse). A condition toutefois d'en faire demande préalable à la DDT de l'Yonne.

Le GNR BO exclu des achats groupés de fioul.

Le Conseil d'administration a pris position sur le fait de ne pas proposer, dans le cadre des achats groupés de fioul mis en place par la FDSEA 89, le nouveau carburant GNRB0. En effet, celui-ci, outre le fait d'être plus cher, ne contient pas de biocarburants. Une carence jugée contradictoire avec l'investissement mené depuis plusieurs années par les OPA départementales pour le développement de la filière.

Christine Busson, présidente de la Commission diversification, a rencontré, dans le cadre de la préparation de la Nuit Verte organisée le 13 avril dernier à Paris par la FNSEA Nord Bassin Parisien, les responsables de la compagnie des « *Bateaux de Paris* ». Des discussions sont en cours, pour organiser autour des quais d'embarquement sur la Seine, des marchés de produits Terroirs. Aux portes de Paris, le département de l'Yonne est en bonne place pour démarrer l'opération qui pourrait débuter dès l'automne prochain.

Pour rappel : l'Assemblée Générale de la FDSEA de l'Yonne se déroulera vendredi 4 mai après-midi, à partir de 13h30, au foyer communal de Monéteau. (voir page 8).

DOMINIQUE BERNERD



Nouvelle Gamme 800 Vario

L'INNOVATION EN PUISSANCE

Doté du terminal Variotronic révolutionnaire, intégrant toutes les fonctions du tracteur, le nouveau 800 Vario concilie puissance et compacité.

D'un confort absolu grâce à la cabine x5, il incarne une nouvelle génération de tracteurs offrant une polyvalence et une sobriété sans précédent.

AGCO Your Agriculture Company FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation

www.fendt.fr

Plus de détails chez votre CONCESSIONNAIRE

FENDT Voir plus loin

ETS BOUCHERON
89 Lézinnes **03 86 75 63 22**
et son agent : BSA
89 Cussy les Forges
03 86 33 11 24

ETS DE BRUIN
89 Cerisiers **03 86 96 20 08**
89 Charny **03 86 63 09 13**
et son agent : OUANNE AGRI
89 Ouanne **03 86 47 65 87**

VALAGRI
21 Brazey en Plaine
03 80 32 00 60
21 Renève
03 80 55 09 78
www.valagri.fr

PHAE ou « MAEt » ? :

Quelques subtilités …

A l'occasion du dépôt de la déclaration PAC 2012, les agriculteurs disposant d'un contrat PHAE 2 conclu en 2007 et arrivant à échéance en 2012 ont la possibilité jusqu'au 15 mai prochain de proroger leurs engagements de deux années. Il en sera par ailleurs de même pour les éleveurs dont le contrat arrivera à échéance en 2013. Malgré tout, les conditions de prorogations peuvent pour un certain nombre d'exploitants être problématiques du fait de l'obligation décidée par le ministère, de prorogation à l'identique des engagements (même surfaces engagées et impossibilité pour les personnes ayant retourné 20 % de leur surface en PT au cours des 5 années d'engagement de retrouver de la souplesse dans la gestion des parcelles).

Face à cette contrainte complémentaire, certains éleveurs peuvent lever le frein existant en ne prorogeant pas leur contrat et en s'engageant dans des MAE territorialisées à vocation herbagère, localisées sur les territoires suivants.

Secteur géographique	Mesures MAET	Organisme chargé de l'animation
Morvan	Prairies paratourbeuses	PNR du Morvan
Morvan	Prairies sèches du Morvan des 400 mètres	PNR du Morvan
Bassin d'Alimentation de Captage du Foulon et de Fontainerie (Secteur Clamecy-Varzy)	Prairies + cultures	Chambre d'agriculture de la Nièvre
Bassin d'Alimentation de Captage de l'Ar	Prairies + cultures	Chambre d'agriculture de la Nièvre
Vallée de la Loire Imphy-Decize	Prairies + cultures	Conservatoire Naturel des sites Bourguignons

Souvent mieux rémunérées que les surfaces engagées en PHAE, les parcelles qui seront engagées en MAEt pourront, outre la levée des freins réglementaires liés à l'impossibilité de retournement, se réengager dans une mesure financée sur cinq années, soit pour des contrats conclus en 2012, jusqu'en 2017. N'hésitez pas à prendre contact avec les structures chargées de l'animation de ces mesures (précisions dans le tableau ci-dessus) pour avoir de plus amples renseignements.

S.L – FDSEA 58

▶ En bref

Elections : la FNSEA s'inquiète de la montée du vote « extrême »

La Fnsea s'inquiète de la montée du vote extrême en France, car le syndicat agricole n'adhère pas au sentiment antieuropéen des partis qui se situent aux extrémités de l'échiquier politique. « *On est entrain de leurrer les citoyens en affirmant qu'en rebâtissant des frontières autour de la France on s'en porterait mieux, c'est une erreur absolue* », a-t-il déclaré. Le président de la FDSEA a également souligné que son syndicat souhaitait mettre de la distance avec les politiques et qu'il n'avait pas vocation à donner des consignes de vote pour le second tour de l'élection présidentielle.

PAC 2012

Précisions sur l'aide à l'engraissement

Réunis le 25 février en section bovins viande FRSEA, les délégués bourguignons des sections bovines de Bourgogne ont fait état d'un besoin accru d'information au sujet de la nouvelle aide à l'engraissement. Retour sur le cadre réglementaire et sur les demandes syndicales d'évolution du dispositif.

Mise place dans le cadre de l'article 68 du règlement communautaire relatif à la PAC, une nouvelle aide, dite « Aide à l'engraissement des jeunes bovins » a vu le jour cette année. Une enveloppe de 8 millions d'euros a ainsi été dégagée pour accompagner les éleveurs qui feraient le choix de demander ce soutien qui, pour mémoire, a vu le jour à l'initiative du ministre de l'Agriculture. La circulaire DGPAAT/SDEA/C2012-3033 en précise les modalités d'application.

Ce que dit la circulaire

Pour être éligibles à l'aide, les éleveurs en demandant le bénéfice doivent respecter les conditions suivantes :

- Déposer une demande d'aide à l'aide du formulaire approprié avant le 15 mai 2012 (Cette aide n'est pas télédéclarable cette année. Les formulaires sont retirables auprès de vos DDT ou de vos FDSEA)
- Etre adhérent d'une OP commerciale (OPC) ou non commerciale (OPNC) au plus tard au 15 mai 2012
- Avoir signé au plus tard au 15 mai 2012 avec un ou plusieurs abatteurs, un ou des contrats d'approvisionnement d'une durée minimale de deux ans
- Produire en 2012 entre la date de conclusion du contrat et le 31 décembre, au moins 50 JB éligibles (voir ci-après)

Toute demande d'aide devra être accompagnée de la preuve d'adhésion à une OPC ou OPNC, ainsi que du ou des contrats passés avec le ou les abatteurs (le cas échéant contrat passé entre l'OP et l'abatteur) portant sur la production de JB en 2012.

Pour les éleveurs commercialisant leurs animaux avec des marchands de bestiaux, seuls les contrats tripartites seront considérés comme étant recevables, c'est-à-dire des contrats conclus entre l'éleveur, un tiers et l'abatteur. En revanche, une succession de contrats (contrat entre l'éleveur et le marchand de bestiaux puis contrat entre le marchand de bestiaux et l'abatteur) ne sera pas retenu comme étant recevable.

Les animaux éligibles à l'aide doivent quant à eux respecter les critères suivants :

- Des animaux mâles et femelles
- De races à viande ou issus d'une croisement avec ces races
- Détenus au moins 4 mois par l'éleveur
- Abattus à la sortie de l'exploitation dans un délai de 7 jours et sur le territoire français
- Agés de 11 à 24 mois
- En conformité avec les règles relatives à l'identification

Vos sections bovines FDSEA se tiennent à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information sur le sujet. N'hésitez pas à les solliciter.

POUR LA FRSEA BOURGOGNE/FRB BOURGOGNE – S.L



Une nouvelle aide sous conditions…



▶ Zoom sur…

Les demandes syndicales

Mise en place à l'initiative du ministre de l'Agriculture, cette aide ne répond que trop peu aux orientations défendues par la FNB et son réseau. Pour assurer la performance économique de la filière et rémunérer correctement les producteurs, toute démarche subordonnée à un accompagnement financier public se doit d'apporter une garantie, une sécurité de rémunération aux éleveurs. Ainsi, le préalable défendu par la FNB, à savoir l'introduction d'une clause relative à la prise en compte de l'évolution des coûts de production dans tous contrats n'a pu être mise en oeuvre, faute de consensus interprofessionnel, Bigard en tête, sur le sujet.

Par ailleurs, sur le plan réglementaire, plusieurs demandes ont dernièrement été formulées par la FNB :

Sur le seuil de 50 animaux, la FNB a de nouveau rappelé au ministre que ce seuil trop élevé excluait de fait un grand nombre de producteurs du champ de l'aide. Ainsi, une demande a été reformulée pour abaisser ce seuil de 50 à 30 animaux

Sur la date butoir du 15 mai 2012 : Si le dossier de demande d'aide devra bien être déposé en DDT avant le 15 mai 2012, les responsables de la FRB Bourgogne considèrent que le laps de temps laissé aux éleveurs entre la sortie des textes (12 avril) et la date butoir fixée par l'administration ne permet pas d'effectuer les démarches relatives à la conclusion des contrats dans de bonnes conditions. Ainsi, il va être demandé qu'un report de quelques semaines soit accordé pour la remise des contrats à l'administration. Pour mémoire, la production ovine avait pu bénéficier d'un tel aménagement lors de la mise en place de l'aide ovine en 2010.

Enfin, après avoir obtenu l'extension du bénéfice de l'aide aux animaux femelles (seuls les animaux mâles étaient éligibles dans la première version du texte) la FNB réaffirme son opposition, face aux velléités de l'ASP, à ce que les animaux ayant fait l'objet d'une contractualisation avant le 15 mai, ne puissent pas être considérés comme étant éligibles. Ce dossier est soumis à l'arbitrage du ministre de l'Agriculture. Vos sections bovines vous en tiendront informés.

Congrès de la FNO

Un avenir meilleur mais qui reste à consolider

Les discussions ont été animées autour de la production ovine lors du rendez-vous annuel de la Fédération nationale ovine, à Châlons-en-Champagne, le 26 avril. La relance de la production est toujours à l'ordre du jour même si la situation s'est globalement améliorée, la situation des éleveurs français reste fragile et demande à être consolidée.

Comme à l'accoutumée, le congrès de la FNO s'est ouvert par des visites d'exploitations mettant chacune en avant un système innovant et ambitieux.

Ces exploitations n'ont en effet pas été choisies au hasard. Chacun des systèmes reflète la volonté affichée de la FNO de tout mettre en œuvre pour redynamiser la filière ovine. La nouvelle donne ovine (rééquilibrage de 2010 et mise en œuvre de la « *Reconquête Ovine* ») a permis de poser des bases solides, mais il faut aujourd'hui continuer à construire l'avenir de la filière et à relever les défis encore nombreux.

Le huis clos a été l'occasion de faire un tour d'horizon des difficultés rencontrées par les éleveurs.

Des inquiétudes immédiates

Arrivent en tête des demandes, la simplification administrative : la réglementation, notamment sur l'identification n'est pas adaptée à la production ovine. Trop lourde, trop compliquée à gérer, elle plombe littéralement le moral des éleveurs qui craignent sans cesse les conséquences d'un éventuel contrôle. La FNO travaille depuis des mois à une simplification des ces règles au niveau français et communautaire. Si la période de campagne électorale a ralenti ce travail de fond, la FNO espère, dès les prochains mois obtenir des avancées concrètes.

Le secteur ovin s'est vu largement touché par le virus de Schmallengberg. De nombreux élevages ont recensé des pertes importantes. Se pose aujourd'hui la question de l'indemnisation. Plusieurs pistes sont actuellement étudiées. Celle qui sera retenue devra à la fois prendre en compte tous les éleveurs et pouvoir apporter une réponse rapide.

Des chantiers à moyen et long terme

La ligne conductrice de la FNO est de produire plus. Il faudra donc être plus nombreux et plus performant. Construire l'avenir de la production, c'est en premier lieu assurer le maintien et le renouvellement des élevages. Pour la FNO, la prochaine réforme de la PAC devra donc confirmer l'orientation prise en 2010 et ancrer à long terme l'aide ovine. Lors des débats, il à été également souligné que près d'un tiers des brebis se trouve dans l'actuelle zone défavorisée simple, dont l'avenir est largement remis en question. Les éleveurs d'ovins ne peuvent pas se permettre de perdre les soutiens liés à cette zone. Il sera donc impératif de trouver là aussi une solution.

L'installation des jeunes producteurs doit permettre de maintenir le nombre de brebis. La FNO travaille donc d'abord à susciter des vocations en multipliant les actions de communication auprès des jeunes candidats, des établissements scolaires...mais aussi d'accompagnement dans les démarches d'installation. Dans le cadre de la reconquête ovine, une réflexion est menée sur les moyens de financement des installations. Aujourd'hui, les futurs installés se heurtent à des difficultés de financement de leur projet. La FNO étudie donc de nouveaux systèmes permettant aux jeunes de reprendre les exploitations.

Durabilité et vivabilité...

L'élevage ovin est il durable ? Cette question était au centre du débat de la table ronde organisée lors de la deuxième journée et sans aucun doute, la réponse est oui. P. Perri, (économiste, Intervenant du talk de RMC « *les Grandes Gueules*»), L. Vilain (Conseiller technique France Nature Environnement) et V. Belet (Institut de l'élevage) ainsi que des représentants des JA, de la FNSEA et de la FNO, ont tous témoigné de la capacité de l'élevage ovin à s'intégrer dans la durabilité. Les différentes interventions ont tout de même souligné l'importance de la position du curseur entre rentabilité, vivabilité et environnement.

Appel à candidatures 2012

Deuxième avis pour le PMBE, le PPE et le PVE

La direction départementale des territoires (DDT) est le guichet unique en charge de la gestion des aides agricoles relatives au plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE), au plan de performance énergétique (PPE) et au plan végétal pour l'environnement (PVE). Le plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE) vise à conforter l'activité des élevages par la construction d'un bâtiment moderne et fonctionnel et par la rénovation des équipements existants.
Il s'adresse aux éleveurs qui veulent financer :
- la construction d'un bâtiment, l'extension ou la rénovation d'un bâtiment existant
- des bâtiments légers type tunnels destinés au logement des animaux
- les investissements liés à la gestion des effluents, les locaux sanitaires et leurs équipements, les locaux de traite ou les ateliers de transformation à la ferme des produits issus de l'activité d'élevage caprin
- les investissements concernant certains matériels de mécanisation d'exploitation située en zone de montagne pour les projets présentés par une coopérative d'utilisation de matériels agricoles (CUMA)

Le plan de performance énergique (PPE) a pour objectif d'améliorer l'efficacité énergétique globale des exploitations agricoles. Il traduit l'objectif du Grenelle de l'environnement visant à «*accroître la maîtrise énergétique des exploitations*».
Il permet notamment de financer :
- les diagnostics énergétiques des exploitations
- les investissements liés aux économies d'énergie

Le plan végétal pour l'environnement (PVE) a pour objectif principal la préservation ou la restauration de la qualité de la ressource en eau par l'acquisition de matériels ou d'équipements agricoles spécifiques.
Il s'adresse aux agriculteurs (individuels ou en société) et aux CUMA dont l'activité porte sur des productions végétales (hors surfaces en herbe).
Le PVE permet de financer des matériels dont la liste est définie au niveau régional, afin de répondre aux enjeux environnementaux de réduction des pollutions par les produits phytosanitaires et les fertilisants.
Pour le deuxième appel à candidatures de l'année 2012 (après celui du 17 février) et pour ces trois aides, la date limite de dépôt des dossiers de demande d'aide auprès de la DDT de votre département est fixée au vendredi 1er juin 2012. Les formulaires de demande ainsi que la notice explicative de chaque aide (qui détaillent notamment les investissements et publics éligibles, les filières concernées, les taux d'aides accordés) peuvent être retirés directement auprès de la DDT de votre département ou sur son site internet.
Un troisième appel à candidatures sera organisé pour l'année 2012, le vendredi 21 septembre.
ATTENTION : quel que soit le type d'aide, l'investissement ne doit pas avoir été réalisé ou commandé avant d'avoir reçu une décision d'octroi de subvention.

Contacts :
DDT Côte d'Or - www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr
Samuel MICHAUT - Tel : 03 80 29 42 09
Mel : HYPERLINK "mailto:frederic.dury@cote-dor.agriculture.gouv.fr"samuel.michaut@cote-dor.agriculture.gouv.fr
DDT Nièvre - www.nievre.equipement-agriculture.gouv.fr
PMBE : Sabrina LARGO - Tel : 03 86 71 71 71
Mel : HYPERLINK "mailto:sabrina.largo@nievre.gouv.fr"sabrina.largo@nievre.gouv.fr
PPE - PVE : Florence PAWELA- MUGNERET – Tel : 03 86 71 71 71
Mel : florence.pawela-mugneret@nievre.gouv.fr
DDT Saône-et-Loire - HYPERLINK "http://www.saone-et-loire.equipement.gouv.fr/"www.saone-et-loire.equipement.gouv.fr
Unité projet d'exploitation - (Tel : 03 85 21 86 23
Mel : ddt-ecoagri@saone-et-loire.gouv.fr
DDT Yonne - www.yonne.equipement.gouv.fr
Unité Agro Environnement – Tel: 03 86 48 41 76
Mel : HYPERLINK "mailto:ddt-sea@yonne.gouv.fr"ddt-sea@yonne.gouv.fr



Journée herbe organisée par la Cialyn

Anticiper pour ne pas "subir" le printemps

La section Auxois Morvan de la Cyalin à Pouilly-en-Auxois, a organisé une «*Journée herbe*» à l'intention de ses éleveurs adhérents. L'occasion de montrer et de démontrer qu'une gestion affinée du système herbager se traduit par une baisse sensible des coûts de production -à performances égales- et améliore d'autant le revenu de l'éleveur.

Le programme était intéressant et d'actualité, les agriculteurs invités par la section Auxois-Morvan de la Cialyn ne s'y sont pas trompés et se sont rendus au rendez-vous à Viévy, où le Gaec Parfait accueillait cette journée d'information et de formation. Au programme «*la gestion du pâturage en système allaitant et les enjeux d'une bonne gestion de l'herbe*». Le contenu était d'actualité sur cette zone très impactée par la sécheresse en 2011 et qui s'inquiète d'une situation déjà préoccupante en 2012.
Une trentaine de participants a suivi les explications du représentant d'Arvalis institut du Végétal, technicien Lorrain s'appuyant sur les chiffres bourguignons pour faire ressortir que l'herbe représente une ressource importante en Bourgogne. Avec plus de 928 300 ha de surfaces en herbe, les éleveurs de Bourgogne ont de quoi faire pâturer leurs animaux à moindre coût, dans le cadre d'une gestion optimisée des surfaces. Car tout l'enjeu c'est «*de pâturer plus et mieux... pour gagner plus*» et certainement dépenser moins.
En organisant cette journée, la Cialyn et son technicien Frédéric Marie, entendaient sensibiliser les éleveurs aux enjeux économiques d'une bonne gestion de l'herbe pour une exploitation d'élevage. «*Nous sommes rarement maîtres des marchés, mais nous pouvons aider nos adhérents à faire baisser leurs coûts de production grâce à ce type d'apport technique*» explique Frédéric Marie. La bonne gestion de l'herbe représente un axe de progrès essentiel pour les exploitations d'élevage,



L'intervenant a été beaucoup sollicité par les participants qui découvraient les pâtures du Gaec Parfait à Viévy et s'initiaient à la mesure de la hauteur de l'herbe. La mise en situation a amené à comparer les systèmes et à aborder différents thèmes techniques comme la fumure, la mise à l'herbe, la fertilisation, le «*planning*» du pâturage...

étant entendu que sur 160 diagnostics effectués dans la région, il s'avère qu'un élevage sur deux est en sous-valorisation de ses surfaces en herbe.
L'herbe pâturée reste l'aliment le plus économique et ce qui n'est pas fauché ou pâturé est perdu. Chaque tonne de matière sèche qui n'est pas valorisée va devoir être compensée par des achats, sans parler des zones de refus et de la baisse de qualité des parcelles insuffisamment ou inégalement pâturées. Anticiper sa stratégie de mise à l'herbe et affiner la gestion de ses pâturages et des surfaces dédiées à la fauche, permet de ne pas «*subir le printemps*», comme le souligne Frédéric Marie, et de ne pas se retrouver dépassé par une pousse intempestive qui oblige à agir dans la précipitation. Les aléas du climat et ses variations fréquentes du printemps à l'automne doivent aussi être pris en compte et amener à s'interroger sur l'opportunité de fauches précoces et/ou tardives.
Quelle que soit la stratégie développée, le maître mot reste l'optimisation de la ressource disponible. C'est un axe majeur de gain de productivité, à la fois par une meilleure disponibilité quantitative et qualitative de la ressource et sur le plan de la réduction des charges, en limitant les achats extérieurs. La conquête de l'autonomie alimentaire reste un levier important de performance économique. Lors des travaux pratiques, sur les pâtures du Gaec Parfait, les éleveurs présents et les techniciens d'organisations professionnelles qui participaient à la journée ont été particulièrement réceptifs aux messages appuyés par démonstrations chiffrées très explicites. Le pâturage bien conduit assure de bonnes performances pour un coût limité et une économie substantielle sur l'alimentation des bovins. Autant s'assurer de produire une herbe de qualité, qui reste le meilleur aliment et le plus économique.

ANNE-MARIE KLEIN

Repères

Les enjeux d'une bonne gestion du pâturage

Une bonne gestion du pâturage permet :
- de réduire les coûts de production et d'améliorer le revenu
- d'offrir un aliment de qualité pour limiter la complémentation
- d'augmenter la période de pâturage pour réduire les stocks (une mise à l'herbe précoce ne pénalise pas la croissance de l'herbe ; elle améliore sa qualité et le niveau possible des performances ; la réalisation de stocks d'herbe sur pied permet de prolonger le pâturage sur la période estivale)
- de simplifier le travail, en limitant le travail d'astreinte.

En bref

Mise en place des commissions interrégionales d'abattoirs

Une circulaire du ministère de l'Agriculture explicite les missions des commissions interrégionales d'abattoirs. Celles-ci rassembleront les acteurs de la filière : représentants des producteurs, des metteurs en marché, transformateurs et distributeurs, représentants des collectivités territoriales de l'Etat, représentants des chambres consulaires. Ces acteurs devront impulser une réflexion sur la thématique de l'abattage au niveau territoriale. Les commissions devront également élaborer une stratégie interrégionale d'abattage, d'ici fin 2012, et formuler des avis concernant les demandes d'aides aux investissements et à la restructuration. Quatre types d'aides sont prévus : aide aux investissements immatériels, aux investissements matériels de compétitivité, à la restructuration pour aider les rapprochements et fusions d'entreprises et aux investissements matériels dans le cadre d'une restructuration, soit une enveloppe de 3,85 M€ annoncés par FranceAgriMer (les projets doivent être déposés auprès de cet organisme pour le 30 septembre 2012). Ces informations seront ensuite communiquées à l'Observatoire national des abattoirs, également en cours de mise en place. L'objectif de ces commissions est de limiter les disparités géographiques au niveau de l'abattage et d'améliorer la compétitivité des abattoirs.



Analyses de lait

Des modifications apportées

Par décision du CIL Grand Est, sur proposition de sa Commission Qualité, le mode de paiement des germes (qualité bactériologique) et la fréquence des analyses de plusieurs critères seront modifiées à compter du 1er avril prochain.

Deux «germes» par mois et 1 MG - MP - Cellules par semaine :
Concernant la fréquence des analyses, le nombre de comptages de germes totaux réalisé chaque mois passera de 3 à 2.
Cette réduction est rendue possible par le niveau moyen de 97 % de livraisons de qualité A atteint.
Parallèlement, afin d'avoir une meilleure représentativité de la composition des livraisons du mois il a été convenu d'augmenter la fréquence des analyses de matière grasse et de matière protéique.
Compte tenu qu'il faut garder une séquence afin qu'elles soient harmonieusement réparties sur le mois, ce qui se faisait jusqu'alors à l'aide des décades, il a été décidé de passer à une analyse par semaine, les semaines remplaçant donc les décades.
L'appareil mesurant la MG et la MP étant le même que celui qui compte les cellules, cette modification vaut aussi pour les cellules.
Ainsi le nombre d'analyses MG - MP et cellules variera désormais de 3 à 5 par mois.
Soulignons que ces modifications n'auront pas de conséquence sur le coût global des analyses, le coût des analyses supplémentaires MG - MP - cellules étant compensé par l'économie de la suppression de la 3ème analyse «*germes*».
Enfin rappelons que la fréquence des recherches de «*butyriques*» reste (ou passe à ...) de 2 par mois.

Abandon des notes et des classes

Après 42 ans (Loi Godefroy de 1969) d'utilisation le système de notes et de classes permettant le classement des laits selon leur qualité bactériologique est abandonné au 1er avril au profit d'un classement à partir de simples moyennes arithmétiques, les seuils restent inchangés :
Z : < 51 000 germes
A : 51 000 à 100 000 germes
B : 101 000 à 200 000 germes
C : > 200 000 germes
Ces nouvelles modalités prendront effet au 1er avril prochain
Parallèlement les barèmes de paiement de l'ensemble des critères restent inchangés.

AL - FRPL

Colza d'hiver

Un début de floraison difficile

La plupart des colzas sont aujourd'hui en fleur. Cela va de quelques fleurs à pleine floraison. Les siliques sont cependant peu nombreuses et les avortements de boutons ou fleurs nombreux.

Froid sibérien et sécheresse en sortie d'hiver et début montaison : le début de l'année 2012 a été très difficile pour les cultures d'hiver, dont le colza, sur le grand Nord Est. L'épisode de gel très marqué a sévi avec des températures minimales dans la fourchette de sensibilité physiologique au gel du colza, - 15 ° C à - 20 °C, voire moins en l'absence de protection neigeuse. Puis, se sont succédées des alternances gel – dégel, couplées à un temps sec freinant, voire bloquant l'absorption de l'azote et des autres éléments.
Une floraison sous la pluie et des températures fraîches : la floraison des parcelles a débuté entre le 5 et le 12 avril. Cette première partie de la floraison est marquée par le retour de la pluie (enfin), des températures fraîches et un rayonnement faible.

Une floraison perturbée

Les colzas début floraison souffraient de la sécheresse, des conséquences des fortes gelées, d'un système racinaire affecte par le gel, de la difficulté d'absorber les éléments minéraux. Les colzas étaient courts et avaient développé peu de biomasse. Cette croissance chaotique depuis la reprise de végétation est aggravée par des attaques de ravageurs : charançon du bourgeon terminal à l'automne dans l'Aube, et ponctuellement ailleurs notamment dans l'Yonne et la Côte-d'Or, grosses altises plutôt sur le nord de l'Aisne et en Seine-Maritime, ou botrytis qui s'est développé sur les blessures du gel au collet.
Les plantes, grâce aux températures fraîches actuelles, ne se sont pas emballées en ce début de floraison et les colzas profitent des pluies pour rattraper une partie de leur retard de production



de biomasse. Le bémol, c'est le rayonnement limité qui, s'il dure, va limiter le nombre de graines formées dans les siliques et donc le potentiel de rendement.
Les fortes gelées de la semaine passée (-5 à - 6°C) ont aussi impacté le nombre de siliques formées à ce jour. Sur les hampes principales les avortements (boutons, fleurs ou jeunes siliques) sont nombreux. Les causes peuvent être multiples :

- Boutons desséchés : sécheresse et carences induites (bore par ex.) dans les sols superficiels avant le retour de la pluie : boutons terminaux beige clair, desséchés avec hampe réduite ou non. Méligèthes (dans ce cas présence de morsures).
- Blanchiment de pétales : carence induite en soufre, gel.
- Coulures de fleurs : pluies, faible rayonnement, gel.

Ces phénomènes sont accentués localement par des attaques de méligèthes, de charançons de la tige du colza, de botrytis qui redémarre à la faveur des pluies, d'attaques de sclérotinia mycélien (essentiellement sur l'Yonne) et de mauvais rinçages de cuves après des applications de désherbants sur blé.

Mais le colza est capable de fortes compensations... Avec le retour de la pluie et l'absorption de nutriments, les ramifications basales sont porteuses de boutons floraux qui n'avortent plus et devraient compenser ce manque de nouaison.

L. RUCK - CETIOM - ZONE EST

Céréales d'hiver

Des pluies bénéfiques mais trop tardives …

Les dernières précipitations ont amélioré la situation hydrique dans la plupart des régions. Cependant, pour les régions du Sud-Est de la France et les sols les plus superficiels, ces pluies sont trop tardives car le potentiel de rendement des cultures est sans doute déjà entamé.

Le retour des pluies depuis les 8-10 avril a été bénéfique aux cultures, à la fois en limitant les situations de carence azotée induite et en levant partiellement ou totalement l'état de stress hydrique qui touchait les céréales d'hiver.
Les cumuls de pluies sur la première moitié du mois d'avril varient d'à peine 5 mm (Touraine, Berry, Gatinais, Auxerrois) à plus de 50 mm (Dauphiné, Aquitaine). Ainsi, le long d'une diagonale La Rochelle-Metz, les situations de mauvaise valorisation de l'azote peuvent donc être rencontrées pour des apports de fin mars.

Des améliorations grâce aux pluies

Suite à ces précipitations, certaines zones voient leur situation hydrique améliorée : c'est le cas de l'extrême sud-est, où le potentiel est sans doute irrémédiablement entamé sur de très nombreuses parcelles, de l'Aquitaine et d'une partie de la Bourgogne. D'autres secteurs voient leurs réserves en eau des sols continuer à baisser, malgré les pluies et les plus faibles évapotranspirations (ETP) des deux dernières semaines : Poitou-Charentes, Pays de la Loire, Touraine, Berry, Champagne, Lorraine, Alsace. Dans ces milieux, les niveaux d'eau des sols superficiels sont nettement dans la réserve de survie. Même les sols profonds commencent à être concernés par l'apparition de stress hydrique.
Il faut avoir en tête que les passages pluvieux en cours (17-20 avril) peuvent apporter des cumuls de précipitations importants qui pourraient nettement améliorer ces situations.



Peut-être la même dichotomie qu'en 2011

Les milieux les plus superficiels et les plus secs ont déjà été significativement altérés par les stress hydriques et/ou azotés. Ceci va se manifester par de faibles biomasses et quantités d'azote absorbées ainsi que par des régressions de talles. Dans les milieux déjà touchés par le gel, le nombre de tiges sera nettement pénalisant (<400 tiges ou épis/m²).

Dans les sols profonds (réserve utile >150-180mm) et bien pourvus en azote d'une grande moitié nord, le manque d'eau n'aura sans doute pas d'effet définitif sur la culture : les excès de végétations auront disparu, et la culture aura bénéficié de l'absence partielle de maladies et d'un climat limitant le risque de verse. La même dichotomie que l'an dernier pourrait se produire : des cultures sur sols profonds au potentiel entier, et d'autres sur sols superficiels déjà sérieusement altérées, sans doute de manière irrémédiable.

Particularité de l'année : les cultures touchées par le gel, avec pertes de pieds et de tiges : les conditions de fin mars ont été très défavorables à une reprise de tallage et à une montée à épi maximale, ce qui réduit fortement les possibilités de rattrapage.

Un redémarrage du tallage dès maintenant ou en fin de cycle est potentiellement à craindre : il pourrait entraîner à la récolte la présence de nombreux « *tardillons* »/ « *verdillons* » qui n'auraient qu'une faible contribution au rendement (voire aucune) et pourraient poser des problèmes au stockage (grains humides).

JEAN PIERRE COHAN, JEAN CHARLES DESWARTE, OLIVIER DEUDON, DAVID GOUACHE
(ARVALIS - INSTITUT DU VÉGÉTAL)





Pöttinger Une faneuse 10 toupies



Photo: L. Vimond

Pöttinger étoffe sa gamme de faneuses avec la Hit 10.11 T de 10,60 mètres. Ce modèle semi-porté dispose de 10 toupies et d'un chariot restant au contact du sol au travail, jouant ainsi le rôle de roues de jauge. En bout de champ, un vérin hydraulique double fût bascule la faneuse en position horizontale avant de la relever, offrant un grand dégagement. Dotée de nouveaux rotors à châssis tubulaire boulonné, elle se replie à 3 mètres au transport.

Lely Une faneuse de 9 mètres

La faneuse Lely Lotus 900 Stabilo offre une largeur de travail de 9 mètres tout en conservant l'attelage porté trois points de la Lotus 770. Équipée de 8 toupies, elle reçoit le système de direction à quatre points de pivotement Stabilo. Le système d'entraînement des rotors est renforcé. L'arbre d'entraînement des rotors extérieurs permet un repliage très compact au transport.



Photo: Lely



Marché des faneuses

Les modèles de grande larg

Pour profiter au maximum des bonnes fenêtres météo, les éleveurs investissent dans des faneuses de grande largeur.

Ces dernières années, le marché des faneuses a fortement évolué vers les machines de plus de sept mètres. Dans cette catégorie de largeurs, il existe plusieurs constructions de faneuses. Jusqu'à 9 mètres, on rencontre des modèles à repliage vertical, portés sur le relevage arrière ou semi-portés, les roues des deux toupies centrales assurant également le transport. À côté de ces deux types de faneuses, il existe les modèles semi-portés disposant d'un timon et d'un essieu escamotable se plaçant à l'arrière ou à l'avant, ainsi que les modèles traînés. Sur ces derniers, les deux moitiés de faneuse se replient vers l'arrière et, chez quelques constructeurs, certaines toupies se surélèvent par un jeu de vérins pour limiter le nombre de roues au contact du sol au transport. Simples, plus économiques et plus stables (centre de gravité très bas au transport) que les modèles à essieu de transport, les faneuses traînées pêchent par leur garde au sol. De plus, les pneumatiques des toupies ne sont pas conseillés pour des trajets importants, comme c'est le cas aussi des semi-portées sans essieu de transport. C'est ce qui explique le développement des faneuses à essieu de transport. Selon les constructeurs, soit l'essieu est positionné à l'arrière et bascule vers l'avant au travail, soit il précède les toupies. Dans ce cas, il peut être relevé ou évoluer en position flottante. Sur les machines à essieu arrière basculant, la position de l'essieu interfère sur le travail : il ne doit être ni trop en avant, ni trop en arrière. De plus, le poids de l'essieu est reporté essentiellement sur les deux toupies centrales, généralement renforcées et plus largement chaussées, pour éviter de trop gratter. Les modèles à essieu avant relevé au travail ne reportent qu'une partie du poids sur les toupies centrales,



Pour évoluer le long des bordures, les faneuses disp
fourrage vers l'intérieur de la parcelle.

Krone Une faneuse à 18 toupies

La faneuse Krone KWT 2000 offre une largeur de travail de 19,60 m. Pour faciliter les manœuvres, elle reçoit un dispositif de direction forcée qui agit sur les deux roues de transport sur la route et également sur les roues de chaque toupie au travail. Cela évite le phénomène de ripage lors des manœuvres. Lors du relevage des toupies, un système de ressort précontraint assure un report de charge sur l'attelage du tracteur. Les toupies de faible diamètre (1,53 m) à 6 bras favorisent le suivi du sol et la qualité de fanage. Cette faneuse est pilotée par un boîtier isobus facilitant les manœuvres en fourrière.



Photo: Krone



eur plébiscités



Photo: Kuhn

posent soit d'un déflecteur soit d'une position oblique (photo) ramenant le

l'autre partie s'effectuant sur le timon.

De leur côté, les faneuses portées sont les plus compactes et les plus maniables, mais demandent une capacité de levage plus importante sur le tracteur.

Pour une même largeur, il est possible de trouver un nombre de toupies différent selon les modèles : 6 ou 8 toupies autour de 8 mètres de large par exemple. Quel que soit le nombre de toupies, le nombre total de bras est sensiblement le même pour une largeur donnée (6 ou 7 bras pour les rotors de grand diamètre, contre 5 sur les toupies de petit diamètre). Les faneuses à grandes toupies exigent d'être un peu plus pointilleux sur le réglage de l'inclinaison pour ne pas trop gratter le sol.

Certains constructeurs annoncent des vitesses périphériques moindres sur les grandes toupies, synonymes de meilleur respect du fourrage et d'usure moindre. Bien que plus coûteuses, les faneuses à petites toupies sont davantage plébiscitées.

Par ailleurs, le choix du nombre de rotors, et donc de leurs dimensions, dépend également de la largeur de coupe de la faucheuse : l'idéal est d'avoir deux toupies reprenant une bande de fauche. Pour travailler les bords de champ, les constructeurs proposent des solutions évitant de jeter le fourrage au-delà de la bordure de parcelle.

L. VIMOND

Claas Une faucheuse XL



Photo: Claas

C'est avec la Disco 9100 C Autoswather que le constructeur allemand compte conquérir le marché des faucheuses destinées aux grandes exploitations ou entrepreneurs. Avec une largeur de coupe de 9,18 mètres, celle-ci est capable de rassembler 18 mètres de coupe sur 12 mètres. Claas insiste sur l'intérêt de pouvoir andainer avec un modèle de 12 mètres, comme le liner 3500 (12,5 m), afin d'optimiser les performances de récolte. Un autre modèle, la Disco 9100 RC Contour, se démarque par son conditionneur à rouleaux caoutchouc à profil en V. Claas équipe également ses faucheuses frontales Disco 3100 F Profil de la suspension oléopneumatique Active-Float. Deux vérins simple effet à quatre accumulateurs composent le dispositif de suspension. Quel que soit le modèle Disco présenté précédemment, ces derniers présentent les caractéristiques éprouvées de la série (lamier, protection, suspension…).

Toujours en faucheuse frontale, mais cette fois-ci à tambours, le constructeur propose trois nouveaux modèles : Corto 3200 F Profil, 3200 FN Profil et 2800 F Profil. D'une largeur de coupe de 3,05 2,65 mètres, ces dernières bénéficient elles aussi, mais en option, de la suspension Active-Float, pour un meilleur suivi du sol.



NEW HOLLAND BR6000 - BR6090 ET BR7000

UNE GAMME QUI A FAIT SES PREUVES !

BR7000 À CHAMBRE VARIABLE,
BR6000 À CHAMBRE FIXE,
BR6090 À CHAMBRE FIXE ET COMBINÉ ENRUBANNEUSE

LES PRESSES À BALLES RONDES NEW HOLLAND SONT CONÇUES POUR OFFRIR À LEURS UTILISATEURS UNE QUALITÉ RECONNUE EN TERMES DE DENSITÉ

PERFORMANCE, ROBUSTESSE ET SIMPLICITÉ D'UTILISATION !

Combi



Chambre fixe



NEW HOLLAND TOP SERVICE
0 800 64 111 111

Assistance et information 24h/24 et 7j/7. Si vous appelez de France l'appel est gratuit. Toutefois, certains opérateurs européens peuvent facturer l'appel s'il provient d'un téléphone portable. Pour plus d'informations sur les tarifs, veuillez vous renseigner à l'avance auprès de votre opérateur.

www.newholland.com

NEW HOLLAND AGRICULTURE
SPÉCIALISTE DE VOTRE SUCCÈS

CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES

EUROPAGRI	St Clément	03 86 83 02 01
	Brienon	03 86 43 07 90
	et son agent : Francis Lesourd à Venoy : 06 81 34 53 64	
SARL MANIÈRE	Verrey sous Salmaise	03 80 35 80 66
GROUPE METHIVIER	Toucy	03 86 44 01 08
SAS PARAGEAU	St Martin/Nohain	03 86 26 10 93
SUREAU AGRICULTURE	Avallon	03 86 34 18 35
	Moulot	03 86 27 27 13
	Bazoches	03 86 22 11 54

tonutti SINCE 1864

FELLA





ANDAINEUR
de 3 à 12 m.

FANEURS
de 4 à 13 m.

Ets BONORON
58 - Moulins Engilbert - 03 86 84 20 22

McHale Un presse à chambre fixe automatisée



Photo: M. Portier

Le constructeur irlandais renouvelle sa gamme de presses à chambre fixe avec les trois modèles F5000. Leur chambre de pressage comporte 18 rouleaux qui forment des balles de 1,25 m. Elle assure, selon le constructeur, une densité de balle 10 % supérieure à celle des précédents modèles. Les trois modèles intègrent un rotor d'amenage, les F5500 et F5600 disposant respectivement d'un système de coupe à 15 et 23 couteaux. Un abaissement hydraulique du fond de rotor facilite le débourrage. Le graissage centralisé des chaînes est complété sur les F5500 et F5600 par un système de graissage des roulements (rouleaux, rotor). En termes de pilotage, la F5400 se contente d'un petit boîtier regroupant les fonctions de base. Celui de la F5500 est plus évolué avec un écran affichant la position de la porte, la pression des couteaux, la position du fond de rotor… Haut de gamme, la F5600 bénéficie d'un système hydraulique load sensing, permettant d'automatiser l'ouverture et la fermeture de la porte. Le terminal en cabine regroupe la plupart des paramètres de la presse (densité, liage, système de coupe, capteur d'éjection…). M. Portier



Benoit Gondeau à Reclesne

Toujours un stock d'avance

Depuis qu'il est installé, Benoit Gondeau fait en sorte d'optimiser l'herbe sur son exploitation. Sécuriser les stocks fourragers est chez lui une véritable obsession. Pâturage tournant, enrubannage précoce, soins aux prairies : rien n'est laissé au hasard sur l'exploitation.

Originaire de Curgy, Benoit Gondeau s'est installé en 2008 à Reclesne dans l'Autunois-Morvan. Ses parents n'étant pas agriculteurs, c'est dans une ferme voisine du domicile familial que le jeune Benoit s'est pris de passion pour l'élevage. Bepa à Charolles, Bac Pro à Fontaines, stages dans de très bonnes maisons charolaises : le jeune homme a bénéficié d'un solide cursus avant de s'installer. Le grand saut eut lieu avec la reprise de la ferme d'un oncle de son épouse parti en retraite à Reclesne. La structure compte aujourd'hui environ 90 hectares sur lesquels sont élevés un peu plus d'une soixantaine de vaches allaitantes ainsi qu'une troupe de cent brebis. Une stabulation de cinquante vaches à veaux a été construite il y a deux ans et des aménagements viendront bientôt compléter le parc bâtiment. Benoit prévoit cependant d'avancer ses vêlages sur décembre, janvier et février de sorte de ne plus avoir à hiverner de mâles. Excepté quelques femelles bien conformées, toute la production est vendue maigre. Sur les 90 hectares de surface, 5 hectares et demi sont cultivés en céréales à paille. Cette année, Benoit sèmera également du maïs ensilage pour 2 hectares, l'orge d'hiver ayant été détruite par le gel en février dernier. Ces cultures assurent une rotation avec les prairies temporaires pour un total de 9 ha labourables.

«Il me reste 200 bottes de foin !»

La reconstitution des stocks fourragers est une véritable obsession chez Benoit. Malgré la sécheresse du printemps 2011, au sortir de l'hiver 2011-2012, il lui reste encore 200 bottes de foin en stock ! Une prouesse qui tient autant aux terrains particuliers de l'exploitation qu'à une gestion optimisée du pâturage. Bien que située à un ou deux kilomètres des premières buttes granitiques du Morvan, la ferme repose sur des sols argileux qui craignent beaucoup l'humidité. Ces terrains peuvent être un véritable handicap en cas de pluies printanières abondantes. Si un printemps pourri sévit, l'éleveur peut très bien être contraint de rentrer ses bêtes malgré la présence abondante d'herbe ! Mais lorsque la sécheresse frappe, ces prairies non drainées résistent mieux qu'ailleurs. C'est ce qui s'est produit l'an dernier. Mais ce n'est pas la seule raison qui explique ce bilan de campagne hivernale. En 2010, comme la pousse de l'herbe était très forte, Benoit a récolté *«tout ce qu'il pouvait»*. A tel point qu'à la fin de l'hiver 2010-2011, il lui restait encore 450 bottes de foin en stock ! Une réserve qui s'est avérée très précieuse au regard du printemps 2011. En début de saison, la récolte d'enrubannage avait été semblable à une année normale : environ 270 bottes. Mais par la suite, Benoit n'a pu récolter que 200 bottes de foins. Le retour de la pluie en juillet a permis de rentrer 180 bottes enrubannées supplémentaires.

Pas de gaspillage

Pour arriver à ses fins, Benoit pratique un pâturage tournant sur ses parcelles. *«A proximité de l'exploitation, j'ai deux parcelles de trois hectares que je fais manger par un lot de 14 vaches à veaux. Lorsque la première parcelle est mangée, je passe le lot dans la seconde, puis dans une troisième parcelle. Mais si je me rends compte que je n'aurai pas besoin de cette troisième parcelle pour le pâturage, alors je la mets de côté pour la fauche. Je fais pareil avec un autre lot de vingt vaches sur trois autres parcelles de l'exploitation. Les bêtes tournent d'abord sur les deux premières parcelles et s'il n'y a pas besoin de la troisième, alors j'en fais du foin»*, explique le jeune éleveur. Ce pâturage tournant était déjà pratiqué par le prédécesseur de Benoit. Des clôtures électriques avaient déjà été aménagées pour découper les prés et cette technique permettait déjà à son oncle d'avoir toujours du stock d'avance. Pour Benoit, *«il n'est pas question de laisser l'herbe se perdre en lâchant un lot de vaches dans une trop grande parcelle. Même s'il faut faire dix bottes à droite, dix bottes à gauche, je préfère recouper mes parcelles en faisant du pâturage tournant»*, confie le jeune éleveur. Peu d'achats Benoit n'a presque pas eu à donner à manger à ses bêtes en attendant le retour de la pluie (seulement quatre bottes de foin !). Pour parvenir à nourrir l'ensemble du troupeau, l'éleveur a cependant du sacrifier une parcelle de 6 ha prévue pour le foin. Benoit préfère toutefois *«donner un peu de foin à des bêtes au pré si c'est pour faire du stock à côté !»*. Pour l'hiver 2011-2012, l'éleveur n'a du acheter que 70 tonnes de paille pour la litière. Il lui en reste d'ailleurs vingt tonnes. Par chance, les céréales récoltées en 2011 ont beaucoup donné. Dix tonnes d'ensilage de maïs en big-bag ont permis d'économiser le foin et Benoit a tout de même augmenté un peu la dose de concentrés pour maintenir l'état des bêtes. Cette année, Benoit fera de l'ensilage d'herbe et de l'ensilage de maïs. *«Le maïs sécurisera davantage encore le système»*, confie l'éleveur. Quant à l'ensilage d'herbe, il remplacera une partie de l'enrubannage. Benoit fera appel à une entreprise équipée d'une autochargeuse. Cette option revenant moins cher qu'un chantier à l'ensileuse automotrice, indique l'éleveur. En fin d'hiver, tous les prés de fauche ont reçu du fumier à raison de 15 tonnes par hectares. Vers le 10 avril, Benoit envisageait de faire déprimer ces parcelles, tant pour décharger les autres que pour favoriser la reprise. *«A condition que la pluie soit au rendez-vous !»*, s'inquiétait tout de même l'éleveur. Chaque année, la herse à prairie est passée systématiquement là où le fumier est épandu. Benoit herse aussi les prés qui ont été pâturés de bonne heure par les moutons. *«La pousse de l'herbe, ça se gère !»*, résume Benoit. Un principe qu'il essaie de mettre en œuvre depuis son installation.

Marc Labille

NOS OCCASIONS SÉLECTIONÉES
- 1 andaineur Fella TS 455 boggies roue d'appui TBE
- 1 andaineur double rotor TS 800 boggie TBE
- 1 andaineur Kuhn 3501 boggie
- 1 andaineur Kuhn GA 402 2 rotors BE
- 1 andaineur Deutz 4,60 m hydraulique TBE
- 1 faneuse Fella TH 540
- 1 faneuse Claas Volto 640
- 1 faneuse JF Stoll
- 1 faneuse Portée Kuhn 7 601
- 1 faucheuse portée conditionneur fléaux John Deere type 1340 TBE
- 1 faucheuse trainée Kuhn FC 2,40 m Rouleaux tête pivotante TBE
- 1 faucheuse portée Kuhn GMD44 4 assiettes
- 1 presse Balles rondes New Holland 5880
- 1 presse Balles rondes Feraboli 6600

ETS LEVEQUE Paul
21350 Saffres - 03 80 49 63 86


FELLA Une récolte optimale !
- Faucheuses jusqu'à 4 m
- Combinés de fauche jusqu'à 9,30 m
- Faneuses jusqu'à 17,50 m
- Andaineurs jusqu'à 12,50 m
Nombreuses références dans la région
ETS LEVEQUE 21 - Saffres 03 80 49 63 86

Gestion de l'herbe

La production de fourrage se gagne au pâturage

Les enjeux d'une bonne gestion du pâturage, en système bovin allaitant en particulier, sont nombreux et essentiels si l'on vise à la fois réduire les coûts de production de l'atelier bovin et s'assurer un maximum d'autonomie alimentaire.

En système allaitant, la gestion du pâturage s'avère essentielle, du fait des enjeux techniques et économiques qui en découlent. Même quand l'herbe est abondante, comme en Bourgogne, une bonne valorisation de la ressource disponible influence directement le résultat d'exploitation. Plus on pâture et mieux on pâture et plus on gagne. Tout commence par le calcul de la valorisation de l'herbe sur l'exploitation, suivi d'un planning prévisionnel de pâturage, conforté par quelques ajustements en cours de campagne. Du plus favorable au moins favorable, en fonction des milieu, sans apport une prairie bien conduite produit entre 4,5 et 5,5 t de MS/ha. Avec des apports (N) on peut aller de 5,3 à 6,5, et plus exceptionnellement 7 t/MS/ha. Quand on sait que l'herbe pâturée reste l'aliment le plus économique, l'enjeu est de taille.

Les performances au pâturage s'avèrent comparables à celles en bâtiments, mais pour un coût infiniment moins élevé. En améliorant les performances à l'herbe, on économise sur l'aliment et sur le temps de travail. Les enjeux d'une bonne gestion des pâturages sont de quatre ordres :

-la réduction des coûts de production et l'amélioration du revenu,

-la mise à disposition d'un aliment de qualité qui permet de limiter la complémentation

-la réduction des stocks grâce à l'allongement de la période de pâturage

-la simplification et l'allègement du temps de travail.

Une méthode de gestion et un outil de mesure

Une bonne gestion des prairies passe par une attention soutenue au stade de développement de sa prairie. La valeur alimentaire d'un fourrage dépend en effet du stade et des conditions de récolte, ce qui amène à constituer des lots de foin et d'enrubanné de qualité homogène. Le temps de la réflexion doit précéder celui de l'action en prévoyant en amont la gestion de son fourrage : surfaces à pâturer en fonction des catégories d'animaux et des dates de sortie, niveaux et nature des stocks à constituer (foin, enrubannage, ensilage...).

Selon la méthode Herbo-Lis, méthode d'aide à la gestion des pâturages mise au point par Arvalis-Institut du végétal, la gestion du pâturage se divise en trois étapes :

1- La prévision : il faut prévoir l'exploitation des prairies au printemps,

2- L'ajustement : il s'agit d'adapter la conduite du pâturage aux conditions climatiques de l'année (mise à l'herbe, fin du déprimage, fauches précoces ou tardives...)

3- Le bilan quantitatif et qualitatif de la campagne

La prévision fourragère est un outil indispensable à une bonne gestion de l'herbe, elle permet d'optimiser le pâturage, de prévoir la réalisation des stocks, de mieux gérer la fertilisation azotée, enfin d'évaluer l'équilibre du système fourrager. Elle doit être réalisée avant la mise à l'herbe et avant le premier apport d'azote. En système autonome, la pâture représentera 50% de la surface d'herbe, la fauche précoce 25% (15 mai) et la fauche tardive au 15 juin 25%.

Point important dans le suivi des pâtures, il faut ajuster la conduite du pâturage à la pousse de l'herbe au printemps. Dans le cadre d'Herbo'Lis, l'utilisation d'un herbomètre permet de mesure régulièrement la hauteur d'herbe et d'ajuster sa stratégie en conséquence. Cet appareil indique une hauteur d'herbe compressée par le plateau qui tient compte à la fois de la hauteur et de la densité de l'herbe disponible. En phase d'ajustement de la conduite des pâturages, il est utile de mesurer la hauteur de l'herbe à l'herbomètre sur les pâtures (en cours de pâturage ou à pâturer, en phase de repousse ou après fauche...).

Côté bilan, il s'agit d'évaluer les résultats des surfaces pâturées pour les lots suivis, des surfaces fauchées et de les enrichir par d'autres indicateurs comme les quantités de concentrés et de compléments apportés, le poids des veaux au sevrage, le lait produit pour les vaches laitières, l'allègement des astreintes et le nombre d'heures de travail économisées...

SOURCE ARVALIS INSTITUT DU VÉGÉTAL

Schuitemaker Autochargeuses encore plus Rapide



Photo: M. Portier

Le spécialiste néerlandais de l'autochargeuse polyvalente Schuitemaker, fait évoluer sa gamme Rapide (6 modèles de 34 à 53 m3 Din). Le nouveau rotor d'alimentation bénéficie d'une forme retravaillée, notamment des étoiles élargies. Cette évolution associée au rouleau à entraînement hydraulique situé sous le rotor, limite la puissance absorbée et améliore la réparation du fourrage sur toute la largeur de la caisse. La largeur du rotor est identique à celle du pick-up, à savoir 2 mètres. En sortie de rotor, l'inclinaison accentuée du tablier favorise la compaction du fourrage. Les 43 couteaux du système de coupe assurent une longueur de coupe de 44 mm. Les trois porte-couteaux reçoivent un capteur de charge, permettant un ajustement précis de la pression sur les couteaux. L'avant de la caisse s'équipe d'un sommet rabattable hydrauliquement, pour une utilisation en remorque de transport. La porte arrière bénéficie désormais d'un verrouillage hydraulique. M. PORTIER

Kuhn Une enrubanneuse surbaissée

La nouvelle RW 1 600 C de Kuhn est dotée de grandes roues arrière et d'un châssis surbaissé rendant inutile le recours à un amortisseur de chute de balle et permettant de gagner du temps lors du déchargement. Conçue pour des balles jusqu'à 1 200 kg, elle est pilotée par un joystick, incluant un bouton pause pour arrêter l'opération à tout instant. De série, elle reçoit le système Autoload lançant automatiquement le processus d'enrubannage, dès lors que le bras a détecté la balle, ainsi qu'un nouveau système de capteur de fin de rouleau et de rupture du film. Diamètre de balle: 1 à 1,50 mètre.

- **R-B Vicon RV 2190** (2008)
- **R-B Vicon RV 1901** (2007)
- **R-B Vicon RV 187** (1998)
- **R-B Vicon RV 126 L**
- **R-B Claas Variant 180** (2000)
- **Fauch-Cond Kuhn FC 303** (2007)
- **Fauch-Cond Vicon 828T** (2007)
- **Fauch-Cond Claas 643** (2001)
- **Fauch-Desvoys 2 m**

SOMAC
MASSEY FERGUSON
89000 Perrigny
89100 Soucy
06 74 76 09 83

Une gamme pour professionnels

Pöttinger offre une gamme complète de machines performantes et fiables, pour réaliser un travail de qualité et baisser vos coûts.



Faucheuses - Faneuses - Andaineurs
Remorque ensileuse

PÖTTINGER France

Votre distributeur exclusif Yonne et Ouest côte d'Or

DAFP MATERIEL AGRICOLE
Toucy
03 86 44 00 77

et son agent : Ets Jerusalem Ancy-le-Franc 03 86 75 11 14

GAMME PRESSES : QUALITE ET HAUT DEBIT PAR CASE IH

CASE IH AGRICULTURE

La période de récolte des pailles et fourrages est toujours très intense. Disposer d'une presse productive, fiable et parfaitement adaptée est une vraie nécessité. La gamme Case IH vous offre un choix de presses performantes, vous assurant un haut rendement avec des qualités de balles excellentes.



Gamme RB Chambre Fixe (1 modèle, 2 versions) : Le système chaînes-barrettes éprouvé participe à la formation de balles denses et parfaites. Cette gamme se décline aussi en combiné d'enrubannage "Silage Pack".

Gamme RB Chambre Variable (2 modèles, 4 versions) : Caractérisée par sa simplicité et sa fiabilité, la gamme RB Chambre Variable présente une grande polyvalence dans tous les types de récoltes grâce aux différentes configurations possibles.

Gamme LB (4 modèles, 2 versions) : Que vous soyez agriculteurs ou entrepreneurs de travaux agricoles, vous trouverez toujours le modèle adapté à vos besoins parmi les presses à haute densité de la gamme LB Case IH.

Case IH recommande les lubrifiants AKCELA

Ets MARÉCHAL
58 Donzy **03 86 39 30 51**
58 Corbigny **03 86 20 04 78**
18 St Satur **02 48 54 12 97**

Ets VEZIN
58 Sermoise **03 86 90 98 98**
18 Torteron **02 48 76 41 64**

Ets VIARD
71 Cressy/Somme **03 85 84 88 10**
71 Vitry en Charollais **03 85 81 78 50**

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 18/04/12	Bourg-en-Bresse 24/04/2012	St Christophe-en B. 25/04/2012	National : 18/04 au2404
Vaches viande (V)	U		3,80 €	3,96 €	3,80 €
	R	3,65 €	3,65 €	3,75 €	3,61 €
	O	-	3,45 €	-	3,29 €
Vaches mixte (M)	R		3,30 €	-	3,33 €
	O	-	3,10 €	-	3,20 €
Vaches lait (L)	O		3,10 €	-	3,07 €
	P	2,97 €	2,90 €	-	2,87 €
Génisses VML	U		4,30 €	4,27 €	4,07 €
	R	-	3,85 €	3,96 €	3,68 €
	O	-	3,35 €	-	3,25 €
Taureaux VML	URO	3,00 €	3,10 €	3,13 €	2,98 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 02/05/2012

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	2,98	2,89
300-350 kg	-	2,87	-
350-400 kg	-	2,73	2,64
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	2,42	-
250-300 kg		2,43	2,30
300-350 kg	-	2,36	-
350-400 kg	-	-	-
Taurillons 12-18 mois			
500 kg et +	-	2,40	-
Génisses 12-18 mois			
350-400 kg	-	2,25	2,43
400-450 kg	-	2,28	2,18
Taureaux			
1380-2150 kg	-	1,70	-
Vaches			
- 5 ans	2,11	1,90	-
5-10 ans	2,07	1,76	-
+10 ans	-	1,80	1,63
Génisses			
24-36 mois	-	2,04	1,80

Tendance :

Marché décalé. L'offre continue de se replier. 94% de vendus.
Broutards/taurillons: les cours semblent plafonner après plusieurs semaines successives enregistrant des hausses. Les besoins restent néanmoins importants.
Laitonnes/génissess 18 mois: transactions fluides et cours maintenus.
Taureaux: bonne demande et cours inchangés
Vaches/génisses 30 mois: l'offres ne couvre pas la demande. Vente quasi totale et cours inchangés.
Info: en raison du 8 mai le marché de la semaine prochaine se triendra le mercredi 9 mai aux horaires habituels.
Info: l'assemblée générale de la Sicafome se tiendra le vendredi 4 mai à partir de 14h30. Les sociétaires qui ne pourront pas y assister sont priés de retourner leurs pouvoirs.
.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 30/04/2012

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
265 à 375 kg	790-1050 €	2,66-3,00 €
390 à 555 kg	1020-1280 €	2,30-2,73 €
445 à 610 kg	1110-1360 €	2,24-2,63 €
Laitonnes		
230 à 300 kg	610-720 €	2,28-2,64 €
310 à 410 kg	720-850 €	2,05-2,50 €
Génisses		
520 à 700 kg (24-36mois)	1000-1520 €	1,85 - 2,17 €
Vaches		
légères	650-1070 €	
entre-deux	1080-1350 €	
lourdes	1360-1590 €	
Taureaux		
770 à 940 kg	1530-1760 €	1,88-1,98 €

Tendance : En mâles, la présentation est de qualité hétérogène, quelques bons lots triés trouvent rapidement preneurs à des tarfis fermes. Léger recul en sujets gras et ordinaires. Cours reconduits en laitonnes et génisses d'export.

Vente rapide en taureaux et génisses, la demande est bien présente à des cours soutenus, peu d'invendus.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 02/05/2012

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,30	3,00
250 à 300 kg	3,05	2,85
300 à 350 kg	2,95	2,80
350 à 400 kg	2,86	2,66
400 à 450 kg	2,70	2,48
450 à 500 kg	-	-
Laitonnes	U-	R
150 à 200 kg	2,59	2,46
200 à 250 kg	2,54	2,35
250 à 300 kg	2,49	2,27
300 à 350 kg	2,47	2,25
350 à 400 kg	2,33	2,23
Génisses		
(24-36 mois)	2,17€	2,00
Vaches		
- 5 ans	2,00	1,90
5 à 10 ans	1,95	1,85
+ 10 ans	-	1,75

Tendance :

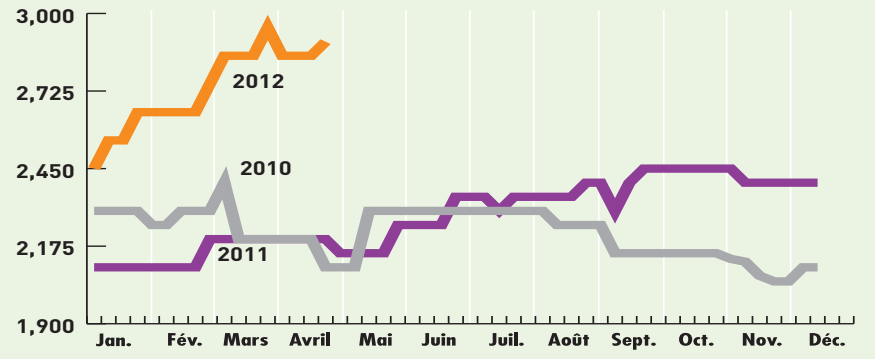
Commerce fluide toutes catégories

Broutards — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 24/04/2012*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,20 €	2,90 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,90 €	2,70 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,75 €	2,55 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,70 €	2,50 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,30 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35 €	2,20 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,10 €	2,65 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,80 €	2,45 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,60 €	2,35 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,20 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,35 €	2,00 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,25 €	1,90 €	nc

Bovins

Broutards, charolais mâle R moyen - *Marché Bourg-en-Bresse*



Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 16/04/12 au 22/04/2012*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,78 €	2,70 €
350 kg	-	2,69 €	2,62 €
400 kg	-	2,61 €	2,55 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,47 €	2,42 €
500 kg	-	2,38 €	2,35 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,33 €	2,27 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,15 €	2,10 €

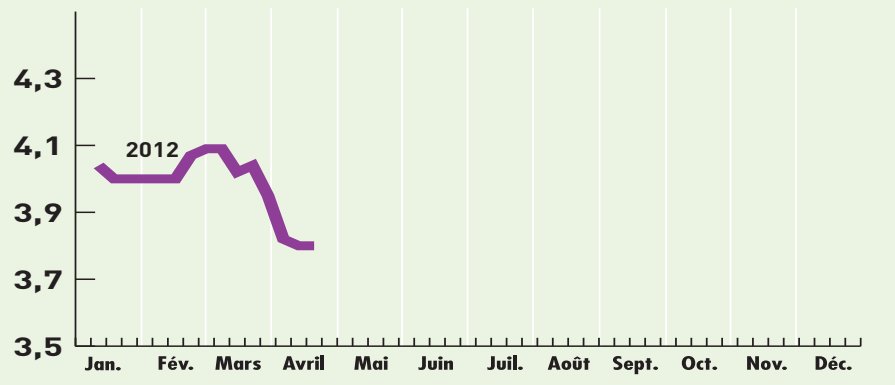
Tendance :

Les sujets moins lourds sont plus recherchés et soutiennent les cours.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 16/04/12 au 22/04/2012*

Jeunes Bovins Etat engraissement 3	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	3,80 €	3,62 €	3,53 €			
Races mixte		-	3,52 €	3,48 €	3,48 €		
Races lait					-	-	-
Bœufs Etat engraissement 3	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-				
Races mixte				-	3,47 €	3,41 €	
Races lait						-	-
Vaches Etat engraissement 3	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande - 10 ans +350 kg	3,92 €	3,85 €	3,80 €	3,67 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	3,88 €	3,85 €	3,79 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	3,85 €				
Races mixte				3,43 €	3,40 €		
Races lait					3,13 €	3,12 €	3,06 €
Génisses Etat engraissement 3	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	4,20 €	4,05 €	3,93 €	3,83 €	3,39 €	-	
Viande +350 kg	4,22 €	4,05 €	3,97 €	3,86 €			

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Tendances

SEMAINE DU 16 AVRIL AU 20 AVRIL 2012

Bovins de boucherie

Les échanges sont plus réguliers, faute d'offre suffisante, dans les bonnes femelles label. Les tarifs sont stables pour les bonnes femelles charolaises de qualité bouchère. La demande reste suivie dans toute la gamme de marchandise destinée à la coupe des GMS et les acheteurs peinent à maintenir les prix au niveau actuel. En réformes laitières, l'orientation commerciale est positive sur un marché sans disponibilité. Les tarifs sont en progression pour l'ensemble des vaches frisonnes et montbéliardes avec des perspectives assez fermes pour les semaines à venir. La demande est régulière dans les taureaux de réformes. Dans les jeunes bovins, la demande reste lourde avec des marchés Italiens et Grecs sans besoin, mais face à la réouverture des exportations vers la Turquie et le Liban, les volumes disponibles à la vente sont en retrait ce qui permet une stabilisation des cours. ■

Broutards

Depuis le redémarrage des exportations vers la Turquie, l'activité commerciale est plus ferme pour les bons broutards ou taurillons charolais lourds. La demande est régulière dans les légers recherchés pour la repousse ou la mise en production sur le marché intérieur. Dans les femelles, les bonnes laitonnes vaccinées se stabilisent sur l'Italie. Le commerce est également moins difficile dans les plus petites destinées sur l'Espagne. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les difficultés d'écoulement dans le domaine de la viande de veau entraînent une réduction de la demande. Les intégrateurs impriment une légère pression sur le marché en réduisant leurs tarifs dans les veaux frisons ou montbéliards. En élevage, les transactions sont également plus sélectives avec une accentuation du différentiel de prix entre les bons veaux frais et viandés et les veaux de pré. ■

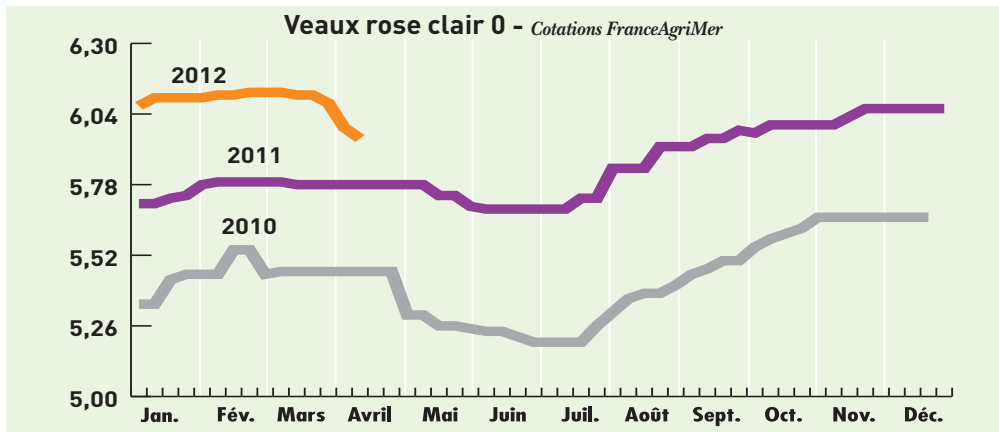
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 18/04 au 24/04/12*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,66 €**	-	-	-
U	**7,91 €**	**7,28 €**	**5,88 €**	-
O	**6,14 €**	**5,95 €**	**4,93 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 30/04 au 2/05/12*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Couleur Noirs
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*		**410-520 €**	**440-510 €**	**230-345 €**	-
St-Etienne *(veau d'élevage 4-5 sem)*	**200**	**220-550 €**	**200-460 €**	**170-300 €**	
St-Etienne *(veau 40-50 kg engrais)*	**115**	-	-	**120-170 €**	**80-195 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**609**	-	-	**140-205 €**	**145-175 €**



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du16/04 au 22/04/12*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,64 €**	**2,45 €**	**1,56 €**	**–**
Bons	**2,34 €**	**2,00 €**	**–**	

Ovins

Sicafome *(prix au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 23/04/12*

Agneaux (332)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	**3,05-3,31**	-
Gras (38-44 kg)	-	**3,05-3,44**	**2,75-2,96**
Gras (44-50 kg)	-	**2,76-3,19**	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Brebis (23)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
	-	**0,86-1,38 €**	**0,48-0,87 €**

Divers

Agneaux maigres	-
Béliers	**85 à 110 €/animal**
Chèvres	**11 à 37 €/animal**

Tendance
Vente 99%.
Agneaux La météo est peu propice à activer la consommation, et les besoins sont donc plus réservés. Malgré tout, la totalité des lots a trouvé preneur à des cours qui sont en léger recul.
Brebis La demande est suivie et les cours sont en légère baisse.
Béliers-caprins Cours sans changement.
Prochain marché lundi 7 mai (pesée 7h00, vente 9h00)

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 30/04/12*

Amenés:92	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux laitons	**90-135 €**	**2,55-3,38 €**
Agneaux gras	-	-
Brebis	**30-90 €**	**0,59-1,04 €**
Béliers	**90-105**	-

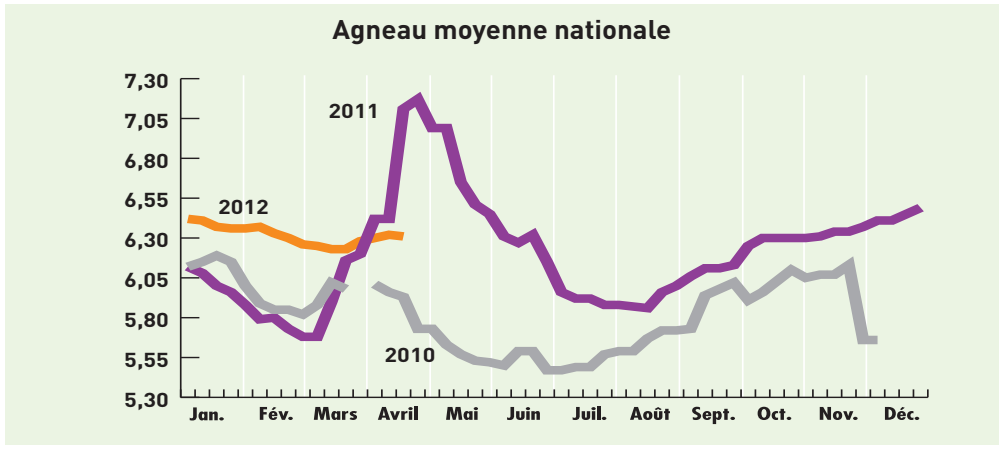
Vente totale en agneaux, cours fermes. Bonne demande en brebis, tarifs reconduits.

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Avignon FranceAgriMer du 16/04 au 22/04/12*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,51 €**	**6,24 €**	**5,65 €**
Couvert	16-19 kg	**6,33 €**	**6,10 €**	**5,48 €**
Gras	13-16 kg	**4,58 €**	**4,46 €**	**4,08 €**
Gras	16-19 kg	**4,41 €**	**4,14 €**	**3,86 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 16/04 au 22/04/12*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,31 €	**6,92 €**	**6,31 €**



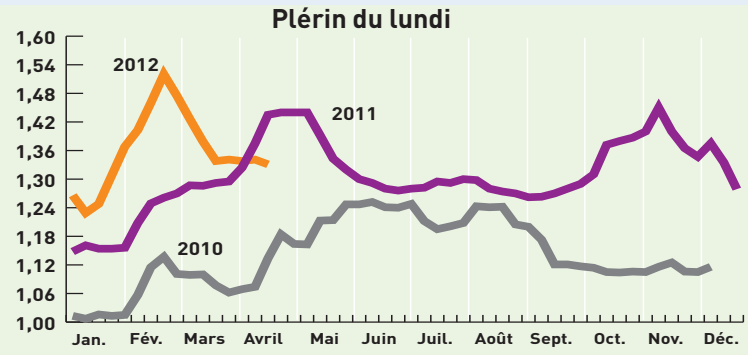
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (11 467 porcs présentés) — *Cotations du lundi 23/04/2012*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,331 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 13/04/2012 au 19/04/2012*

1,55 €/kg/carcasse euros



Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 16 à 18
Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
16/2012	**1**	**54 100**	**contrat**	**/**	**/**	**2**
17/2012	**1**	**15 000**	**contrat**	**/**	**/**	**2**
18/2012	**0**	**0**	-	**/**	**/**	**2**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 16/04/12*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,90 à 8,20 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 6,60 à 7,00 euros/pièce
Pigeons : 5,60 à 5,80 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,50 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,90 à 4,20 au kg vif
Lapins : 4,60 à 5,00 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT Hors transport)

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	260 €	240 €
2e coupe	260 €	240 €
3e coupe	250 €	240 €

Céréales

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe. Récolte 2011 : Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 7,91 du 1er au 15 avril et du 16 au 30 avril pour toutes les céréales.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/15/4/2/2	août-déc.	200	N C
Sud Est	BPMF	août-déc.	215	N C
Côte d'Or	76/220/11%	-	inc	C

BLÉ DUR	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud-Est	normes semoulières	juil.-sept	275	N C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or	62/63 kg/hl	10 de juil	188	T C
Nord Côte d'Or	-	-	inc	C
Aube/Yonne	62-63 kg/hl	juil-déc.	185 à 186	A C
Haute-Saône	-	-	inc	C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) *Cotations du 30/04/2012*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Asperge violette-verte France cat I 16-22 mm plateau	**4,00 €**	-	-
Bette France plateau	**1,15 €**	-	**1,40 €**
Céleri-rave France	**0,80 €**	**1,05 €**	**0,70 €**
Chicorée frisée France cat I colis de 10 (la pièce)	**1,30 €**	-	-
Chou frisé France cat.I	**0,70 €**	-	-
Concombre France cat I 350-400 g colis de 12 (la pièce)	**0,39 €**	-	-
Echalote France cat.I	**1,60 €**		**1,50 €**
Endive France cat.I colis 5kg	**1,70 €**	**1,70 €**	**1,20 €**
Epinard France cat.I	**1,70 €**	-	**1,60 €**
Kiwi Hayward France cat I 85-95 g (30 fruits)	**1,20 €**	**1,50 €**	**1,20 €**
Laitue batavia blonde France cat I colis de 12	**0,43 €**	**0,48 €**	-
Laitue feuille de chêne rouge France cat I colis de 12	**0,50 €**	**0,48 €**	-
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**0,75 €**	-	-
Navet rond violet France	**1,40 €**	**1,55 €**	**1,20 €**
Oignon blanc frais France cat I la botte (la botte)	**0,40 €**	-	**0,60 €**
Poireau France cat I colis de 10 kg	**1,00 €**	**1,05 €**	**1,10 €**
Pomme Chantecler France cat I 135/170 g caisse litée	**0,85 €**	-	-
Pomme Chantecler France cat I 170-215 g caisse litée	**1,00 €**	-	**1,35 €**
Pomme Gala France cat I 135-170 g caisse litée	**1,00 €**	-	-
Pomme Gala France cat I 170-215 g caisse litée	**1,10 €**	-	-
Pomme Golden France cat I 135-170 g caisse litée	**0,70 €**	**0,90 €**	**0,70 €**
Pomme Golden France cat I 170-215 g caisse litée	**0,80 €**	**1,10 €**	**0,75 €**
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,26 €**	-	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,62 €**	**0,55**	**0,55 €**
Radis demi-long France (la botte)	**0,60 €**	-	-
Tomate ronde France grappe cat I	**1,50 €**	**1,70 €**	**1,40 €**

Matériel

Tracteur

10 - VENDS tracteur John-Deere 7710, 1997, 7 700 h., rel. avant, bon état (réf. 1702)
✆ 06 82 92 81 17

18 - Vds tracteur Landini Légend, 130 ch, 2003, 4.000 h, clim, tbe.
✆ 02 48 74 51 39
ou 06 86 76 81 23

21 - VENDS tracteur Renault Temis 650 Z, - presse BR JD 590, - andaineur Kuhn GA 3501, - faneuse Kuhn 4 T., - déchaumeur Razol, - distributeur Kuhn, - brabant Naud 5 corps, TBE. (1607)
✆ 06 14 64 04 45
ou 06 14 29 36 66

26 - Vds Valtra T 132 D de 2011 HE 980 pneu av 480 70 38 ar 580 70 38 rel avant pont susp
✆ 06 08 86 47 21

39 - Vds Renault Arès 620 RZ 97 110 cv, 4 715 h, clim. 3DE TC10 pneus AR 520 neufs 22 000 HT
✆ 06 86 92 54 21

39 - Vds Deutz M 610 an. 09 clim. PDF rel. av. pont sup. 1 020 h, 50 000 euros HT
✆ 03 84 42 70 27

42 - Vends tracteur Arès 550 RZ, année 2002 6200 h avec bât. I. fourg Hemx
✆ 06 34 56 73 02

52 - VENDS tracteur John Deere 6530 Premium, 1 700 h., très bon état + chargeur 663, 2008, 57 000 euros (réf. 18VB1)
✆ 06 77 11 67 69

69 - Vds maraîcher tracteur Case 2130 4 RM arceau 2400 H. desherbeuse à gaz 2 rampes de brûleurs commande électrique TBE.
✆ 04 78 90 58 71 après 20 H

71 - Vends trac. Zetor 330, 1963, vibro + rouleau 2,80.
✆ 03 85 91 51 22 soir 20 h

74 - Vds juments suitées et pouliches comtoises plein papier, bonnes origines, dociles.
✆ 06 70 11 06 30

84 - Vends Tournesol TS 2250 AR autonome, commande électrique + 1 jeu couteaux neuf, année 2004, bon état.
✆ 06 82 16 10 31 HR

Travail sol

18 - Vds cause cessation tracteur John Deere 6920 - rb John Deere - faneur Stoll - faucheuse GM 500 - andaineur Kuhn - cover crop quivogne semi porté - broyeur Kuhn NK 3201 - herse Amazone - vis à grain - semoir engrais Amazone, 1.500 l.
✆ 02 48 80 22 14 HR

38 - Vds cause cessation monte-botte 9 + moteur TBE presse Soméca mh TBE, 1 semoir Nodet 13 rangs TBE vis à grain 8 m + moteur TBE, pulvé Caruelle 400 l, semoir Vicon 400 l.
✆ 04 74 92 03 63 HR

52 - VENDS semoir Semeato 3 m., 2006, 24 000 euros (réf. 18VB4)
✆ 06 77 11 67 69

Récolte

10 - A vdre ensileuse 602B en état de marche, goulotte hydrau., casquette élec. maïs, herbe, bon état
✆ 04 77 64 95 69

18 - Vds mb Laverda 3750, 4,2 m, 3.300 h, cab clim, broyeur éparpil, menu paille, coupe avancée colza, coupe tournesol.
✆ 06 07 44 87 64

38 - Recherche andaineur Kuhn modèle GA300, matériel en bon état, offre :
✆ 04 74 59 25 34 HR

38 - Vends secoueur à noyers Rousset tout hydraulique peu servi bon état.
✆ 04 74 54 70 54
ou 06 77 55 36 49

42 - A vdre ensileuse 602 B en état de marche, goulotte hydraul., casquette élec. maïs, herbe, bon état
✆ 04 77 64 95 69

52 - VENDS benne Cargo 15 T. - 2008, état neuf, compresseur 2 trappes, 13 000 euros (réf. 18VB3)
✆ 06 77 11 67 69

58 - VENDS MB JD 1550 CWS 2002, TBE, entretien JD coupe 5.5 m. suivie au sol, 960 h. batteur, chariot (réf. 150A)
✆ 06 75 86 52 20

58 - VENDS plateau de 8 m. Mazeron (réf. 1801)
✆ 06 73 46 48 71

69 - V cause retraite semoir céréales Khun 3 m. 19 rangs pirouette Khun 4 toupies 4201 charue Vogel trisocs NSM le tout TBE.
✆ 04 78 48 66 58

73 - Vds pirouette Khun 4 mètres en état plus semoir engrais 300 litres.
✆ 06 64 04 07 06
ou 04 79 65 84 68

84 - Vds MAV Alma Selecta 2007, 30 hl, kit graissage 4 extracteurs, 1ère main, TBE, batteurs neufs, peu servi : 22 500 euros.
✆ 06 25 61 27 38

Traitement

26 - Vds atomiseur AGRIMASTER 1500L Bon Etat an97 prix 1200euros
✆ 06 77 43 15 50

52 - VENDS pulvérisateur John Deere 28 m., 2002, bon état (réf. 18VB2)
✆ 06 77 11 67 69

Epandage

26 - Vds épandeur à fumier Rivière Casalis 4,5 tonnes BE
✆ 0475482723

38 - Vends épandeur Gilibert 3T500 très bon état.
✆ 04 74 22 61 73

Irrigation

84 - Vends 100 tuyaux alu. 6 m diam. 50 av. semelle canne arroseur, 100 tuyaux alu 6 m diam 50 avec crochets avec remorque : 1 800 euros, tondeuse autoportée 16 CV coupe 102 cm : 700 euros.
✆ 06 12 53 46 41

Cave

84 - Vends 5 barriques 225 L, François Fres. 1 vin rouge. Valeur neuve : 720 euros l'une, cédée à 230 euros TTC. St Estève 84-Uchaux.
✆ 04 90 40 65 65

Agri. divers

01 - Autochargeuse jeulin année 2004 bon état coupe 1 m 85, 27 m3 commande hydroélectrique
✆ 06 28 35 81 95

01 - Vds râteliers en bois long 10m - herse rotative Lely 3m - zetor 4712 - abreuvoirs, vis à grains 8m - cellule à grains avec ventilation et gaine 700 qx
✆ 06 11 36 97 48

07 - Vds faucheuse rotative Kuhn 4 assiettes relevage hydraulique très bon état
✆ 06 85 14 46 51

07 - Vds van marque noel 2 places bon état
✆ 06 18 64 09 25
ou 04 75 04 09 41

07 - Vds tuyaux PE diam75 10 bar 800m + round baller Supertino SP 1200 liage ficelle pick up large matériel en bon état rénové + tunnel d'élevage démonté avec bache neuve
✆ 06 77 61 08 88

CLAAS RESEAU AGRICOLE MACON
71850 CHARNAY-LES-MACON - Tél. : 03 85 34 94 94 - Fax: 03 85 34 49 26
Contact : Fabrice POINT - Marc Michel : 06 30 25 98 26

TRACTEURS :	
CLAAS AXION 850 CEBIS	2010
CLAAS ARES 836 RZ	2006
CLAAS AXION 820 CEBIS	2007
CLAAS ARION 620 C	2009
CLAAS ARION 410 CIS	2011
CLAAS ARES 557 ATZ	2005-07-08
CLAAS ARES 547 ATZ - ATX	2006 – 08
CLAAS ARES 546 RZ	2004
CLAAS AXOS 340 CX	2010
CLAAS CELTIS 456 RC – 446 RX	2007-08-05
CLAAS CELTIS 426 RC	2005
CLAAS NECTIS 247 F	2005
RENAULT ARES 816 RZ	2004
RENAULT ARES 656 RZ	2004
RENAULT ARES 620 RZ	2000
RENAULT ARES 616 RZ	2004
RENAULT ARES 550 RZ - RX	1999 – 97
RENAULT ARES 540 RX	2001
RENAULT CELTIS 456 RX	2003
RENAULT CELTIS 446 RX	2004
RENAULT CELTIS 436 RC	2004
RENAULT CELTIS 426 RC	2004
RENAULT ERGOS 456	2006
RENAULT CERES 345 X	2001
RENAULT CERES 95 X - 85 X	1997
RENAULT CERES 75	1995
RENAULT 120-54 TZ	1991
RENAULT 77-14 TX	1989
RENAULT 751-2 S	1975
RENAULT 551-2	1979
RENAULT 651-2	1975
RENAULT 681-2 S	1985
FORD 8830	1992
NH T 7040	2007
NH TM 135 RC	2002
NH TS 115 A+	2005
NH TLA 90	2005
SAME EXPLORER 90	1998
FENDT 714 VARIO	2000
FENDT 309 C	1999
FENDT 308 C	2001
MF 6255	2003
MF 4345	2003
JD 6520 TLS	2005
JD 6420 TLS	2004
CASE MAXXUM 100	2009
CASE MXU 110	2004
MOISSONNEUSES BATTEUSES :	
CLAAS LEXION 540 / 4 RM	2010
CLAAS MEGA 350 / 2 RM	2006
NH TX 66 / 4 RM	2005
NH TX 64 / 2 RM	1996
NH 8040 / 2 RM	1986
JD 9580 WTS / 2 RM	2002
JD 1075 / 2RM	1990
MF 8780 ROTARY	2000
ENSILEUSES :	
CLAAS J 840 / 4 RM	1998
TELESCOPIQUES :	
JCB 530 SXL	2004
MANITOU 633	1999
MANITOU 628 T	2006
DESILEUSES PAILLEUSES MELANGEUSES	
JEULIN ALIZEE	1996
KUHN ALTOR 7560	2006
BELAIR BRICK 2298 RS	2011
PRESSES A BALLES RONDES	
CLAAS VARIANT 280	2006-05-04
CLAAS VARIANT 180	1999
CLAAS ROLLANT 250	2004
CLAAS ROLLANT 46	1995
CLAAS QUADRANT 3400	2006
CASE AROBAL 1212 S	1985
SUPERTINO ABS 15 SL	2003
FAUCHEUSES :	
CLAAS DISCO 3100 F	2007
CLAAS DISCO 3450	2007
CLAAS DISCO 3050 P	2004
CLAAS DISCO 260	2000
CLAAS CORTO 3100 NC	2003
CLAAS CORTO 3100 FC	2003
CLAAS CORTO 270 NC	2008
CLAAS CORTO 210 C	2001
KUHN FC 303 GL	2004
KUHN FC 243	2002
KUHN GMD 602	2002
KRONE AM 323 S	2003
FELLA SM 300	2002
TARRUP 4028	2001
JF GMS 2800 D	1992
ANDAINEURS :	
DEUTZ SWATMASTER 7751	2005
POTTINGER 801	2005
STOLL 1400	1999
KUHN GA 6000	1997
FANEURS :	
CLAAS VOLTO 770	2011
CLAAS VOLTO 52	2004
KUHN GF 6401 T	2001
POTTINGER HIT 910 N	2007
KRONE SWADRO 5.50	2004
DEUTZ 6821	2003
BROYEURS :	
ROUSSEAU BGL 460	2007
ROUSSEAU 160 TS	1993
ROTORAM 125	2009
CARROY E 300/80	2009
BUGNOT BPE 144	2008
SOLS :	
HERSE KUHN HR 4001	1996
HERSE MASCHIO DM 4000	1999
CHARRUE GREGOIRE SPWZ9	1998
CHARRUE GREGOIRE RY 314150	1992
CHARRUE KUHN VARIMASTER 151	2006
CHARRUE HUARD HV 475	1990
COVER-CROP BUGNOT VNS 24	1997
COMBINE AGRAM RA + TC 3000	2000
PULVETS :	
MATROT M24 D / 4RM	2005
ARTEC F40 / 4 RM	2009
EVRARD HM 3004 / 4 RM	1990
BERTHOUD MACK 1000 L	1996
HARDI MEGA LHY 1200 L	1995

Retrouvez toutes nos occasions sur
www.tractomarket.com/macon



CLAAS

21 - CHERCHE cuve acier ronde simple, paroi entre 7 000 et 10 000 euros (réf. 1807)
✆ 06 61 73 01 21

38 - Vds salle de traite 2x4 décro charrue 4 socs cuve fuel 1000 l climatiseur bureau.
✆ 06 70 24 56 64

38 - Particulier achète pierres molasse de grande taille type encadrement de porte.
✆ 06 72 93 04 48

38 - Vend charette à foin sur pneus pour cheval de trait bon état.
✆ 04 74 92 71 97 HR

38 - Pulvé 600 l, 2006, très bon état.
✆ 06 08 13 84 82

38 - Recherche rotovator 1,80 à 2 m de large contre broyeur Law et mélangeuse.
✆ 04 76 34 98 71 HR

38 - Cse retr. vds remorque plateau 6 t épandeur Doyeux charrue trisoc divers matériels.
✆ 04 74 28 58 45 HR

38 - Cherche andaineur min. 4 m + désileuse distributrice Lucas 1701 ou 1901 même HS.
✆ 06 08 32 95 59

38 - Particulier recherche pierres molasse grande taille et corbeaux de cheminée de grande taille en molasse.
✆ 06 72 93 04 48

42 - Vds rampe arrosage complète + canne 1 m et 2 m pour maïs
✆ 06 88 38 03 06

ENSILAGE D'HERBE
ETA LUZY
Dispose de 2 remorques



Possibilité de mettre les DEUX REMORQUES pour les chantiers éloignés
Déplacements sur les départements 71, 58 et 21
Pour plus de renseignements :
06 62 38 62 32
ETA LUZY - M. NATY Joël - Pont de Broye 71190 BROYE

42 - Vds rampe arrosage complète + canne 1 m et 2 m pour maïs
✆ 06 88 38 03 06

69 - Vds tank à lait Alfa Laval 1000 l. TBE minuterie électronique 300 euros - Ependeur à fumier Krone 2 hérissons Horizontour 3T. BE 500 euros et petit refroidisseur & bidons BE. 80 euros.
✆ 04 74 05 82 11 HR ou 06 88 16 67 63

69 - Vd tracteur Valtra 6350 Hi Tech 3850 H. clim pneus 50% usure an 2004 - Benne monocoque Duchesne surbaissée 8 T. Tout en TBE.
✆ 04 74 26 58 40 HR

69 - vds godet multibenne 1.5 m tbe 2011 1700 E ht à deb
✆ 06 26 17 02 90

71 - Vds semoir engrais Mahier, 600 kg, turbine Tecnoma 650, viti., 2 roues 12 4 36, pneus neufs.
✆ 03 85 33 18 04

71 - Vds cultivateur Quivogne, 2,40 m, 13 dents, 700 € HT, charrue trisoc Huard, sécu non stop.
✆ 06 75 69 62 04

71 - Vds Lambo Premium 950, 95 cv, relev. élect., BV 45/45, Renault 90-34, avec charg. ares, 826RZ.
✆ 03 85 26 00 67

71 - Vds conditionneuses révisées, 3 pts, Kuhn, 2,80 m, FC 283, 3.980 € HT et FC 240, 2,40 m, 2.990€ HT.
✆ 06 75 69 62 04

74 - Vds télescopique JCB 520, 2 m de large, 1 planteuse pomme de terre Gruse 2 rangs.
✆ 06 82 10 30 18

74 - Vds 2 vis à grains, 1 moulin SKJDLD, mélangeuse 1600 l, ensileuse herbe + maïs remorque distributrice.
✆ 04 50 60 40 38
ou 06 13 58 53 15

84 - Vends remorque L : 4,50 m x l : 2 m, moteur pompe, calibreuse gousses aulx, moulin à vent.
✆ 06 11 80 42 10

84 - Vends pulvé. porté Gaysa 600 L, rampe hydr. 12 M, élévation de la rampe hydr., rince pompe et mains TBE - filtre tamis TBE, col de cygne diam.100, div. racc. pour arrosage – multi fraise Badalini TBE (2 fraises) - vibroculteur Vicom 3 M + roues de jauge - pompe râteau diam. 100.
✆ 06 10 02 12 75

84 - Vds épand. engr. dble dis., charrues nonstop 2 -3 -4 -5 socs, cover-crops 24 -28 dis., semoirs 2,5 -3 et 4m, vibroculteurs 5,10 - 6 -6,50 m, bennes 8 -10 -12 T.
✆ 04 66 24 26 11

Elevage

01 - Vds MàT Manus 2x4 possible 2x5, progra lavage - transfert lait 0,20 diam avec lavage intérieur, décro automatique
✆ 04 74 42 50 59 HR

38 - Vds tank à lait Serap 1090 l Alpha 800 l.
✆ 04 74 92 25 72

71 - Vds lactoduc inox Wesphalia, RPS 700, 5 griffes, 45 m, complet.
✆ 03 85 50 54 14

89 - VENDS remorque Ferguson de collection 3 T. Benne, à débattre (réf. 1710)
✆ 03 86 66 33 72

Véhicule

Utilitaire

42 - A vdre vitrine de marché av. attestation de fluide, révisé 4/2012, fact. très bon état
✆ 04 77 64 95 69

58 - VENDS 4 X 4 Daihatsu Rocky SX, 253 000 kms, TBE, prix à débattre (réf. 1708)
✆ 06 87 31 57 31

58 - VENDS Clio société, 180 000 kms, rouge, année 2001, entretien régulier (17VB2)
✆ 03 86 69 04 39 HR

69 - Vds camion Mercédès 508 D benne 1980 3T5 boîte 5 vitesses 4 pneus AR neufs 190000 kms.
✆ 06 18 36 47 25

71 - Vds express frigorifique, route + secteur, année 98, bon état général, 4 pneus neufs, courroie dist. changée.
✆ 06 79 71 42 37

Tourisme

38 - Fiat Panda 1.2 dynamic 60 ch 28.10.2008 : 5500 euros, 20000 kms
✆ 04 74 20 11 10

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds piquets acacia et châtaignier épointés 1m80 et 2m livraison assurée
✆ 06 34 99 41 78

01 - Vds paille ensilée en bottes rectangulaires de 400 kg idéale pour poulailler
✆ 06 81 68 50 73

39 - Vds regain 2011 BR 120 120 t.b. qualité 50 BR environ
✆ 06 08 62 49 53

42 - Recherche presse balles rondes 120x120 ou volume variable p. large, moiss.-batt. Claas NH
✆ 06 23 19 33 18

Fourrage

18 - Agriculteur vds foin enrubannage, livraison possible, récolte 2012, balles rondes 120 x 140.
✆ 02 48 74 55 94
ou 06 80 33 01 14

21 - ACHETE paille en andins ou pressée (réf. 1614)
✆ 06 24 83 40 73

38 - jcl agri achète paille en andain, 30 euros la tonne et foin luzerne, 50 euros la tonne aux alentours de Beaurepaire 38270.
✆ 06 62 53 80 54

38 - A v. balles enrubannage de luzerne.
✆ 06 84 30 24 46

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ 03 84 32 30 91
ou 06 86 08 38 02

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

74 - Vends foin balle ronde récolte 2010 - 2011. Tél heures repas
✆ 06 20 05 22 63

74 - Vds foin regain campagne 2012 en balle ronde 120. Tarif cours du journal TDS.
✆ 06 23 25 79 98

Propriété

21 - VENDS DPU (réf. 1808)
✆ 06 75 23 49 13

58 - VENDS DPU (réf. 1806)
✆ 03 86 29 01 00

89 - Agriculteur CHERCHE terres vente ou location dans 89 ou 58, étudie toutes propositions (réf. 1612)
✆ 06 22 97 92 88

Divers

01 - 01 - Vds cabane en bois (à monter) 4mx4m +2,50mx4 de terrasse différentes différentes sections de bois Douglas et sapin 2 fenêtres + 1 porte - Prix à débattre
✆ 04 74 22 72 31 hr

01 - Vds cse cess taureaux repro 18 mois Charolais issu IA au choix, RB Krone pack 1250 balls 120x120 - pir. Pottinger ZK 209 6 T - élagueuse Rousseau type P48M rotor 120 - sem. maïs Carraro 5 rgs - charrue tris. poss. 4 C. - ens. herbe 150m3 - semoir engrais Amazone 1200 kg 2 pl. - 2 buvettes de prairie - ratelier foin - 01 St Trivier de Courtes
✆ 06 28 32 17 48

01 - VDS MOBIL HOME TYPE ALGECO POUR BUREAU CHASSE OU PHYTO CHAUFFAGE
✆ 06 08 15 30 37

21 - VENDS piquets de grosses sections en acacias en 2 m. à 2.20 euros. et 1,50 m. à 1.65 euros non appointés, très facile à prendre (réf. 1704)
✆ 06 21 22 45 45

38 - Vds vaches génisses Montb. Abondance, épandeur fumier presse MD Claas Markan 40 remorque Fou.
✆ 06 70 13 58 57

38 - A vendre marquise armature feraille et verre coloré petit prix.
✆ 06 85 76 02 75

38 - Vend clôture électrique sur secteur trente 1 l à 2 l avec stérilisateur.
✆ 04 76 06 04 94 HR

38 - Vds chaudière boudin, treuil labour vigne avec cardan forge portative, parfait état.
✆ 04 76 96 71 06

39 - Vds 50 IPN 100 5 mètres. 3 râtelers autoserrants. 1 râtelier arceaux. 1 râtelier cornadis
✆ 06 24 82 40 06
ou 03 84 70 30 48 soir

42 - Vds 2 accordéons un à boutons l'autre touche piano 450 euros l'un
✆ 06 84 83 43 69

42 - Vds RB Aroballe 12 12 tracteur Deutz 6006 2 r. faneuse Kuhn 4 toupies, faucheuse 5 assiettes
✆ 07 87 51 09 04

69 - Vds remorque de marché - Vis à grain diamètre 120 - Semoir à grains Sulky 17 rangs.
✆ 06 82 09 67 96

70 - VDS CELLULES GRAINS PRIVE 280-300-600Qx ET SUR PIEDS 120 Qx, VIS SUR CHARIOT DAGUET DIAM 160 LG 8m, 10m DIAM150 ET 8m DIAM 240 VIBRO KONSGKILDE 6m AV ROTOHERSE, HERSE ROTATIVE 4m AV OU SS SEMOIR NODET GC 4m, PRESSE JOHN DEER 590 AV ROUES ET PICK UP LARGE, PIROUETTE KHRONE 6.70m, SEMOIR VADERSTAD 4m PN REPLI 3m AVEC SYSTEM DISC. ENSILEUSE 5 RANGS MAIS.
✆ 03 84 70 02 77
ou 03 84 70 12 38

70 - VDS BENNE BRIMONT 6-8 ET 12, TRACTEUR IH 745 AV CHARG, FORD 60cv, PLATEAU 4R 6m, ROUES LARGES DE PULVE 16-9-38, DISQUES A COLZA POUR PN2, RIGOLEUSE AGRAM, REMORQUE BOYER 600 KGS CU, CALIBREUR A GRAINS MAROT, CHARIOT DE COUPE MAZERON, COVERCROP 24D EN X, EPANDEUR BROCHARD 9T HERISSONS VERTICAUX, TELESCOPIC JCB TBE 4 PNEUS NEUFS, RIGOLEUSE. POSSIBILITE LIVRAISON.
✆ 03 84 70 02 77
OU 03 84 70 12 38

71 - Rech tonne à eau 4.500 l à 6.000 l, en bon état, plateau fourrager de 7,50 m à 10 m + vds lot de chèvres avec chevreaux + St-Eugéne, vds bois acacia pour piquets ou bois de chauffage.
✆ 03 87 02 13 93

84 - Achète plancher en chêne ancien (larg. entre 15 et 45 cm x L 2 à 4 m), et tous matériaux anciens. Me déplace (dépt 44). lechene
✆ 06 03 62 05 89

Location

Agricole

26 - Cherche à louer bas prix à jeune agriculteur de pref ferme + 20 ha terres condition cohabitation avec propriétaire 70 ans pour compagnie + garde 10 vaches
✆ 04 75 07 08 53

Offre

Emploi

01 - Couple ferait travaux auprès d'animaux de la ferme contre logement
✆ 06 48 32 33 66

01 - Expl. laitière recherche salarié polyvalent à partir du 20-05 au 20-07
✆ 04 50 56 32 85

Recherche commercial
indépendant pour vendre logiciel élevage bovin vetgps.com
Nous contacter par mail
sur info@vetgps.com

69 - Ville Grigny 69 cherche producteurs locaux - Maraicher notamment pour son marché le mercredi 16 H 30 - 19 H.
✆ 04 72 49 52 00
ou amenagement@mairie-grigny69.fr

71 - Service de remplacement secteur Chaufailles recherche un salarié agricole polyvalent et autonome dans l'élevage bovins lait et caprins (sachant traire). Conduite de matériels indispensable. CDD temps plein. Dés que possible. FDSEA - Service emploi, maison de l'agriculture, 71010 Mâcon cedex. service.emploi@fdsea71.fr
✆ 03 85 29 56 50

71 - Exploitation viticole, secteur Sologny 71960, recherche un salarié pour s'occuper du gardiennage, jardinage et entretien d'un parc ainsi que de 60 heures par an de travaux de vignes. Logement et potager indépendant. CDI. Date d'embauche prévue : 1er juillet. Classification : niveau III. Expérience et autonomie souhaitées. FDSEA - Service emploi, maison de l'agriculture, 71010 Mâcon cedex. service.emploi@fdsea71.fr
✆ 03 85 29 56 50

Quitté distribution — Distributeur Importateur National Matériels Agricole, Espaces Verts, Environnement
Recrute Inspecteur Commercial Exclusif - Secteur : Nord-Est
Profil : Connaissances du Machinisme Agricole
Goût des contacts humains.
Mission : Visiter et animer le réseau de concessionnaires et distributeurs. Assurer l'assistance de leurs équipes de vente.
Adressez votre candidature et CV : QUITTE-DISTRIBUTION, 360 Avenue de Paris – 79000 NIORT. Tél. : 05.49.33.20.56

18 - ETA recherche saisonnier permis B pour période juillet à octobre 2012, tous travaux moisson, préparation du sol, semis...
✆ 06 80 24 64 41
mail garcin@terre-net fr

21 - CHERCHE salarié agricole motivé, sérieux, autonome, permis B pour ETA et céréales, poste dispo. toute suite (réf. 1605)
✆ 06 11 19 23 58

21 - CHERCHE JH pour moisson du 16/07 au 24/08, possibilité nourri, logé, blanchi. (réf. 1804)
✆ 06 81 64 95 06
ou 03 80 96 54 62

Service

21 - ETA Guilleman Didier disponible pour battage céréales, colza, tournesol Nord 21 MB S670 JD 7,50 m (réf. 1805)
✆ 06 84 05 91 55
ou 03 80 93 21 85

38 - Prends génisses en pension.
✆ 06 76 09 54 36

58 - Tondeur disponible pour la tonte brebis, agneaux, même petits lots, département 58 et Nord 89 (réf. 1810)
✆ 06 87 31 56 40

Demande

Emploi

21 - CHERCHE emploi chauffeur tracteur ferme céréalière, juillet, août, septembre, logé. (réf. 17VB3)
✆ 06 81 15 68 42

Mariage

Rencontre

38 - JH 29 a. cél. désire rencontrer femme habitant campagne.
✆ Ecrire au journal Terre Dauphinoise BP2608 38036 Grenoble cedex 2 sous la réf 2984/01

89 - Agriculteur 20/8/53 célibataire dispo. aider agricultrice, travail et vie chez elle, sit. indifférente (réf. 1504)
✆ 03 86 47 12 81

Animaux

Divers

38 - Vends 12 agnelles Préalpes de 10 mois, 1 mâle Rove 2 ans + 2 chevreaux 4 mois, 2 mangeoirs ovins, 1 faucheuse-conditionneuse Kuhn.
✆ 06 15 82 01 32

Bovin

01 - Vds taureau Charolais 5 ans - Daniel Blanc 01 Curciat Dongalon
✆ 06 22 17 11 69

01 - Prends bêtes en pension (Treffort 01) - vds DAL veaux 2002 - 66 logettes - 2 niches à veaux
✆ 06 10 79 57 77
ou 04 74 30 58 22 HR

10 - Vds taureaux à saillir prim'holstein, montbéliard, tbo, poss. réservation à l'avance, livr. poss. henri-pascal
✆ 06 89 30 04 69

18 - SCEA Jasset, vds reproducteur charolais HBC de 26 mois.
✆ 02 48 74 55 94
ou 06 80 33 01 14

18 - Vds taureaux charolais, HBC, 2 ans et 15 mois et 10 - tb vaches à veaux.
✆ 02 48 74 51 39
ou 06 86 76 81 23

Les offres d'emploi de l'APECITA

AM002224 - VOSGES
SECOND D'EXPLOITANT H/F
Pour une exploitation polyculture élevage (40 vaches laitières, 20 vaches allaitantes, 180 hectares de SAU). Missions : conduite de matériels agricoles. Préparation du sol, moisson, paille,... Traite, alimentation, soins aux animaux. BTSA ACSE ou PA, BAC PRO CGEA. Passionné de génétique animale. Permis VL. Entrée de suite. CDI avec période d'essai de 2 mois renouvelable.

AM004041 - LOIRET - MAINE ET LOIRE - YONNE
3 TECHNICIENS D'EXPERIMENTATION H/F
Prestataire de services expert en protection des plantes. Réaliser des essais au champ pour évaluer les produits phytosanitaires en cours de développement. Expérience dans un poste de technicien impératif, DUT/ BTSA, souplesse d'adaptation, dynamisme, permis B, bon niveau en anglais. Attentif et Goût pour le travail d'équipe. CDD 12 mois. Rémunération selon profil. Poste à pourvoir dès que possible.

AM004057 - HAUT RHIN
CHARGE DE MISSION «CERTIFICATION» H/F
Structure de contrôle et de certif. Traitement informatique des audits de contrôle des opérateurs. Etablissement des certificats. Suivi des opérateurs. Evolution des cahiers des charges. Bac +2/+5 spé agri et/ou vinif-oeno. Sensibilité à l'AB et bio-dynamique. Maîtrise logiciels bureautique et anglais, allemand serait un+. CDD 4 mois reconductible (remplacement congé mat). 1713€ brut/mois. Entrée mi-juillet.

AM004075 - DOUBS
CHARGE DE MISSIONS EN ECONOMIE AGRICOLE H/F
Syndicat professionnel agricole. Évaluation de l'impact socio-économique des pullulations de campagnols terrestres et mise en oeuvre de la lutte raisonnée sur la Franche-Comté. Ingénieur Agri/Agro. Connaissances en économie agri en élevage laitier et approche intégrée en agri. Capacités rédactionnelles et d'animation. Permis B + Véhicule. CDD 4 mois. Entrée 1er juin.

AM004118 - SAÔNE-ET-LOIRE
CHARGÉ D'ÉTUDES CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE H/F
Administration. Croisement de bases de données sous SIG. Production d'une liste d'ouvrages, visualisation sur fond cartographique. Recherche de droits d'eau. Visites de terrain et établissement d'une fiche par ouvrage. Recherche des propriétaires des ouvrages impactant. Formation ds le domaine de l'eau souh. Connaissance de l'outil SIG MAPINFO. Bon relationnel, autonomie. Rigueur. Permis B. CDD 2 mois. SMIC. Entrée 01/07. Véhicule fourni.

AM004106 - ALSACE LORRAINE
COMMERCIAL EN AGROFOURNITURES H/F
Entreprise spécialisée dans la distribution et le conseil de fournitures destinées aux maraichers et professionnels du légume. Suivre et développer une gamme de graines chez les professionnels du maraichage. Niveau BTS, ayant une connaissance du milieu agri et du légume en particulier. Personne autonome, parlant l'anglais et ou le néerlandais. Permis B obligatoire. CDI. Salaire fixe + commission sur CA et prime d'objectif. Véhicule.

AM004108 - CENTRE ET BOURGOGNE - VALLEE DU RHONE
2 TECHNICO-COMMERCIAUX H/F
Pépinière viticole leader sur son marché. Suivi technico-commercial des clients existants. Prospection et fidélisation de nouveaux clients. Organisation et suivi des chantiers de plantation. Représentation de l'entreprise sur les salons professionnels. Dynamique, autonome et organisé, vous êtes une personne de terrain. Vous disposez d'une bonne connaissance du milieu viticole et d'une première expérience commerciale. CDI. Rémunération attractive : fixe + primes.

AM004025 - NIÈVRE
MÉCANICIEN AGRICOLE H/F
Entreprise familiale de commerce de matériel agricole. Mécanicien agricole sur tous types de matériels. Expérience souhaitée, autonomie, bon contact avec les clients. CDD 4 mois. Possibilité de CDI dans la structure. 39H00 hebdo. Salaire SMIC en vigueur avec possibilité de réévaluation du salaire.

AM004113 - MOSELLE
AGENT TECHNIQUE ESPACES VERTS H/F
Ent. JEV. Préparer les sols par drainage, terrassement,... et réaliser les semis ou les plantations. Procéder à l'engazonnement selon la topographie des lieux. Entretenir les massifs extérieurs ou décors d'intérieur. Entretenir les gazons. Tailler les arbres selon l'orientation de croissance ou la forme recherchée et supprimer les branches indésirables.... Exp. de 2 ans en espaces verts. CDD 6 mois.

AM004119 - BAS-RHIN
GESTIONNAIRE APPRO H/F
700 pers /3 sites de production. N°1 en France sur ses marchés. Suivre les fournisseurs et les approvisionnements, les flux et les stocks. Respect des cahiers de charge en phase de réception. Elaboration plannings d'appro-gestion des stocks, analyse des écarts (CDG). Gestion des lancements et/ou modif de produits avec les serv. MKT-R&D-Prod. Bac+2 Achats. 1ère exp 3-5 ans en Agro. CDI.

AM004120 - HAUTE SAONE - DOUBS - TERRITOIRE DE BELFORT
TECHNICIEN ENVIRONNEMENT H/F
OPA. Suivi hebdomadaire du réseau de pièges de détection de la Chrysomèle des racines du maïs. Échantillonnage de détection de la Flavescense Dorée de la vigne dans le vignoble. BTS environnement, BTSA ou Licence Pro. utilisation des outils informatiques classiques. Notion en phytopathologie, entomologie et botanique. CDD du 11/06 au 20/10/12. 1517 € /brut/mois.

AM004149 - SAONE ET LOIRE
RESPONSABLE MAINTENANCE ET ÉNERGIES H/F
Filiale d'IAA (volaille). Animer des équipes de 20 pers et gérer : - le budget maintenance annuel et consommations des fluides et énergies, - la maintenance et travaux neufs sur le site conformément aux normes HSE et système d'assurance de la qualité, dans le respect du budget défini, - l'amélioration des performances et projets. Expérience de 6 ans minimum en IAA. CDI.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

18 - Vds choix de tb reproducteurs charolais, HBC, de 14 à 16 mois, hivernés au pré et aptes à la saillie avec garanties sanitaires et livraison assurée. J et H Bonnichon 18170 Le Châtelet.
✆ 02 48 56 21 49
et 06 81 38 47 12

21 - VENDS taureaux reproducteurs charolais 16 mois, - génisses 1 an et 2 ans, G.S. Gérard Virely 21460 Epoisotte (réf. 1602)
✆ 03 80 96 44 68
ou 06 73 10 01 13

ESPACE Affaires

Collect World — LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
+ de 3000 RÉFÉRENCES
Le spécialiste de la miniature AGRICOLE
www.collect-world.com — Tél. 02 33 96 02 79 — Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET
Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria...
Tout le catalogue sur le site !

CERTIS — Notre Groupe, acteur reconnu sur le marché des produits de protection des plantes, RECHERCHE
un Chargé(e) de Clientèle Régional (H/F)
Au sein d'une équipe commerciale régionale située dans le SUD-OUEST, et sur le portefeuille clients (Charente, Gironde) qui vous sera confié, vos principales missions seront :
- Développer le chiffre d'affaires des ventes auprès des clients ;
- Définir avec le Directeur Régional des Ventes et en collaboration avec les Ingénieurs Marketing Régionaux le Plan d'Action Clients, et en assurer sa mise en place ;
- Contribuer à la mise en place de la politique commerciale régionale ;
- Assurer un support aux vendeurs de sa clientèle ;
- Organiser le référencement des produits et s'assurer de sa mise en place ;
- Animer et assurer la promotion sur les points de vente ;
- Assurer une veille permanente des tendances du Marché et de la Concurrence.

De formation Agricole (BTS, Ingénieur Agri/Agro), vous avez un goût prononcé pour le terrain et le travail en équipe. Vous avez déjà impérativement une première expérience professionnelle de la vente et de très bonnes connaissances des produits de protection des plantes.
Rémunération fixe + variable + véhicule de fonction.
Poste à pourvoir rapidement en CDI.
Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation + prétentions) à : rh@certiseurope.com

La Maism de l'Eleveur
Tél. : 03 24 71 74 27 - Fax : 03 24 71 97 70 - 08400 Vouziers
Transport azote
de 2 500 à 10 000 litres
Livraison gratuite sur France métropolitaine

La Maism de l'Eleveur
Tél. : 03 24 71 74 27 - Fax : 03 24 71 97 70 - 08400 Vouziers
Tôle avec régulateur de condensation
NOUVELLE GÉNÉRATION
Garantie 20 ans contre le décollement
* prix HT pour + de 200 m²
** offre soumise à conditions
• eps 0,63 avec régulateur 7€70 le m2*
• eps 0,75 avec régulateur 8€50 le m2*
pour + de 500 m², remise de 0,20€/m²**

Elan — ✆ 01 49 84 94 28
LE BRASSEUR EXTRACTEUR D'AIR THERMOSTATÉ
Normes CE, garanti un an.
112€ TTC FRANCO DE PORT — RÉF. 214618
PUISSANT : 9 000 m³/heure d'extraction, jusqu'à 200 m² de surface brassée.
Il est équipé : • 1 support pour fixation murale, plafond, ou sur une ouverture pour extraction • 1 poignée de transport • 1 prise électrique avec 1,5 m de câble • 1 thermostat mécanique intégré • 1 grille de protection.
Sa mise en œuvre est immédiate.
Orientable à 180° sur son support : permet de créer une bonne circulation d'air sans courant d'air, montage en série possible. Appareil robuste, tout métal chromé.
Nettoyage aisé afin de préserver un débit maximal.
Caractéristiques techniques : Poids : 7,2 kg - Diamètre : 46 cm - Consommation moyenne : 180 W (faible coût d'utilisation) - 230 V - 50 hz. - Débit d'air : 9000 m³/h. Surface brassée : jusqu'à 200 m².
Utilisations : • Complément de ventilation en élevage. • Anti-mouches, anti-moustiques. • Serres, caves à vin, grandes vérandas, entrepôts, semences. • Séchage matériaux, bois, fleurs, tabac.
Il permet : • Circulation de l'air, brassage doux et puissant. • Extraction d'air chaud, d'humidité, de gaz, d'odeurs, de poussières. • Amélioration du confort et de la qualité de l'air. • Refroidissement par convection (effet éventail). • Homogénéisation de la température, de l'hygrométrie. • Gestion des circuits d'air.

ECOTRAP
L'ATTRAPE-MOUCHE EFFICACE ET ÉCOLOGIQUE !
L'ECOTRAP est un appareil qui assure une élimination rapide et efficace de toutes les variétés de mouches dans un rayon de 100 m. Il se présente sous la forme d'un récipient en plastique rigide transparent dans lequel on place un appât constitué de protéines animales et de minéraux. Mélangé à de l'eau, on obtient une solution 100 % naturelle dont l'odeur attire les mouches. Appelées par le bourdonnement collectif et piégées, elles se précipitent et se noient. Ce principe à effet immédiat est idéal pour éliminer les mouches des zones de concentration animale, des espaces de loisirs de plein air, des secteurs de production ou de distribution de produits alimentaires, des lieux d'habitations privées, jardins, bois, étangs...
59,50€ TTC FRANCO DE PORT — RÉF. 7503
• SANS DANGER POUR LA VIE ANIMALE ET VÉGÉTALE
• ne dégage aucun gaz toxique • épargne les abeilles
• solide, en plastique rigide, H 21 cm, poids 380 g, résiste aux intempéries, ne s'altère pas au soleil
• facile à utiliser, se place uniquement en extérieur accroché ou posé à 10 ou 20 m au plus de la zone à traiter • économique, peut être utilisé plusieurs saisons consécutives
• efficacité de l'appât : 4 semaines environ.
APPÂT SUPPLÉMENTAIRE 9,50€ TTC FRANCO DE PORT — RÉF. 7504

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311 94266 FRESNES CEDEX
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
214618		112,00	,
7503		59,50	,
7504		9,50	,
		.	,
		.	,
		.	,
		.	,
		.	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAG7 - Photos non contractuelles

21 - VENDS taureaux charolais 15 mois, IBR A. Colliette Christian 21210 Villargoix (réf. 1618)
✆ 03 80 64 12 78
ou 06 70 74 97 70

21 - VENDS veaux reproducteurs charolais. EARL de Jully (réf. 1809)
✆ 03 80 90 08 79

38 - Vds génisses Charolaises 12-15 m + 24 m id IBR.
✆ 04 74 58 03 14
ou 06 27 91 57 11

42 - Vds taureaux à saillir Prim'holstein, Montbéliard, TBO, poss réservation à l'avance, livr poss henripascal
✆ 06 89 30 04 69

42 - Vends 8 très bonnes génisses charolaises, 26 mois à saillir
✆ 06 08 99 46 88

42 - Vente en permanence génisses gestantes prim'holstein
✆ 06 08 65 52 51,
fax 04 77 27 82 58

55 - Vds taureaux Holstein à saillir excellentes origines transport assuré Ferme Picasso.
✆ 06 86 85 54 30

58 - Elevage limousin VEND veaux reproducteurs. Thoulé David - Diennes Aubigny (réf. 080B)
✆ 03 45 82 90 10
ou 06 10 09 65 69

58 - VENDS veaux reproducteurs 15 mois, HBC, IBR A, FCO 1 et 8. GAEC Beauzon - Préporché (réf. 1203)
✆ 03 86 84 21 53
ou 06 58 95 93 59

58 - VENDS veaux reproducteurs 15 mois HBC et femelles, tous âges. EARL Touillon-Moiron (réf. 160C)
✆ 06 19 82 08 94

58 - VENDS reproducteurs 15 mois viande et élevage VF, prix raisonnable . GAEC Pautet (réf. 16VB1)
✆ 06 13 33 44 38
ou 03 86 30 85 24

58 - VENDS bon taureau 7 ans HBC VF nais : Baudot 21, - bon taureau 5 ans HBC, viande nais : Deschamps 71 (réf. 1610)
✆ 03 86 27 33 23

58 - VENDS veaux reproducteurs. Decize (réf. 170A)
✆ 06 31 37 86 81

58 - VENDS deux bons veaux reproducteurs Limousins 15 mois, IBR, négatif FCO 1 et 8 (réf. 1707)
✆ 06 87 31 57 31

58 - Elevage blanc, bleu VENDS taureaux 13 - 14 mois, inscrits origine taille, IBR A, FCO OK (réf. 17VB1)
✆ 06 47 57 25 38

58 - VENDS taureau 2 ans, type élevage HBC, TGS, parents bien qualifiés. Elevage Colmont G. (réf. 170C)
✆ 06 83 06 61 92

58 - VENDS taureau 3 ans né de Villard 71 (réf. 1802)
✆ 03 86 26 01 61
ou 06 12 83 36 68

69 - Elevage plein air vend reproducteurs(trices) Limousin HBL Indem IBR Paratube - Livr. possible - Elevage Laby.
✆ 06 08 10 22 44

69 - AV taureau limousin 4 ans inscrit HBL génisses 18 mois non inscrites IBRA. Livr. possible.
✆ 04 74 70 19 73 HR
ou 07 61 50 41 16

70 - Vds vaches parthenaise suitée + broutardes.
✆ 06 80 73 11 79

71 - Vds T.B. repro. charolais 2 ans, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS. Dumont J-P.
✆ 06 07 57 55 40
ou 03 85 24 24 96

71 - VENDS taureaux HBC au pré, bonnes origines, viande et gabarit. GAEC Goulliard (réf. 140E)
✆ 03 85 79 40 98

71 - VEND taureaux charolais 16 mois et 17 mois, or. IA ou non, TGS, IBR A, FCO OK. EARL Plantard - Cuzy (réf. 1603)
✆ 03 86 30 15 45
ou 06 17 35 43 02

71 - Vds taureaux repro. 16 mois, HBC. Gaec d'Azu Griveaux-Lhoste, 71230 St-Romain/Gourdon.
✆ 06 47 94 61 07

71 - Elevage charolais HBC, vend reproducteurs 1 an et 2 ans. Ducert Cl., Martigny.
✆ 06 07 75 81 61
ou 03 85 24 02 61

71 - Elev. charolais HBC, vd 1 taureau 6 ans et 1 taureau 2 ans, vaches suitées. EARL Pacaut J-M.
✆ 06 84 10 17 27

71 - Elevage charolais HBC, vd 30 génisses 2011, TB origines, TGS, FCO. Livraison. Cause cessation prochaine.
✆ 06 89 29 57 21

71 - Cherche à mettre en pension, 10 à 40 génisses de 2 ans. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ 06 81 89 18 52

89 - VENDS reproducteurs charolais HBC 18 mois, grandes origines, TGS. EARL Baudot - Fulvy (réf. 1409)
✆ 03 86 75 15 33
ou 06 19 96 60 17

89 - VENDS taureau charolais bonne origine, facilité de naissance, origine Giroux 71 (réf. 1803)
✆ 06 60 58 58 01

Caprin

07 - Vds troupeau chèvres du Rove (80) cause retraite
✆ 04 75 30 63 89
ou 06 82 32 03 04 HR

Ovin

21 - VENDS 30 agnelles grivettes X rava, à mettre en lutte, 100 € pièce + 1 bélier Suffolk, double ARR, livraison possible (réf. 17VB5)
✆ 06 22 18 10 57

74 - Achète brebis pleines ou suitées, réformes, agneaux... paiement comptant.
✆ 06 08 06 98 65

88 - Elevage Suffolk vends 60 brebis 20 béliers généotypés, agnelles.
✆ 06 33 39 72 39

Equin

70 - Vds HAFLINGER papiers TB origines hongres pouliches 1, 3, 4 ans.
✆ 06 83 52 89 73

Volaille-Lapin

07 - Vds poules pondeuses plein air 2,50 euros pièce 11ème gratuite
✆ 06 76 68 89 70

21 - Grande vente de poules pondeuses élevées en plein air d'un an de ponte à Gevrey-Chambertin du 5 au 12 mai 2012 : prix de 1 à 25 poules 3.70 euros vivantes, de 26 à 50, 3.20 euros, de 51 à 100, 2.60 euros, de 101 à 200 1.80 euros, de 201 à 300 1.70 euros, + de 300 poules 1.60 euros vivantes. Vente d'oeufs detail et revendeur semis gros toute l'année.Gaec du pontot Ferme du pontot, route de Saulon 21220 Gevrey chambertin (160B)
✆ 03 80 34 31 19
ou 06 80 41 58 75

Chien

01 - Vds chiots Border Collie parents extra sur bovins LOF 19992/4239
✆ 06 81 68 50 73

25 - A réserver plusieurs chiens Border Collie Lof mère n°250269600256487 dressés pour travail au troupeau bovins ou ovins. P Jacquier à Fuans au
✆ 03 81 43 61 30 HR

54 - Vends chiots Beauceron, parents gentils (250269602846610) visibles, bons gardiens, non Lof, 200 euros.
✆ 06 86 70 55 92

58 - VENDS chiots Border Collie nés 14/02, mère 2GNA373, pure race, parents visibles, prix : 150 euros (réf. 16VB2)
✆ 03 86 22 63 25

71 - Vds chiots Border Collie, à 2 mois, pucés, vaccinés, M et F, mère 250269801371201.
✆ 06 47 26 35 35

71 - Vds chiot bouvier bernois, 1 femelle née 05/02/12, mère tatoué 2CPY095, prix 500 euros.
✆ 06 71 20 14 77

Abonnement Terres de Bourgogne



Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ **Je m'abonne pour 1 an**
à Terres de Bourgogne 95 €
☐ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 30 €
Total.....

☐ **Je m'abonne pour 2 ans**
à Terres de Bourgogne 185 €
☐ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 60 €
Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom: Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit: CP: Ville:
Tél:
Fax:
Mobile:
Email: @
Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ Je règle..... € par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

ABO2012-1163

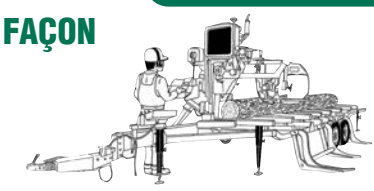
Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapin Garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ 06 82 28 12 19

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40 - Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

Travail à façon

SCIERIE MOBILE DU MORVAN
SE DÉPLACE À DOMICILE
SCIAGE À FAÇON
Plots
Poutres
Chevrons
Planches
etc...

• VENTE DE BOIS AU DÉPÔT
• VENTE DE PLAQUETTES
• FORESTIÈRES (pour chaudières)
• ABATTAGE • ÉLAGAGE
William TESTA
Chalvron - 58190 Saint Aubin des Chaumes
Tel./Fax 03 86 24 86 71 - Portable 06 80 74 52 42

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ Annonce encadrée : 3,05 € TTC ❑ Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - 3 départements
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution 10 €
❑ 2 Parutions 15 €
❑ Parution supplémentaire 5 €
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION** - 27 départements
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution 29 €
❑ 2 Parutions 43 €
❑ Parution supplémentaire 15 €
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - 10 départements
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution 17 € ❑ 2 parutions 26 € ❑ Parution supplémentaire 10 € *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:
Nom - Prénom :
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

EXP

Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 11 rue Louis de Broglie
21000 Dijon
515 103 562 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 2 avril 2012, il résulte ce qui suit à compter du 1er avril 2012:
- La dénomination sociale a été modifiée pour devenir : « GROUPE EXP »,
- La Société a été transformée en Société par actions simplifiée.
Ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Forme :
- **Ancienne mention** : Société à responsabilité limitée
- **Nouvelle mention** : Société par actions simplifiée
Dénomination :
- **Ancienne mention** : EXP
- **Nouvelle mention** : GROUPE EXP
Capital :
- **Ancienne mention** : 20 000 euros divisé en 1000 parts de 20 euros
- **Nouvelle mention** : 20 000 euros divisé en 1000 actions de 20 euros
Administration :
- **Ancienne mention** : Gérant : Monsieur Raphaël Loerch, demeurant : Ferme de Monthury 39300 Les Nans
- **Nouvelle mention** : Président : Monsieur Raphaël Loerch, sus-domicilié
Admission aux assemblées et droit de vote:
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément :
Toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Mention sera faite au RCS de Dijon
Pour avis,

AL21188675

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 23 avril 2012, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée 3DM.
Capital : 8 000 euros divisés en 100 parts de 80 euros chacune intégralement libérées. Apports en numéraire.
Objet : La Société a pour objet la commercialisation de produits d'équipement de la maison et de bien être de la personne, culture et loisirs dans le cadre d'un point de vente exploité sous contrat de gérance-mandat sous l'enseigne GIFI.
Durée: 99 ans.
Siège social : 3 impasse Jacques Prévert, 21560 Couternon
Premiers gérants pour une durée illimitée:
- Monsieur Gaëtan Dherbecourt, domicilié 3 impasse Jacques Prévert ,Ai 21560 Couternon,
- Madame Céline Richard, née Marteel, domiciliée 3 impasse Jacques Prévert, 21560 Couternon,
- Monsieur Cédric Delorieux, domicilié 7 rue de la vigne aux chiens, 21850 Saint Apollinaire,
- Madame Magali Da Silva, domiciliée 67 rue de Chenôve, 21000 Dijon,
La société sera immatriculée au R.C.S de Dijon (21).
Pour avis et mention. La gérance.

AL21188726

CESSATION DE GARANTIE

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

S.A au capital de 970 099 988,75 eur dont le siège social est à Paris 75009, 29 boulevard Haussmann, ayant pour numéro unique d'identification 552 120 222 RCS Paris

Avise le Public
que la garantie qu'elle avait accordée par l'intermédiaire de son agence de Dijon Théâtre, 6 place du Théâtre 21000 Dijon à **Mr Pierre Cixous**, immobilière Albert 1er, ayant son siège social avenue de la première armée française 21000 Dijon au titre de son activité de Transaction sur immeubles et fonds de commerce, sans réception de fonds, visée par la loi du 2 janvier 1970, prendra fin dans un délai de trois jours francs après la présente publication. Les créances, s'il en existe, devront être produites entre les mains de l'agence sus-indiquée de la **Société Générale** dans les trois mois du présent avis.

AL21188725

CONVOCATION

SCICAV BOURGOGNE ELEVAGE

Société Coopérative Interdépartementale de Commercialisation d'Animaux Vivants
Siège Social : Rue de l'Oze
21150 Venarey-Les Laumes
Agrément n° BOU 2342
RCS Dijon D 341 261 535

1 - Les associés de SCICAV BOURGOGNE ELEVAGE (Coopérative Interdépartementale de Commercialisation d'Animaux Vivants) sont convoqués en assemblée de section avec l'ordre du jour suivant :
Election des délégués de section à l'Assemblée Générale Ordinaire plénière et Extraordinaire.
Ces assemblées de section se tiendront aux dates et lieux suivants :
- Section Châtillonnais / Nord Est Dijonnais
Le Lundi 21 Mai 2012 à 14 heures 30 Salle des fêtes, 21510 Aignay le Duc
- Section Auxois Nord, Yonne / Auxois Morvan, Saône et Loire, Val de Saône
Le 21 Mai 2012 à 9 heures 45 - Salle de réunion, ELEVEUR BOURGUIGNON , 12 Rue de la Coopérative, 21320 Pouilly en Auxois
-Section GROUPEMENT DE TANNAY et de la NIEVRE
Le Vendredi 18 Mai 2012 à 10 heures, Salle des Fêtes, 58500 Rix
Les associés ont la faculté de prendre connaissance, à partir du 15e jour précédant chaque assemblée de section, des rapports des commissaires aux comptes et du Conseil d'Administration, ainsi que du bilan afférant à l'exercice 2011 :
Soit au siège social de Bourgogne Elevage.
-Soit aux lieux ci-dessus précisés pour chaque section.
2 - Les associés élus de SCICAV BOURGOGNE ELEVAGE (Coopérative Interdépartementale de Commercialisation d'Animaux Vivants) sont convoqués en assemblée Générale Ordinaire le :
Mercredi 6 Juin 2012 A 9 Heures 30 Salle l'Hexagone, 1 Bld F. Latouche 71400 Autun
Sur l'ordre du jour suivant:
- Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 mai 2011,
- Rapport du Conseil d'Administration aux associés sur l'exercice 2011, activités et résultats,
- Rapports des commissaires aux comptes,
- Examen, approbation des comptes et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats de l'exercice,
- Renouvellement des Administrateurs,
- Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes,
- Fixation de l'allocation globale de l'indemnité aux administrateurs,
- Constatation de la variation du capital souscrit,
- Questions diverses.
3 - Les associés élus de SCICAV BOURGOGNE ELEVAGE (Coopérative Interdépartementale de Commercialisation d'Animaux Vivants) sont convoqués en assemblée Générale Extraordinaire le :
Mercredi 6 Juin 2012 A 10 Heures Salle de l'Hexagone, 1 Bld F. Latouche, 71400 Autun
Sur l'ordre du jour suivant :
- Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur le projet de fusion avec les sociétés et Union de Coopératives Agricoles «LES ELEVEURS ARDENNAIS», le «GROUPEMENT DES ELEVEURS CHAROLAIS DE SAONE ET LOIRE», en abréviation «GECSE» et l'Union «GLOBAL»,
- Lecture du rapport de révision,
- Approbation du traité de fusion,
- Dissolution de la Coopérative au jour de la réalisation de la fusion,
- Désignation des associés coopérateurs à la fonction d'administrateur,
- Nomination d'un «mandataire»,
- Disposition à prendre en cas de non ratification de la fusion,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- Questions diverses.
Le Conseil d'Administration

AL21188720

Société Coopérative Agricole «C.L.C.O.» Coopérative Laitière de Côte d'Or 21450 Baigneux les Juifs Agréée sous le n°21 267

CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Les associés coopérateurs de la Société Coopérative Agricole «C.L.C.O.» Coopérative Laitière de Côte d'Or sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire le lundi 14 mai 2012 à 10 heures à la salle des fêtes de Baigneux-les-Juifs pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Approbation du procès-verbal de l'A.G.O. du 6 juin 2011
- Rapport du Conseil d'Administration
- Rapport financier
- Rapports du Commissaire aux Comptes
- Mise aux voix de ces rapports et quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat
- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration
- Constatation de la variation du capital social souscrit
- Détermination du plafond des frais à engager pour le Conseil (article 30)
- Questions diverses
Les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège social, à partir du 15ème jour précédant l'Assemblée Générale, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, des comptes annuels et des résolutions proposées.
Le Conseil d'Administration

AL21188733

ADDITIF

En complément de l'annonce légale parue le 20 avril 2012 concernant la constitution de la société dénommée : SARL LE CLOS BADAN BRUJERE
Il y a lieu de préciser que les co-gérants de la société sont M. William Brujère et Mme Laurence Brujère née Sépot, demeurant à Chevigny Saint Sauveur (21800) 4 rue Pierre Bachelet.
Pour avis
Le Notaire.

AL21188723

En complément de l'annonce légale parue le 20 avril 2012 concernant la constitution de la société dénommée : SCI WALMS
Il y a lieu de préciser que les co-gérants de la société sont M. William Brujère et Mme Laurence Brujère née Sépot, demeurant à Chevigny Saint Sauveur (21800) 4 rue Pierre Bachelet.
Pour avis
Le Notaire.

AL21188724

NON DISSOLUTION

SARL DE LA GROUTIERE

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social
Rue de la Groutière
21320 Thoisy le Désert
518 789 417 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 16 avril 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL21188690

TRANSFERT DE SIÈGE

JPMI

Société civile immobilière
au capital de 1.000 euros
Siège social : 5, route de Daix
21 121 Fontaine les Dijon
480 112 556 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1er avril 2012, le siège social a été transféré 4, rue du Moulin, 21 110 Fauverney à compter du 1er avril 2012. L'article **Siège** des statuts a été modifié en conséquence.
Mention au RCS de Dijon.

AL21188715

DÉLIBÉRATION

SARL FENETRE PORTES VOLETS COTE D'OR-FPV 21

Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 €
Siège social : 5 rue Pauline Kergomard
ZAC Parc Mazen Sully
21000 Dijon
RCS : Dijon 520 238 155

Aux termes d'une délibération en date du 25 avril 2012, l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé la poursuite d'activité de la société, en application de l'article 223-42 du nouveau code de commerce.
Pour avis
La Gérance

AL21188722

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Gérance-mandat
Suivant contrat à Villeneuve sur Lot en date du 20 avril 2012.
La Société GIFI MAG, S.A.S. au capital de 104 342 108 €, dont le siège social est Zone Industrielle La Barbière 47300 Villeneuve sur Lot, immatriculée au RCS d'Agen sous le numéro 478 725 625, représentée par son Président Monsieur Jean-Pierre Franconie, a donné en contrat de gérance-mandat à :
La SARL 3DM au capital de 8 000 € dont le siège social est 3 impasse Jacques Prévert, 21560 Couternon, en cours d'immatriculation au Tribunal de Commerce de Dijon, un fonds de commerce de prestations de services, produits d'équipement de la maison et de bien-être de la personne, culture et loisirs, sous l'enseigne GIFI, sis : 2 Allée Gutenberg, 21800 Quétigny, à compter du 2 mai 2012 au 30 avril 2013 renouvelable par tacite reconduction.
Pour insertion.
La Gérance

AL21188727

AMATOLTEC

Société Civile Immobilière au capital de 566,35 euros
Siège social : 18 boulevard du Grand Marché
21800 Quetigny
322 187 279 RCS Dijon

L'associé unique en date du 8 mars 2012, a décidé de nommer, à compter du même jour:
- en qualité de Gérant pour une durée d'un an,
la société DBMH, société par actions simplifiée au capital de 11.621.220 euros, ayant son siège social 5/7, avenue de la Courtillière, 77400 Saint Thibault des Vignes, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Meaux sous le numéro 433 591 575,
en remplacement de Monsieur Didier Barat, démissionnaire.
Pour avis,

AL21188728

CREANCEY 21

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 18 boulevard du Grand Marché
21800 Quetigny
489 076 976 RCS Dijon

L'associé unique en date du 8 mars 2012, a décidé de nommer, à compter du même jour:
- en qualité de Gérant pour une durée d'un an,
la société DBMH, société par actions simplifiée au capital de 11.621.220 euros, ayant son siège social 5/7, avenue de la Courtillière, 77400 Saint Thibault des Vignes, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Meaux sous le numéro 433 591 575, en remplacement de Monsieur Didier Barat, démissionnaire.
Pour avis,

AL21188729

NEUILLY LA COMBE

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 18 boulevard du Grand Marché
21800 Quetigny
479 165 409 RCS Dijon

L'associé unique en date du 8 mars 2012, a décidé de nommer, à compter du même jour:
- en qualité de Gérant pour une durée d'un an, la société DBMH, société par actions simplifiée au capital de 11.621.220 euros, ayant son siège social 5/7, avenue de la Courtillière, 77400 Saint Thibault des Vignes, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Meaux sous le numéro 433 591 575, en remplacement de Monsieur Didier Barat, démissionnaire.
Pour avis,

AL21188730

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

STT LA COURTILLIERE

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 18 boulevard du Grand Marché
21800 Quetigny
482 953 874 RCS Dijon

L'associé unique en date du 8 mars 2012, a décidé de nommer, à compter du même jour:
- en qualité de Gérant pour une durée d'un an,
la société DBMH, société par actions simplifiée au capital de 11.621.220 euros, ayant son siège social 5/7, avenue de la Courtillière, 77400 Saint Thibault des Vignes, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Meaux sous le numéro 433 591 575, en remplacement de Monsieur Didier Barat, démissionnaire.
Pour avis,

AL21188731

FONTAINE CORTOTS

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 18 boulevard du Grand Marché
21800 Quetigny
478 666 852 RCS Dijon

L'associé unique en date du 8 mars 2012, a décidé de nommer, à compter du même jour:
- en qualité de Gérant pour une durée d'un an,
la société DBMH, société par actions simplifiée au capital de 11.621.220 euros, ayant son siège social 5/7, avenue de la Courtillière, 77400 Saint Thibault des Vignes, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Meaux sous le numéro 433 591 575, en remplacement de Monsieur Didier Barat, démissionnaire.
Pour avis,

AL21188732

FUSION

AVIS PROJET DE FUSION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26 avril 2012
L'UNION «GLOBAL», Union de coopératives agricoles à capital variable, agréée N° BOU.71663, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MACON sous le no382 651 438, le siège social est à MOLAISE (71120) ,Ai VENDENESSE-LES CHAROLLES, dont le dernier montant du capital social au 31 décembre 2011 est de 2.099.102 euros,
Et La société coopérative Interdépartementale de Commercialisation d'Animaux Vivants «SCICAV BOURGOGNE ELEVAGE», société coopérative agricole à capital variable, agréée N°BOU.2342, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON sous le no341 261 535, le siège social est à rue de L'Oze (21150) VENAREY-LES-LAUMES, dont le dernier montant du capital social au 31 décembre 2011 est de 1.193.390 euros,
Et «LES ELEVEURS ARDENNAIS», société coopérative agricole à capital variable, agréée no08-281, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN sous le no428 647 697, le siège social est à Route de Mazagran (08400) GRIVY LOISY, dont le dernier montant du capital social au 31 décembre 2011 est de 176.644 euros,
Et Le «GROUPEMENT DES ELEVEURS CHAROLAIS DE SAONE ET LOIRE », en abréviation «GECSEL»,
société coopérative agricole à capital variable, agréée noN2643, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MACON sous le no302 655 337, le siège social est à MOLAISE (71120) , VENDENESSE-LES CHAROLLES, dont le dernier montant du capital social au 31 décembre 2011 est de 1.721.262 euros,
Ont établi un projet de fusion par voie d'absorption, la SCICAV BOURGOGNE ELEVAGE, LES ELEVEURS ARDENNAIS et GECSEL faisant apport à l'union GLOBAL, de la totalité de son actif, évalué à la valeur nette comptable pour la SCICAV BOURGOGNE ELEVAGE à 4.740.999 euros au 31 décembre 2011, à charge de la totalité de son passif, évalué au 31 décembre 2011à 2.538.601 euros, soit un apport d'un montant net de 2.202.398 euros, pour LES ELEVEURS ARDENNAIS à 1.034.738 euros au 31 décembre 2011, à charge de la totalité de son passif, évalué au 31 décembre 2011à 646.492 euros, soit un apport d'un montant net de 388.246 euros, pour GECSEL à 8.401.539 euros au 31 décembre 2011, à charge de la totalité de son passif, évalué au décembre 2011à 3.836.773

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

euros, soit un apport d'un montant net de 4.564.766 euros,
En vue de rémunérer l'apport effectué, l'union GLOBAL qui se transformera en société coopérative agricole procédera à une augmentation de capital de 1.193.390 euros par émission de parts sociales nouvelles de 2 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérée, qui seront attribuées aux associés de la SCICAV BOURGOGNE ELEVAGE et ce sans prime de fusion et de 176.644 euros par émission de parts sociales nouvelles de 2 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérée, qui seront attribuées aux associés de LES ELEVEURS ARDENNAIS et ce sans prime de fusion et de 1.721.262 euros par émission de parts sociales nouvelles de 2 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérée, qui seront attribuées aux associés de GECSEL et ce sans prime de fusion.
Le projet de fusion a été établi sous la condition suspensive de l'approbation par les assemblées générales extraordinaires des quatre sociétés du projet de fusion, à savoir : le 6 juin 2012 pour la SCICAV BOURGOGNE ELEVAGE et pour GECSEL (et ce sous réserve d'atteindre le quorum requis) ; le 7 juin 2012 pour LES ELEVEURS ARDENNAIS (et ce sous réserve d'atteindre le quorum requis) ; et le 8 juin 2012 pour l'union GLOBAL et ce en tout état de cause avant le 31 décembre 2012.
Conformément à l'article R.526-6 du Code rural 4 copies certifiées conformes du projet de fusion ont été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de MACON, en date du 27 avril 2012 pour l'union GLOBAL et GECSEL
Conformément à l'article R.526-6 du Code rural 2 copies certifiées conformes du projet de fusion ont été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON, en date du 27 avril 2012 pour la SCICAV BOURGOGNE ELEVAGE
Conformément à l'article R.526-6 du Code rural 2 copies certifiées conformes du projet de fusion ont été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN, en date du 27 avril 2012 pour LES ELEVEURS ARDENNAIS
Les créanciers des sociétés fusionnantes, dont la créance est antérieure au présent avis peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de 30 jours à compter de la parution du présent avis.
Pour avis
Les conseils d'administration

AL21188718

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

EARL DU GRAND VARENNE

La Motte Farchat
58240 Fleury sur Loire
Capital : 205 000 euros
RCS Nevers 422 894 253

Par acte sous seing privé en date du 31 mars 2012, il a été procédé à l'entrée d'un nouvel associé exploitant, M. Guillaumin Anthony.
Pour avis, la gérance

AL58189069

L'ESPOIR

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 3 000 Euros
Siège social : 9 Route d'Armes
58500 Clamecy
R.C.S Nevers 504 390 949

Suivant décision de l'associé unique en date du 17 Avril 2012, l'objet social a été étendu à la vente de produits alimentaires. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis.

AL58188811

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Etude de Me Jean CHINCHOLE
Notaire à Luzy

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par
Mr Thierry Descours, conducteur de rotative en imprimerie, et Mme Pascale Marie Claire Bernard, son épouse, demeurant à Luzy (58) « Les Brûles » nés Mr à Paray le Monial (71) le 28/09/1962 et Mme à Autun (71) le 27/04/1965. Mariés sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à Monthelon (71) le 17/08/1985
Modification opérée : adoption de la séparation de biens
Notaire rédacteur de l'acte : Me Jean Chinchole, notaire à Luzy, 1 rue de la République, BP 16
Date de l'acte : le 23 avril 2012.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus, et devront êtres notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.
Pour avis et mention
Me CHINCHOLE

AL58189060

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de l'EURL: Camping et gites des bains saint-honoré' au capital de 20.000 euros
Siège social : 15, Avenue Jean Mermoz 58360 Saint-Honoré-Les-Bains
Objet : la création , l'achat , la vente , l'exploitation sous quelque forme que ce soit, de tous fonds de commerce de camping et de gites, bar, restaurant
Durée : 50 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Nevers (58).
Gérant : Mr Grégoire Quénot demeurant 15, Avenue Jean Mermoz 58360 Saint-Honoré-Les-Bains, nommé pour une durée indéterminée.

AL58189062

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

AVIS DE CONSTITUTION ET D'APPORT

Suivant acte SSP en date à Magny-Cours (Nièvre) du 20 avril 2012, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers, le 24 avril 2012, Bordereau n° 2012/580, Case n°23, Extrait 1299, il a été constitué, pour une durée de 99 années, une SARL en cours d'immatriculation au R.C.S. de Nevers, dénommée MECAMOTEUR au capital de 25.000 euros représentant à concurrence de 5.000 euros un apport un numéraire et à concurrence de 20.000 euros l'apport en nature du fonds artisanal ci-après décrit.
Cette société a pour objet l'entretien, la réparation et la préparation de moteurs pour véhicules automobiles et l'assistance technique afférente à ces activités.
Son siège est situé 4 rue du Champ de Magny, 58470 Magny-Cours. Son gérant est M. Philippe Boespflug, dt 4 rue du Pré Morand, 58470 Magny-Cours

Dans le cadre de la constitution de la société susvisée, M. Philippe Boespflug, a apporté en nature à la Société MECAMOTEUR en formation, son fonds artisanal de réparation et d'entretien de véhicules automobiles légers pour l'exploitation duquel il était immatriculé au Répertoire des Métiers de la Nièvre sous le n° 305 204 687 RM 580.
Ce fonds artisanal a été évalué à 20.000 euros s'appliquant aux éléments incorporels pour 6.000 euros, aux éléments corporels pour 14.000 euros.
La Société MECAMOTEUR sera propriétaire du fonds apporté à compter de son immatriculation au RCS de Nevers, mais les opérations effectuées à compter du 1er avril 2012 concernant l'exploitation dudit fonds sont réputées faites pour son compte.
Le présent avis fera l'objet d'une publication au BODACC à compter de laquelle commencera à courir le délai de dix jours imparti aux créanciers de l'apporteur en nature pour déclarer leurs créances au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, Ph. BOESPFLUG

AL58189068

CONVOCATION

SCICAV BOURGOGNE ELEVAGE

Société Coopérative Interdépartementale de Commercialisation d'Animaux Vivants
Siège Social : Rue de l'Oze
21150 Venarey-Les Laumes
Agrément n° BOU 2342
RCS Dijon D 341 261 535

1 - Les associés de SCICAV BOURGOGNE ELEVAGE (Coopérative Interdépartementale de Commercialisation d'Animaux Vivants) sont convoqués en assemblée de section avec l'ordre du jour suivant :
Election des délégués de section à l'Assemblée Générale Ordinaire plénière et Extraordinaire.
Ces assemblées de section se tiendront aux dates et lieux suivants :
- Section Châtillonnais / Nord Est Dijonnais Le Lundi 21 Mai 2012 à 14 heures 30 Salle des fêtes, 21510 Aignay le Duc
- Section Auxois Nord, Yonne / Auxois Morvan, Saône et Loire, Val de Saône
Le 21 Mai 2012 à 9 heures 45 - Salle de réunion, ELEVEUR BOURGUIGNON, 12 Rue de la Coopérative , 21320 Pouilly en Auxois
-Section GROUPEMENT DE TANNAY et de la NIEVRE
Le Vendredi 18 Mai 2012 à 10 heures, Salle des Fêtes, 58500 Rix
Les associés ont la faculté de prendre connaissance, à partir du 15e jour précédant chaque assemblée de section, des rapports des commissaires aux comptes et du Conseil d'Administration, ainsi que du bilan afférant à l'exercice 2011 : Soit au siège social de Bourgogne Elevage.
-Soit aux lieux ci-dessus précisés pour chaque section.
2 - Les associés élus de SCICAV BOURGOGNE ELEVAGE (Coopérative Interdépartementale de Commercialisation d'Animaux Vivants) sont convoqués en assemblée Générale Ordinaire le :
Mercredi 6 Juin 2012 A 9 Heures 30 Salle l'Hexagone, 1 Bld F. Latouche 71400 Autun
Sur l'ordre du jour suivant:
- Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 mai 2011,
- Rapport du Conseil d'Administration aux associés sur l'exercice 2011, activités et résultats,
- Rapports des commissaires aux comptes,
- Examen, approbation des comptes et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats de l'exercice,
- Renouvellement des Administrateurs,
- Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes,
- Fixation de l'allocation globale de l'indemnité aux administrateurs,
- Constatation de la variation du capital souscrit,
- Questions diverses.
3 - Les associés élus de SCICAV BOURGOGNE ELEVAGE (Coopérative Interdépartementale de Commercialisation d'Animaux Vivants) sont convoqués en assemblée Générale Extraordinaire le :
Mercredi 6 Juin 2012 A 10 Heures Salle de l'Hexagone, 1 Bld F. Latouche, 71400 Autun
Sur l'ordre du jour suivant :
- Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur le projet de fusion avec les sociétés et Union de Coopératives Agricoles « LES ELEVEURS ARDENNAIS », le «GROUPEMENT DES ELEVEURS CHAROLAIS DE SAONE ET LOIRE », en abréviation «GECSEL» et l'Union «GLOBAL»,
- Lecture du rapport de révision,
- Approbation du traité de fusion,
- Dissolution de la Coopérative au jour de la réalisation de la fusion,
- Désignation des associés coopérateurs à la fonction d'administrateur,
- Nomination d'un « mandataire »,
- Disposition à prendre en cas de non ratification de la fusion,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- Questions diverses.
Le Conseil d'Administration

AL58189066

DISSOLUTION LIQUIDATION

RESIDENCE LES DEUX FONTAINES

Société civile de contruction-vente
en liquidation
au capital de 1 524,49 €

Siège social
RN 7 - "Les Coques"
58150 Pouilly sur Loire
402 020 564 RCS Nevers

L'AGO du 10 avril 2012 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mr Jean-Marie Bain demeurant à Cosne Cours sur Loire (58) 148 bis, rue des Quatre Fils Doumer de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du 30 novembre 2011. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au RCS.

AL58189022

LA SPEZIA

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 622145 euros
Siège : 100 Rue Melle Bourgeois, 58000 Nevers
RCS Nevers B 390 I22 85I

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 avril 2012 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur André Leplaix, demeurant 10 Rue des 4 Vents 58000 Nevers, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 10 Rue des 4 vents 58000 Nevers. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL58189074

MODIFICATION DE CAPITAL

SOCIETE CIVILE DE CHEVIGNY

Société civile au capital de 274.408,23 euros
Siège social : Chevigny 58300 Decize
RCS Nevers 424 212 744

L'assemblée générale mixte du 14 avril 2012 a décidé :
- de réduire le capital social d'un montant de 16,23 € en amortissement du report à nouveau débiteur, par voie de réduction de la valeur nominale des parts sociales ramenée à 152,44 € ;
-d'augmenter le capital social de 199.696,40 € par la création de 1.310 parts sociales libérées le jour même par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues sur la société.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Nevers.

AL58189061

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de CHANTENAY-SAINT-IMBERT:
16 ha 41 a 13 ca
avec bâtiments habitation et exploitation
- Champs brin: A-36-37-39-40-41-42-43-44-45-46-854[45] - Le museau: B-46-49-50
Cmne de GIEN-SUR-CURE:
5 ha 58 a 62 ca
- La couture des epots: B-69 - Le grand pre: B-98-99 - Le haut de la pature: B-171 - Les chaumes du grand pre: B-113 - Vente des cornes: B-162
Et, par extension,
Cmne de PLANCHEZ:
1 ha 54 a 57 ca
- Gue de magny: ZK-71-73 - Petite echintre: ZL-104-107
Cmne de MENESSAIRE (21):
73 a 98 ca
- Les creuses: C-341 - Les vies hautes: A-20
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 21/05/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL58189076

NON DISSOLUTION

GITEC SAS

Société par actions simplifiée
Capital social : 100 000 euros
Siège social : 39 rue Lafayette,
58200 Cosne Cours sur Loire
519 084 933 R.C.S Nevers

L'assemblée générale des associés en date du 23 septembre 2011 statuant en application des dispositions de l'article L.-225-248 du code de commerce a décidé de ne pas dissoudre la société.
Mention sera faite au RCS de Nevers.
Pour avis

AL58189070

TRANSFERT DE SIÈGE

Suivant AGE du 12/04/2012, les associés de la SC FINANCIERE CHAGA au capital de 200 €, sise 43 rue de la Bagatelle 58000 Nevers, 448 981 159 ont décié de transférer le siège social à lieudit La Rebeyrade, route du Ventoux 84340 Malaucène à compter du 12/04/2012 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.
Mention au RCS Nevers.

AL58189058

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL NOIZILLIER

Tourny, 58170 Fléty
Société civile au capital de 164 900 euros
RCS Nevers, D 382.316.388

Modification de la gérance
Par acte sous seing privé en date du 16 avril 2012, M. Noizillier Emmanuel, devenant associé non exploitant, se retire de la cogérance le 30 avril 2012.
Pour avis, la gérance

AL58189027

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément



YONNE

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

EGLENY, terre, bois-taillis et lande
7 ha 84 a 48 ca - Barrault: ZH-3 - Bel air: D-104 - Biche: D-868-869 - Charron: C-909 - Chauchoine: F-204-216 - Chene genere: E-775 - Guigne soleil: D-861 - La chaux: C-832-833-834-841-842-843-844-845-846-847-866-1624[817]-1625[817] - La croix de saint maurice: ZE-6-7-75 ZL-7 - La croix ousee: C-1360-1363-1508[1360][P1]-1509[1364]-1560[1361]-1590[1358]-1591[1359] - La gacelle: C-1418-1449 - La garenne: C-559 - La parigauderie: ZH-4 - Le joli bois: D-885 - Les brignones: D-901 - Les sables: D-923 - Lessiau: F-48-99-108 - Saint michel: C-641-643(C) - Vau rignard: D-169-171 - Vide sac: A-984-988-989-992

LINDRY - terre
71 a 50 ca - La borde: ZA-52

PARLY, bois-taillis
48 a 09 ca - Les sauvots: D-977-1892[965] - Sur les patures des peux m: ZL-3

POURRAIN, bois-taillis
27 a 60 ca - Le bois de sublennes: B-712 - Moulin de la bourre: ZE-30

VAUMORT, terre et bois
2 ha 61 a 30 ca - La taillate: ZI-28

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 21 mai 2012 à
Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer, CS 30128 89002 Auxerre cedex, Tél. 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL89189035

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP du 14 avril 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : Glazing Bus & Trucks Paris IDF
Forme : SARL
Capital : 5.000 Euros
Siège social: 5 rue des Pêcheurs, 89140 GISY LES NOBLES
Objet : achat, vente, négoce, importation, exportation, fabrication, placement, traitement de tout matériel en verre, plastique et produits similaires, de tous accessoires et pièces de rechange pour véhicules et bateaux ; exploitation et gestion des succursales pour la pose, le remplacement et la réparation des vitres, toits ouvrants, accessoires automobiles, camions, autobus, tracteurs, engins de travaux publics, etc…, sous quelque forme que ce soit (location, sous-location, dépôt).
Durée: 99 ans
Gérant : Monsieur Antoine Becerra, Résidence les Jardins de l'Esches, 200 rue de Vigneseuil, 60230 Chambly.
Immatriculation au RCS de Sens

AL89188948

Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 23/04/2012,à St Cyr les Colons (89) il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: SCI Les Jacinthes
Siège: 1, rue de la Fontaine 89800 St Cyr les Colons
Objet: Acquisition de tous immeubles de toute nature, la propriété, l'administration, la gestion par bail ou autrement, l'attribution gratuite en jouissance aux associés des locaux occupés par eux-mêmes, la disposition des biens dont elle sera propriétaire par voie d'acquisition, échange, apports ou autrement.
Durée: 99 ans
Capital: 5 000 €
Gérance: Mme Fourneau Françoise, demeurant 1, rue de la Fontaine 89800 St Cyr les Colons.
Autres Associés : Busso Natacha, Busso Jean-Jacques, demeurant 7, route de la porte de Cravant 89800 St Cyr les Colons et Melle Michaux Dorothée demeurant 7 bis, Cours Albert Thomas 69003 Lyon.
Immatriculation de la société au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre (89).
La gérance

AL89189030

Par acte SSP du 20/04/2012, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination : SIRIL
Objet social : L'acquisition, la prise en location vente par crédit-bail immobilier, la location de tous biens immobiliers
Siège social :3 Rue de la Grosse Tour, 89100 Sens
Capital : 20000 €
Durée : 99 ans
Gérance : Mme Gnanapirakasam Ahilarani 3 Rue de la Grosse Tour 89100 Sens
Clause d'agrément : Cession libre dans tous les cas
Immatriculation au RCS de Sens

AL89189034

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE AILLANT SUR THOLON

Enquête publique relative à un projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté de mise à l'enquête publique du 25 avril 2012, le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n°1 du P.L.U. relative à l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AU lieudit Vau Galant et l'adaptation de l'article UA6.
A cet effet, Monsieur Guy Gaucher demeurant 1 rue Claude Debussy ,Ai 89400 Migennes, a été désigné commissaire-enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Dijon.
L'enquête publique se déroulera à la mairie du 22 mai au 22 juin 2012 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat soit du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
Mr le commissaire enquêteur recevra en mairie le mardi 22 mai 2012, le mercredi 6 juin 2012 de 9 h à 12 h et le vendredi 22 juin 2012, de 14 h à 17 h.
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification n°1 du P.L.U. pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

AL89189036

ARRÊTÉ ADMINISTRATIF

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire

Décret du 30 novembre 2011 autorisant pour une période de cinq années la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural Bourgogne - Franche-Comté à exercer le droit de préemption et à bénéficier de l'offre amiable avant adjudication volontaire
NOR : AGRT1119640D

Publics concernés : notaires de la Côte d'Or, du Doubs, du Jura, de la Nièvre, de Saône et Loire, de la Haute-Saône, de l'Yonne et du Territoire de Belfort tenus de notifier à la SAFER Bourgogne - Franche-Comté toutes ventes, tous échanges, apports en société portant sur des fonds agricoles ou terrains à vocation agricole ; acquéreurs de ces mêmes biens.
Objet : conférer le droit de préemption pour une période de cinq ans à la SAFER Bourgogne - Franche-Comté, issue de la fusion intervenue entre les SAFER Bourgogne et Franche-Comté.
Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.
Notice :la SAFER peut exercer le droit de préemption sur tous biens immobiliers à utilisation agricole et biens mobiliers qui leur sont attachés ainsi que sur les sièges et bâtiments d'exploitation, dans les conditions définies par le code rural et de la pêche maritime et dans le cadre des seuils et périmètres précisés par le présent décret.
Références : le décret peut être consulté sur le site Légifrance (http://www.legifrance.gouv.fr).
Le Premier ministre,
Sur le rapport du ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.
Vu le code civil :
Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment les articles L. 143-1 et suivants et R. 143-1 et suivants de son livre 1er ;
Vu le code de l'urbanisme ;
Vu le décret du 1er février 2007 autorisant pour une période de cinq années la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural de Bourgogne à exercer le droit de préemption et à bénéficier de l'offre amiable avant adjudication volontaire ;
Vu le décret du 4 mars 2008 autorisant pour une période de cinq années la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural de Franche-Comté à exercer le droit de préemption et à bénéficier de l'offre amiable avant adjudication volontaire ;
Vu les propositions des préfets des départements de la Côte d'Or, du Doubs, du Jura, de la Nièvre, de la Saône-et-Loire, de la Haute-Saône, de l'Yonne et du Territoire de Belfort.
Décrète :
Art.1er. - La société d'aménagement foncier et d'établissement rural Bourgogne - Franche-Comté, agréée par arrêté interministériel du 30 novembre 2001, est autorisée, pour une période de cinq années, à exercer le droit de préemption dans les départements de la Côte d'Or, du Doubs, du Jura, de la Nièvre, de Saône-et-Loire, de la Haute-Saône, de l'Yonne et du Territoire de Belfort sur tous biens immobiliers à utilisation agricole et biens mobiliers qui leur sont attachés, sur tous terrains à vocation agricole ainsi que sur les droits à paiement unique, dans les conditions définies à l'article L. 143-1 susvisé.
La société d'aménagement foncier et d'établissement rural ne pourra exercer son droit de préemption qui si les droits de préemption prioritaires prévus aux articles L. 142-3. L.211-1 ou L.212-2 du code de l'urbanisme n'ont pas été exercés par leurs titulaires.
Art.2. -La superficie minimale à laquelle le droit de préemption de la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural Bourgogne - Franche-Comté est susceptible de s'appliquer dans les départements de la Côte d'Or, du Doubs, du Jura, de la Nièvre, de Saône-et-Loire, de la Haute-Saône, de l'Yonne et du Territoire de Belfort est fixée à 25 ares, à l'exception des zones de cultures maraîchères, des vergers ainsi que dans les zones viticoles AOC où elle est fixée à 4 ares.
Ce seuil est ramené à zéro :
- dans les périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains visés à l'article L. 143-1 du code de l'urbanisme ;
- dans les périmètres d'aménagement foncier rural en cours définis au 1° du deuxième alinéa de l'article L. 121-1 du code rural et de la pêche maritime, entre les dates fixées par arrêté préfectoral, délibération du conseil général ou arrêté du président du conseil général ordonnant l'ouverture et la clôture des opérations, ainsi que dans le cas de parcelles enclavées au sens de l'article 682 du code civil.
Art. 3. - La société d'aménagement foncier et d'établissement rural Bourgogne - Franche-Comté est autorisée à bénéficier les dispositions de l'article L.143-12 du livre 1er (nouveau) du code rural et de la pêche maritime fixant les conditions dans lesquelles les propriétaires désireux de vendre par adjudication volontaire des biens pouvant faire l'objet de préemption par une société d'aménagement foncier et d'établissement rural déterminée sont tenus de les lui offrir préalablement, à l'amiable, deux mois au moins avant la date prévue pour l'adjudication, à l'intérieur des zones délimitées à l'article 1er.
Art. 4 - Les dispositions de l'article 3 concernent les adjudications volontaires portant sur des fonds d'une superficie égale ou supérieure à la superficie minimale fixée à l'article 2.
Art. 5 - Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.
Fait le 30 novembre 2011
Par le Premier ministre : François Fillon
Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire,
Bruno Le Maire

AL89188906

NON DISSOLUTION

PRO-EQUIPEMENT

SARL au capital de 1 000 Euros
Siège social : 13 avenue du Pont de Teuilly
89690 Chéroy
510 686 082 RCS de Sens

D'un procès-verbal d'AGE du 30 juin 2010, il résulte que les associés statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.
Dépôt légal au GTC de Sens.

AL89189027

TRANSFERT DE SIÈGE

DAVID HOURS

SARL au capital de 1 500 euros
Siège : 54 Chemin de Saint Bris
89290 Vincelottes
501 833 032 RCS Auxerre

Suivant décision du 29 Mars 2012, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 54 Chemin de Saint Bris, 89290 Vincelottes au 10 Rue Charles Peyrottes 89290 Vincelles et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL89189026

VULB

SARL au capital de 65 000 euros
Siège social :
3 Les Poissons 89150 Jouy
490 204 013 RCS Sens

L'AGO du 27 février 2012, à décidé de transférer le siège social au 243 rue Nationale 59000 Lille, à compter de ce jour.
Radiation au RCS de Sens et réimmatriculation au RCS de Lille

AL89189028

SUCCESSION

AVIS
Par décisions du Tribunal de Grande Instance d' Auxerre du 11/04/2012, La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, Administratrice Générale, France domaine Gestion des Patrimoines Privés 4, rue Léon Mauris 21074 DIJON cedex, a été nommée, curateur des successions de :
. Mlle Marie-Louise Emilienne Roussel, décédée le 21/06/2011 à Vézelay, référence 12-4518
. M. Eric Ambroise célibataire, décédé le 11/11/2011 à Auxerre, référence 12-4517
Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL89189025

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

ABEDIX

Société à responsabilité limitée
Siège social : 6 grande rue
89150 Dollot
RCS Sens 418 113 723

Aux termes d'une décision collective en date du 17 avril 2012, Monsieur Gérard Buchon et Madame Florence Pelard ont été nommés en qualité de co-gérants à compter du 1er avril 2012 en remplacement de Monsieur Paul-Emile Brunet, gérant démissionnaire qui a cessé ses fonctions à compter du 1er avril 2012.
Monsieur Gérard Buchon, né le 23 Août 1952 à Thaon les Vosges, demeure 18 rue Guillaume Apollinaire 91220 Brétigny sur Orge et Madame Florence Pelard, née le 14 septembre 1969 à Pau, demeure 25 rue du Général Galliéni 78220 Viroflay.
La gérance

AL89189031

GEO PLAQUETTES

SARL au capital de 7 000 €
Siège social : 8, rue des Rosiers
89140 Lixy
502 093 321 RCS Sens

L'AGO du 24 avril 2012 a nommé en qualité de co-gérant Monsieur Marc Costard, demeurant à La Tombe (77130), 6 rue des Jardins.

AL89189023

CESSION

Me Emmanuel ARNAUD
Notaire associé à Sens (Yonne)

Aux termes d'un acte reçu par Me Emmanuel Arnaud, notaire à Sens, le 12 avril 2012, enregistré au SIE de Sens le 17 avril 2012, bordereau n°2012/322, case n°1, a été constatée la cession par :
Monsieur Jean Luc Emile Rollin, boulanger pâtissier, et Madame Valérie Simone Boisseau, conjointe collaboratrice, son épouse, demeurant ensemble à Malay-le-Grand (89100), 4 rue Pasteur,
au profit de Monsieur Christopher Guy Quirie, pâtissier, demeurant à Vaumort (89320), 5 chemin de l'Eglise,
d'un fonds de commerce de boulangerie-pâtisserie, exploité à Malay-le-Grand (89100), 4 rue Pasteur, leur appartenant, lequel est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Sens, sous le numéro 433 538 352, moyennant le prix de Deux Cent Mille Euros (200.000,00 eur).
Les oppositions seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de Me Emmanuel Arnaud, notaire associé à Sens (Yonne), 28 avenue Georges Pompidou, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion,
Le notaire

AL89189029

▶ installation

PRI info

Terres de Vies — PRI — Programme régional à l'installation

Côte d'Or

Comment trouver un repreneur ?

Vous souhaitez transmettre votre exploitation ou rechercher un associé ? Prenez contact avec l'Odasea. Un conseiller vous accompagnera dans les différentes actions pour mener à bien votre transmission et/ou votre association. Il pourra vous présenter des candidats dont le projet est compatible avec au Répertoire Départ Installation (RDI) (service financé par l'Etat).
Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84

Nièvre

Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'Etat).
Contact : Carole Simon à l'Odasea : 03 86 71 92 40

Yonne

La retraite ça se prépare

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc Abonnet - Chambre d'agriculture au 03.86.94.22.22 (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Climat

Des sécheresse plus fréquentes et plus sévères dès 2030

Les études montrent une augmentation future des températures et des sécheresses plus fréquentes et plus sévères. Il reste difficile de prévoir localement l'évolution du climat.



Véronique Bargain

Selon les climatologues, des sécheresses plus fréquentes, plus sévères et plus longues sont à redouter dès 2030.

« *Depuis 40 ans, tous les indicateurs montrent un changement tangible du climat,* souligne David Goutx, *de Météo-France. Et pour le futur, tous les modèles socio-économiques envisagés conduisent à une augmentation des températures de 1 à 5 °C.* ». Plusieurs modèles visant à prévoir l'évolution du climat à partir des données du passé ont été élaborés. En France, le projet Climsec, mené par Météo France avec le soutien de la Fondation MAIF, a permis de caractériser les sécheresses intervenues de 1958 à 2008, notamment celles de 1976, 1989 et 2003 et, par projection, de prévoir les sécheresses à venir. Selon Climsec, les changements jusqu'en 2020 semblent peu marqués même si la probabilité de sécheresse agricole (assèchement du sol lié à la baisse des précipitations et à la hausse de l'évaporation) semble s'accroître, notamment pour les sécheresses longues. Vers 2050, malgré une évolution encore limitée des précipitations, des sécheresses inhabituelles en termes d'expansion spatiale ou d'intensité commencent à apparaître, notamment dans les zones montagneuses mais ailleurs aussi. Et vers 2080, des sécheresses météorologiques plus fortes apparaissent, notamment l'été, avec la possibilité sur la majeure partie du territoire de sécheresses du sol extrêmes, de plusieurs années ou décennies. Et ce sont les régions qui ont les sols les plus humides aujourd'hui, notamment le Nord et le Nord Est, qui pourraient connaître les évolutions les plus fortes.

«Et l'évolution pourrait être encore plus rapide que prévue, note David Goutx. *Même s'il faut se garder de l'illusion d'optique du temps présent, 2011 a été proche des minima notamment au printemps et en été. Et 2012 se situait déjà fin janvier dans les 20 % d'années les plus sèches».* Les connaissances évoluant, une autre étude, Scampei, a été menée en France de 2007 à 2011. Scampei, qui visait d'abord à prévoir l'évolution du climat dans les régions montagneuses en prenant en compte la couverture neigeuse, a aussi calculé l'évolution de nombreux autres paramètres sur l'ensemble de la France.

Se préparer à tous les scénarios

Selon Scampei, l'augmentation des températures maximales diurnes serait de 1 à 3 °C dès 2030 (jusqu'à +5 °C en Aquitaine l'été) et de 2 à 5 °C d'ici 2 080 (jusqu'à +8 °C en Auvergne l'été). Quant aux températures minimales diurnes, elles augmenteraient de 1 à 2 °C dès 2030 et de 1 à 4 °C en 2080 (jusqu'à +5 à +6 °C dans les Bouches-du-Rhône). Concernant l'humidité des sols, les prévisions varient localement selon les modèles. *«Tous prévoient globalement des sécheresses plus nombreuses et plus graves surtout au printemps et en été et ceci dès 2030, indique David Goutx. Mais les résultats à l'échelle locale sont plus dispersés. Les agriculteurs doivent donc se préparer à tous les scénarios en adoptant des mesures «sans regret» c'est-à-dire des mesures qui dans tous les cas entraîneront des avantages sociaux ou économiques nets, indépendamment du caractère incertain des prévisions».*

VÉRONIQUE BARGAIN

Les viticulteurs du Val de Loire plutôt satisfaits pour l'instant

«Pour la viticulture du grand ouest, l'évolution du climat depuis 20 ans est plutôt favorable, constate Philippe Mérot, de l'Inra. Les cépages peuvent exprimer toutes leurs potentialités. Le mildiou, l'oïdium et la pourriture grise sont défavorisés. Et la Loire n'est plus la limite nord de la vigne». Le changement entraîne par contre une augmentation des taux de sucre, des vins trop alcoolisés et un décalage entre maturité technologique et maturité phénolique ou aromatique.
Et dans le futur, des sécheresses plus fréquentes devraient causer plus de stress hydriques, défavoriser les cépages précoces et favoriser les cépages tardifs. *«A l'avenir, il faudra privilégier des sols plus profonds, orientés nord nord-ouest et s'appuyer sur la cartographie pour le choix des parcelles et porte-greffes. Mais la date de vendange ne doit plus être avancée car cela nuirait à la qualité. Et d'autres pratiques comme une taille plus tardive sont à mobiliser».*



▶ Prévisions **météo** du 04 mai au 10 mai

Vendredi 04 Mai



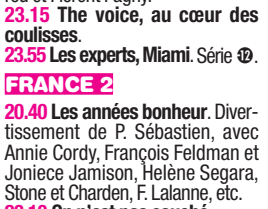
A Remplir.
Un temps agréable et ensoleillé en perspective, des averses s'inviteront de temps à autre.

T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 19 à 21 °C

Vents : Sud 20 km/h

St Sylvain
Soleil : 06:49 - 21:13
Lune : 19:29 - 05:27

Samedi 05 Mai



Variable
Le temps sera partagé entre passage nuageux et éclaircies sur l'ensemble du département

T° mini : 8 à 10 °C
T° maxi : 17 à 19 °C

Vents : Sud-Sud-Ouest 10 km/h

Ste Judith
Soleil : 06:48 - 21:14
Lune : 20:48 - 06:03

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 (0,34 € ttc/min.)
www.agate-france.com

Dimanche 06 Mai



Pluvieux
Pour dimanche, nous retrouverons un temps pluvieux sur le département, les températures en légère baisse l'après-midi

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 15 à 17 °C

Vents : Sud-Ouest 20 km/h

Ste Prudence
Soleil : 06:47 - 21:15
Lune : 22:05 - 06:45

Prévisions à 7 jours

Lundi 07 au Mercredi 09 Mai :
averses / averses / averses
Vents : Ouest-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 6 à 9 °C T° maxi. : 16 à 18 °C

Jeudi 10 au Dimanche 13 Mai :
averses / eclaircies / eclaircies / eclaircies
Vents : Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 5 à 12 °C T° maxi. : 14 à 16 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net

Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶ Des professionnels à votre service



SARL DBF **Boudot Forage** — Réduisez votre facture d'eau !
FORAGE D'EAU ET GÉOTHERMIE — Recherche d'eau sourcier
Renseignement - Études - Devis gratuits
Agriculteurs - Éleveurs - Particuliers - Entreprises ➔ Nombreuses références
Agréé Qualiforage — Eau & sonde
ZA des Grivelles - 18600 SANCOINS - Tél. 02 48 76 20 34
Fax 02 48 76 29 42 - Mail : yves.boudot@wanadoo.fr

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm.
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66 — Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94



DRAINAGE
AGRI TRAVAUX Patrice Caillot
21 Tart-le-Bas - **06 80 72 24 03**
Curage de fossés,
Terrassement,
Lavage de drain,
Travaux publics...

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

▶ **Télévision** Sélection du 28 avril au 4 mai

Samedi 5

TF1
20.50 The voice. Divertissement avec Jenifer, Louis Bertignac, Garou et Florent Pagny.
23.15 The voice, au cœur des coulisses.
23.55 Les experts, Miami. Série ⓬.

FRANCE 2
20.40 Les années bonheur. Divertissement de P. Sébastien, avec Annie Cordy, François Feldman et Joniece Jamison, Hélène Segara, Stone et Charden, F. Lalanne, etc.
23.10 On n'est pas couché.

FRANCE 3
20.35 L'été des Lip ★★. Téléfilm avec Anne-Sophie Franck. *Pas mal, mais il y a beaucoup de longueurs.*
22.20 Celle que j'attendais ★. Téléfilm avec Jean-Pierre Martins, Sophie Cattani. *Décevant.*
00.30 Appassionata «Cosi fan tutte».

ARTE
20.45 L'aventure humaine «Léonard de Vinci : L'énigme de "La belle princesse"» ★★★. *Passionnant.*
21.35 L'aventure humaine «La Joconde dévoilée» ★. *Décevant.*
22.30 Le rock venu du froid «La folle scène musicale islandaise».

M6
20.50 Hawaii 5-0. Série ⓾.

CANAL +
20.55 Les chemins de la liberté ★★. Drame (2010) de Peter Weir, avec Jim Sturgess, Ed Harris (2h08) ⓾. *Superbe, mais un peu long.*

Dimanche 6

TF1
19.25 Élection présidentielle 2012 «Deuxième tour». Soirée présentée par Claire Chazal et L. Ferrari.
23.30 Les experts, Manhattan ⓾.

FRANCE 2
18.50 Élection présidentielle 2012 «Deuxième tour». Soirée présentée par David Pujadas, Élise Lucet et Laurent Delahousse.

FRANCE 3
19.30 Édition spéciale «Élection présidentielle 2012».
21.00 Hibernatus ★★. Comédie (1969) de É. Molinaro, avec Louis de Funès (1h20). *Amusant, mais inégal.*
22.20 Édition spéciale «Élection présidentielle 2012».
00.00 Le port de la drogue ★★. Espionnage en NB et VO (1953) de S. Fuller, avec Richard Widmark (1h17). *Une bonne atmosphère.*

ARTE
20.40 Le président ★★. Drame en NB (1961) de H. Verneuil, d'après Simenon, avec Jean Gabin (1h43). *Intéressant, mais un peu lourd.*
22.25 Spécial élection présidentielle.

M6
20.50 Men in black 2 ★★. Aventures (2002) de Barry Sonnenfeld, avec Will Smith (1h25). *Délirant.*
22.30 Spécial élection présidentielle. Magazine.

CANAL +
21.10 Football «Ligue 1».

Lundi 7

TF1
20.50 Joséphine, ange gardien «Police blues» ★★. Téléfilm avec Mimie Mathy, Yvon Back. *Excellent.*
22.40 Esprits criminels. Série ⓬.
01.10 Au Field de la nuit, avec E. de Boysson, Isabelle Alonso, B. de Richemont, Jean-Marc Barr, etc.

FRANCE 2
20.35 Cold case, affaires classées. Série avec Katryn Morris ⓾.
23.00 Mots croisés. Magazine.
00.35 Le Cid. Opéra de Massenet, avec Roberto Alagna, B. Uria-Monzon.

FRANCE 3
20.35 Élysées 2012, la vraie campagne. Documentaire.
23.15 Le monsieur de la pub «Marcel Bleustein-Blanchet».

ARTE
20.40 Femmes au bord de la crise de nerfs ★★. Comédie (1987) de P. Almodovar, avec Carmen Maura (1h28). *Réjouissant.*
22.05 Le plaisir de chanter. Comédie dramatique (2007) de I. Duran Cohen, avec Marina Foïs (1h34).

M6
20.45 Le gendarme se marie ★. Comédie (1968) de Jean Girault, avec Louis de Funès (1h25). *Lourd.*
22.25 Le gendarme et les gendarmettes ★. Comédie (1982) avec Louis de Funès (1h32). *Raté.*

CANAL +
20.55 Luther (5 et 6/6) ★★. Série avec Idris Elba ⓾. *Haletant.*

Mardi 8

TF1
20.50 Dr. House ★★. Série avec Hugh Laurie ⓾. *Pas mal.*

FRANCE 2
20.35 Rendez-vous en terre inconnue «Zabou Breitman chez les Nyangatom» ★★★. (voir Sélection)
22.25 Retour en terre inconnue. Magazine avec Zabou Breitman.
22.55 Infrarouge «La campagne à vélo». Documentaire.
01.00 Bellissima ★★★. Drame en NB (1951) de L. Visconti, avec Anna Magnani (1h53). *Magnifique.*

FRANCE 3
20.35 La fièvre des années 80. Divertissement présenté par Yves Lecoq, Karen Cheryl et Henry-Jean Servat, avec Sheila, Dalida, Patrick Hernandez, Donna Summer, etc.
23.10 Ce soir (ou jamais !).

ARTE
20.35 Sport, mafia et corruption ★★. (voir Sélection)
22.25 Le dessous des cartes «La cartographie de l'état-major».
22.40 À la guerre comme à la guerre ★. *Poussif et angélique.*

M6
20.50 Recherche appartement ou maison. Magazine.
23.15 C'est du propre ! Magazine.

CANAL +
20.55 Black swan ★★. Drame (2010) de D. Aronofsky, avec Natalie Portman (1h44) ⓬. *Brillant, mais morbide et érotique.*

Mercredi 9

TF1
20.50 Les experts. Série avec Marg Helgenberger ⓾.
23.20 New York, section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⓬.

FRANCE 2
20.40 Clash : «Robin : La maladie d'amour», «Olivia : Hymen» ★★. Série avec Olivier Solivérès, Laure Marsac, Cristiana Reali ⓾. *Pas mal, mais inégal et complaisant.*
22.25 The closer, L.A. enquêtes prioritaires : «Un enfant normal», «Crime haineux», «Une maison bien entretenue» ★★ ⓾. *Prenant.*

FRANCE 3
20.35 Des racines et des ailes «Spécial Londres» ★★★. Magazine de Louis Laforge. (voir Sélection)
23.10 L'ombre d'un doute «Les secrets de la mort de Raspoutine».

ARTE
20.40 Étreintes brisées ★★. Drame (2008) de P. Almodovar, avec Penélope Cruz (2h03) ⓾. *Brillant.*
22.40 Serait-ce un rêve ? «Le cinéma en chansons de W. R. Heymann».

M6
20.50 Pékin Express, le passager mystère «À l'assaut du mont Taebaek avec Alex Goude».
22.55 Enquête exclusive grand format «Vivre avec des animaux sauvages et dangereux : Un quotidien pas comme les autres».

CANAL +
20.55 Les stratèges. Documentaire.

Jeudi 10

TF1
20.50 Section de recherche. Série avec Xavier Deluc, Virginie Caliarie.
23.40 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.

FRANCE 2
20.40 Envoyé spécial : «Élection présidentielle», «Excision en Indonésie : Le poids d'une tradition».
22.15 Complément d'enquête «1981-2012 : la gauche a-t-elle changé ?». Magazine de B. Duquesne.
23.20 Avant-premières. Magazine.

FRANCE 3
20.35 Le concert ★★★. Comédie dramatique (2008) de Radu Mihaileanu, avec Alexeï Guskov, Dimitri Nazarov, Mélanie Laurent, François Berléand (1h52). (voir Sélection)
23.25 Escrocs, mais pas trop ★★. Comédie (2000) de et avec Woody Allen (1h30). *Excellent, malgré des facilités.*

ARTE
20.35 Les vivants et les morts (1 et 2/8) ★★. Téléfilm avec Marie Denarnaud, R. Stévenin (1h36) ⓾. *Pas mal fait, mais bourré de poncifs.*
22.20 Impuissance «La faiblesse du sexe fort». Documentaire.

M6
20.50 La meilleure danse.
23.30 La belle et ses princes presque charmants.

CANAL +
20.55 Desperate housewives (10 et 11/23) ★★. Série. *Poignant.*

Vendredi 11

TF1
20.50 Koh-Lanta, la revanche des héros. Divertissement présenté par Denis Brogniart.
22.30 The voice, la plus belle voix «En route vers la finale».

FRANCE 2
20.40 Boulevard du Palais «Un crime ordinaire» ★★. Téléfilm avec Anne Richard, Jean-François Balmer (1h28) ⓾. *Prenant.*
22.20 Cash investigation «Les paradis fiscaux». Magazine présenté par Élise Lucet.
23.50 Taratata. Divertissement de Nagui, avec Amadou et Mariam.

FRANCE 3
20.35 Thalassa. Magazine en direct de Porquerolles.
23.30 Flash-back «La canicule de 2003 : Un été meurtrier» ★★.

ARTE
20.35 Les amants du Flore ★★. Téléfilm avec Anna Mouglalis, Lorànt Deutsch (1h44). *Pas mal, mais les images sont complaisantes.*
22.20 Ce qui compte à la fin ★★. Téléfilm avec Paula Kalenberg, M. L. Schramm (1h38). (voir Sélection)

M6
20.50 NCIS . Série avec Mark Harmon, Michael Weatherly ⓾.

CANAL +
20.55 Les Tuche ★★. Comédie (2011) de Olivier Baroux, avec Jean-Paul Rouve, Isabelle Nanty (1h31). *Amusant, mais lourd.*

SÉLECTION


DR

Le concert - Cela fait plus de trente ans qu'Andreï Filipov, chef d'orchestre du Bolchoï connu dans le monde entier, a été brutalement viré par le KGB. Ce film magique possède le pouvoir étonnant de rendre les téléspectateurs euphoriques. Radu Mihaileanu signe un film extraordinaire, mélange de drôlerie, d'émotion et de musique. C'est toute l'âme slave qui est dans ce film aussi truculent qu'outrancier, voire invraisemblable. Ces Russes en goguette à travers les rues de Paris parlent un français vieillot, mais réjouissant. Les comédiens sont tous sensationnels, et les Russes parlent leur langue, et non l'anglais, comme c'est le cas dans les coproductions. Surtout, le cinéaste fait de sa scène finale, le fameux concert, le clou de son film, tant sur le plan artistique que sur le plan de l'émotion. En mêlant rires et larmes, Radu Mihaileanu rend justice à ces hommes et ces femmes qui ont tant souffert de la dictature. ***Jeudi 10, sur France 3,à 20h35.***

Rendez-vous en terre inconnue «Zabou Breitman chez les Nyangatom» - Au sud-ouest de l'Éthiopie, vivent les Nyangatom. Ce magnifique épisode nous fait pénétrer au cœur de la vie quotidienne et de la culture de ce peuple accueillant. C'est ainsi que Lokomsio raconte comment il a découvert que les hommes étaient égaux, y compris les femmes. Une position audacieuse au sein d'un peuple qui pratique encore la polygamie. ***Mardi 8, sur France 2, à 20h35.***

Sport, mafia et corruption - En 2011, la guerre des paris en ligne est déclarée par le Comité Olympique et les Fédérations sportives. Les paris sont un cancer pour le sport. Avec 500 milliards d'euros de chiffre d'affaires, les mafias, Camora et triades chinoises réalisent des profits considérables. Ce sujet d'actualité est très bien traité, mais cela fait froid dans le dos, car cette situation terrible donne une image du sport pris en otage par des brigands. ***Mardi 8, sur Arte, à 20h35***

Des racines et des ailes «Spécial Londres» - Londres va célébrer deux événements importants : le jubilé de diamant de la reine et les Jeux Olympiques. Cet épisode est consacré à Londres, à ses monuments, ses parcs et son histoire. Ce mélange entre histoire prestigieuse et modernité se retrouve dans l'architecture, et la balade est magnifique, surtout avec les images de la capitale vue d'avion. Cet épisode est enrichissant et varié. ***Mercredi 9, sur France 3, à 20h35.***

Ce qui compte à la fin - Carla, une jeune fugueuse, et Lucie, une jeune fille marginale, deviennent amies. Lorsque Carla découvre qu'elle est enceinte, Lucie lui demande de lui confier son bébé. Cette histoire terrible, adaptation d'un fait authentique, plonge le téléspectateur dans un milieu de grande misère physique et morale. Si le téléfilm est un peu lent à démarrer, cette découverte du sentiment maternel est particulièrement touchante. ***Vendredi 11, sur Arte, à 22h20.***

→RECRUTEMENT D'UN DEMANDEUR D'EMPLOI



La POE, une formation sur mesure pour un recrutement réussi.

Jusqu'à 400h de formation financées

La Préparation Opérationnelle à l'Emploi (**POE**), individuelle ou collective, permet à toute entreprise qui souhaite recruter, de bénéficier d'une aide pour **former un demandeur d'emploi en amont d'une embauche.**

Il pourra ainsi acquérir les compétences qui lui manquent pour occuper un emploi proposé. Ce dispositif s'adresse à **tous les employeurs qui souhaitent recruter.** Une offre d'emploi doit être déposée auprès de Pôle Emploi pour la POE individuelle.

→ Les financeurs de la POE : Pôle Emploi, le FAFSEA, le FSE et le FPSPP

Les types de contrat de travail concernés par la POE :

- **CDI,** y compris à temps partiel (si au moins 20h par semaine)
- **CDD** d'au moins 12 mois
- **Contrats en alternance :** le contrat de professionnalisation (CDD d'au moins 12 mois / CDI) ou d'apprentissage.

Adhérents(1) du FAFSEA(2), pour un conseil sur mesure et un financement par votre OPCA(3), retrouvez les coordonnées du FAFSEA dans votre région sur

www.fafsea.com onglet *Fafsea en régions*

Pour en savoir plus sur la POE : www.pole-emploi.fr

(1) Si vous possédez une exploitation ou une entreprise agricole ayant 1 ou plusieurs salariés, alors vous êtes adhérent du FAFSEA (directement ou par le biais du versement de vos cotisations à la MSA).
(2) FAFSEA = Fonds d'Assurance Formation des Salariés des exploitations et Entreprises Agricoles.
(3) OPCA = Organisme Paritaire Collecteur Agréé.

l'Europe s'engage en France · FONDS PARITAIRE · pôle emploi

www.fafsea.com
L'énergie de vos projets

Fafsea

Création : Val pg - Crédits photos © Aurenaar / Fotolia

BEISER environnement
Fournisseur pour l'agriculture et l'industrie
0 825 825 488 0,15 €TTC/min
Fax: 0 825 720 001 0,15 €TTC/min

OFFRES SPÉCIALES "PRINTEMPS"
Du 20/04/12 au 20/05/12
Retrouvez toutes les offres sur www.beiser.fr
-10% -5% -22%

Terres en Fête 10ème édition
Les 1, 2 et 3 juin 2012 Arras (62)
Allée H - Stand 19

Nourrisseur à veaux 2 m avec parc de 2,50 m



100 % galvanisé
Notre parc fait toute la différence

Tunnel de stockage 3,90 x 8 x 10 m (h x l x L)
Structure 100 % galvanisée -8%



➤ Existe en H 5,85m x ℓ 10,30m x L 10m et plus

Beiser Fabricant et distributeur



Exclusivité Beiser : Interrupteur à clé à l'intérieur de l'armoire + Éclairage extérieur d'approche — Sécurité maximum !!!

Nouveau
Station fuel industrielle galvanisée
➤ De 1000 L à 2500 L
Enrouleur de 10 m



Station fuel acier nouvelles normes 2ème génération double paroi - tous litrages

GNR EN-590 Gazole Non Routier

Unique sur le marché



450L et 900L
Conforme à la réglementation Européenne ADR
Le seul pack transport avec avec enrouleur de 8 m

Enrouleur de 8 m



Station fuel polyéthylène sans odeur double paroi de 750 L à 2000 L
➤ Cuve garantie 15 ANS
Modèle confort +

Nouveau



Broyeur de haies 3,80 m - 5 m - 6,5 m
Prix de lancement

Ventilateur grand volume
-15%



Différentes tailles disponibles
Contactez-nous !

* En France Métropolitaine (hors Corse) et à partir de 600 € ht d'achats. Offres valables du 04/05/12 au 10/05/12. ** Offre soumise à conditions.
© Beiser - Avril 2012. Photos non contractuelles.

LIVRAISON ET DÉCHARGEMENT GRATUITS CHEZ VOUS PAR NOS SOINS *
PAYEZ JUSQU'À 11 FOIS À 0%**